

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 53—No 20 — ST-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 19 AOUT 1965 — PRIX 10c

De futurs accords culturels entre Québec et les minorités

CARAQUET, N.-B. — Le ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Pierre Laporte, a déclaré que le moment est venu d'étudier la possibilité de conclure une entente culturelle entre le Québec et le Nouveau-Brunswick.

Le premier ministre Louis Robichaud, du Nouveau-Brunswick, se rallie à cette idée, a dit M. Laporte à l'inauguration du deuxième congrès quinquennal de la société nationale des Acadiens.

Les deux hommes doivent avoir des entretiens à ce sujet au début de l'automne. Une telle entente, a dit M. Laporte, pourrait prévoir des échanges culturels entre les deux provinces. Ces échanges pourraient par exemple permettre aux Acadiens de faire connaître au Québec les talents musicaux qu'ils ont toujours su développer et qui ont fait leur marque au pays et à l'étranger. Le Québec, d'autre part, pourrait envoyer des troupes de théâtre au Nouveau-Brunswick ou encore faire connaître davantage ses chansonniers.

Tout comme il appartient aux anglophones du pays, a souligné M. Laporte, de développer la meilleure culture anglaise possible, il appartient au Québec de développer la culture française de la meilleure qualité possible.

M. Laporte a dit que là où le français est pensé, parlé et vécu, le Québec doit être présent.

Mais il faut faire davantage. Avant d'aller plus loin, il faut au ministère des Affaires culturelles posséder plus d'informations sur les divers groupes francophones.

C'est pourquoi, a ajouté M. Laporte, le ministère s'est donné comme objectif la formation d'un comité consultatif qui serait composé de représentants des divers organismes les plus représentatifs des groupes francophones.

Rencontre

Les associations culturelles et leurs fédérations sont les organismes les mieux désignés pour répondre à cette nécessité du moment et une rencontre est prévue pour le mois prochain.

M. Laporte a exprimé l'espoir que ces entretiens permettront de jeter les bases définitives d'un système de consultation indispensable.

Le Québec voudrait aussi, a déclaré le ministre, par de nouveaux moyens d'enquête, se rendre compte s'il peut contribuer au développement des communautés culturelles françaises disposant de points d'appui sociologiques et autres.

Rayonnement

"Si vous pensez et vivez français, je vous l'affirme, vous nous intéressez et vous nous appelez à communiquer avec vous."

Le Québec veut faire rayonner sa culture partout et il ne s'agit pas d'une incursion, mais plutôt d'une présence qui se présente sous plusieurs aspects, surtout dans le domaine des arts plastiques, des lettres, de la musique et de l'artisanat.

"Si le Québec peut aider les minorités françaises à s'affirmer elles-mêmes dans tous ces domaines précis, il peut le faire sans déranger personne".

M. Laporte a noté que le Québec, déjà conscient des problèmes des minorités, leur vient en aide par l'octroi de bourses, en encourageant des tournées d'art dramatique et des concerts, et en participant à des expositions.

Aussitôt que les budgets le lui permettront, a-t-il dit, le ministère tentera de réunir un comité de spécialistes en sciences sociales et qui auront pour tâche d'établir des priorités, de fixer les objectifs immédiats à atteindre.

Une fois en possession de ces renseignements et des moyens de les tenir à jour, les critères de l'aide culturelle du Québec, a précisé M. Laporte, demeureront les motifs historiques, ethniques et linguistiques que l'on connait déjà, mais les faits révélés contribueront à mesurer le volume, la forme et l'orientation de cette aide.



M. Léo Blanchette, fils de M. et Mme Florian Blanchette, de Ste-Anne-des-Chênes, Man., est l'heureux candidat d'une bourse d'étude d'une année offerte par le gouvernement français. Léo fit ses études au Juniorat de la Ste-Famille, à l'Institut Collégial de Ste-Anne, à l'Institut pédagogique du Manitoba, au Collège Mathieu de Gravelbourg, Sask., et à l'Université de Manitoba. Il enseigna à St-Laurent, Man., et à Fort McMurray, Alta. Léo quittera sa famille cet automne pour aller étudier à Aix-en-Provence, France.

Après 55 ans...

NDLR — La lettre ci-dessous fut adressée à la rédaction d'un journal qui n'existe plus depuis des années "Le Manitoba", mais elle échoua en fin de compte à notre bureau. Elle est signée par un ancien du Manitoba, M. Paul-Adélard Chénard, demeurant maintenant à 3260 Drew Road, Los Angeles, Californie. En voici la teneur:

Monsieur le réadcteur,

Il y a environ 55 ans, j'ai sauvé la vie d'un homme, tout petit en cette année 1909. Aujourd'hui il est venu à bout de me retrouver. Cet accident est arrivé à Otterburne, Man. Il était tombé dans un puits de 60 pieds de profondeur. J'étais le seul pouvant descendre dans le puits, pour le ramener à la surface. Je le sortis juste à temps, il fallut que je le traine jusqu'à la surface.

Le nom de cet homme est Charles Lebrun. En reconnaissance, il offre de me payer un voyage jusqu'à Otterburne.

J'ai pensé de vous écrire ce petit fait du passé. Peut-être que vous serez assez bon pour le publier. Je vous en remercie à l'avance.

Bien à vous,

Paul-Adélard CHENARD.

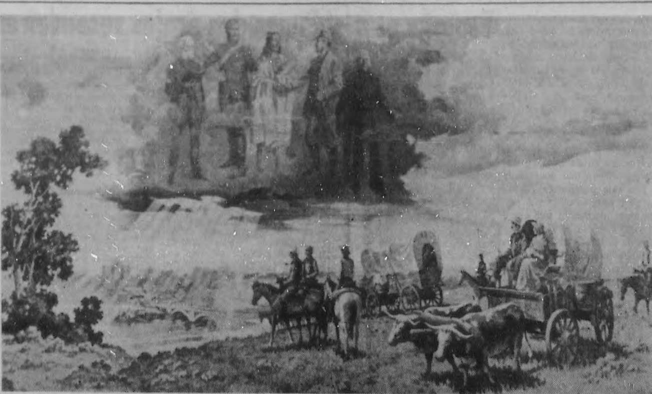
75 millions pour célébrer dignement le Centenaire

OTTAWA — Les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux du Canada sont désormais habilités à dépenser un montant total de $75 millions pour célébrer, par des oeuvres à caractère durable, les fêtes du centenaire de la Confédération. Cette somme est appelée à augmenter considérablement dans les deux prochaines années.

Jusqu'ici, la Commission du centenaire, mise sur pied il y a deux ans, a approuvé 443 projets de centres récréatifs et culturels et prévoit que le total atteindra 2,000 au 1er juillet 1967. Les projets précis approuvés jusqu'à maintenant vont coûter $27,332,446, fardeau que les trois paliers de gouvernement se partageront, indique un bulletin d'information de la commission.

Jusqu'ici, la participation fédérale à l'érection de centres de loisirs ou de culture est évaluée à $5,838,636 et devrait atteindre $20,000,000 en 1967. Les provinces dépenseront approximativement le même montant.

De plus, le gouvernement central a commencé la construction d'une grande salle destinée aux arts d'interprétation au coût de $25,000,000. Il a de plus accordé $2,500,000 à chacune des dix provinces pour l'érection de tels immeubles publics.





Le Père Albert Lacombe, missionnaire Oblat qui joua un rôle majeur dans les provinces des Prairies au siècle dernier, se mérita une réputation dans tous les domaines et tous les milieux: apôtre des Indiens, pacificateur, ami des immigrants européens, colonisateur, etc. Aussi son souvenir demeure bien vivant chez tous, même aujourd'hui. A preuve les deux toiles murales ci-dessus: celle du haut se trouve dans le "parloir" de l'aérogare international de Calgary et montre comment le Père Lacombe fut l'ami de tous, Indiens et Blancs, à l'heure des mouvements d'immigration en cette province de l'Alberta; celle du bas, qui orne le grand mur de la bibliothèque Rutherford à l'Université de l'Alberta, à Edmonton, montre le missionnaire dans son rôle de pacificateur à certaines heures particulièrement critiques. La compagnie du Canadien Pacifique n'a-t-elle pas reconnu un jour son rôle si décisif en le nommant pour 24 heures son président? (Photos prises dans l'Agence Romaine des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée)

Un sondage séparatiste en Colombie-Britannique?

OTTAWA — "Depuis que la Colombie-Britannique est entrée dans la Confédération en 1871, les politiques du gouvernement du Canada ont-elles aidé ou nui au développement de la Colombie-Britannique?"

C'est là une des 20 questions que le député libéral de Vancouver-Burrard, M. Ron Basford, pose à ses électeurs dans son comté dans un questionnaire qu'il a mis à la poste à Ottawa. Ce questionnaire est adressé à 20,876 foyers dans son comté.

Une autre question qui vient à la suite de celles déjà mentionnées, se lit comme suit: "Les politiciens de la Colombie-Britannique devraient-ils utiliser la menace de se séparer du Canada?"

Il demande également: "Etes-vous contents que le Canada ait un nouveau drapeau distinctif?" "Désirez-vous que vos enfants puissent parler le français?" et "La prochaine élection fédérale devrait-elle avoir lieu cet automne?"

Autres questions

Les autres questions concernent le contrôle étranger des industries et des ressources canadiennes, la politique d'immigration, la reconnaissance de la Chine communiste, Radio-Canada, la division des pouvoirs entre le fédéral et les gouvernements provinciaux, les Nations unies, les lois de divorce, les affaires indiennes et l'enseignement universitaire gratuit.

Le questionnaire "qui n'a pas été imprimé ni expédié avec des fonds publics" conclut avec l'inévitable question: "Etes-vous satisfait du travail accompli par votre député?"

Les réponses peuvent être envoyées au député Basford avec ou sans signature.

Les baptêmes en U.R.S.S.

LENINGRAD (CCC) — En 1963, plus d'un enfant soviétique sur trois à été baptisé.

En 1964, par contre, le nombre avait baissé à un sur cinq, si l'on en croit une enquête organisée par l'Institut de recherches sociologique de Leningrad.

C'est la revue allemande "Herder Korrespondenz" qui donne cette nouvelle dans son numéro du mois d'août. L'enquête a précisé que plus de trois quarts des enfants baptisés venaient de familles qui n'étaient pas passées par l'enseignement secondaire.

L'article y voit le signe que "les travailleurs non spécialisés ont moins tendance à cacher le baptême qu'ils ont demandé pour leurs enfants que les spécialistes qui ont bien davantage à perdre".

La messe du samedi soir acceptée en Afrique du Nord

ALGER (CCC) — A la demande de la Conférence des évêques d'Algérie, de Tunisie et du Maroc, le Saint-Siège a permis qu'en Afrique du Nord la participation à la messe du samedi soir puisse satisfaire à l'obligation de la messe du dimanche.

L'autorisation est donnée pour cinq ans et à titre d'expérience, et à condition que tout soit fait pour que dans l'esprit des fidèles, le dimanche demeure le jour sacré du Seigneur, selon les traditions de l'Eglise.

Les raisons exposées par les évêques à l'appui de leur demande sont les suivantes:

"Les chrétiens de nos diocèses sont très dispersés; beaucoup moins nombreux qu'autrefois, ils couvrent un territoire aussi vaste; par contre le nombre des prêtres a considérablement diminué. Il est impossible dans certaines régions d'assurer la messe le dimanche dans toutes les paroisses de campagne.

"D'autre part, il arrive que les fidèles sont amenés à effectuer un voyage le dimanche, pour un motif de culture ou pour un besoin légitime de détente, après une semaine de travail quelquefois accablant."

PARIS — Avec un milliard de francs ($230,000,000) d'exportations, la société de produits chimiques Rhône-Poulenc s'est classée en 1964 en tête des entreprises françaises exportatrices, dont le total des ventes à l'étranger a atteint 44.4 milliards de francs ($10 milliards).

Le plus haut gradé de l'armée canadienne

OTTAWA — Le lieutenant-général Robert Moncel, qui était le plus jeune brigadier canadien au moment où il commandait une unité blindée lors de quelques-uns des plus violents combats de la campagne du nord-ouest de l'Europe au cours du second conflit mondial deviendra le mois prochain le chef adjoint de l'état-major de la défense et le plus haut gradé de l'armée.

Agé de 48 ans et natif de Montréal, il a été nommé successeur du lieutenant-général Geoffrey Walsh, qui prend sa retraite après 33 ans de service militaire. Cette nomination entre officiellement en vigueur le 1er octobre, mais le lieutenant-général Moncel assumera ses nouvelles fonctions dans cinq semaines environ.

Agé de 56 ans, le général G. Walsh a été chef de l'état-major général de l'armée jusqu'à l'intégration des forces armées l'an dernier, alors qu'il devint le deuxième militaire en importance à l'état-major unifié de la défense après le maréchal de l'air Frank Miller.

Le général Moncel était contrôleur général de l'état-major de la défense depuis le mois de juin 1964. Son successeur n'a pas encore été désigné.

M. Thatcher prêt à rationaliser l'administration en Saskatchewan

REGINA — Le gouvernement de la Saskatchewan se propose de donner suite à autant de recommandations que possible de la commission royale sur l'administration provinciale, a déclaré le premier ministre Ross Thatcher.

M. Thatcher a présenté le rapport de 1,040 pages à une conférence de presse.

La commission, composée de trois spécialistes, fut créée il y a un an. Elle a formulé 177 recommandations à la suite d'une étude des méthodes de l'administration provinciale.

Le rapport fait observer qu'il faut au gouvernement une bonne dose de science administrative moderne pour rationaliser son fonctionnement. On pourrait de la sorte épargner jusqu'à $15,000,000 par année.

Fusion de services

Le gouvernement, dit M. R. Thatcher, a déjà réorganisé son département de la Santé dans le sens des recommandations de la commission.

Une fusion entre les services médicaux et hospitaliers de ce département, où la commission a découvert des doubles emplois, est déjà réalisée.

Le document ne signifie pas que l'on va mettre à pied des fonctionnaires, rappela M. Thatcher, mais il se peut que certains d'entre eux soient transférés par suite de l'application du programme.

Epargnes

Le juge F. W. Johnson, président de la commission, est d'avis que la réalisation du programme suggéré devrait s'échelonner sur une période de cinq ans.

Pour sa part, le Dr Lloyd Barber, doyen de la Faculté de commerce de l'Université de Saskatoon et membre de la commission, croit que l'application des recommandations permettra en certains cas aux "citoyens d'obtenir plus pour leur dollar et partant de réaliser des épargnes".

Il a noté que la commission est d'avis que les techniques, normes et systèmes employés ailleurs dans l'administration pourraient être appliqués avec succès par le gouvernement.

"Certes, a-t-il déclaré, l'application par le gouvernement des méthodes utilisées dans l'entreprise privée peut susciter certaines difficultés, mais nous croyons la chose possible et de nature à renforcer le jeu de la démocratie".

Si l'entreprise privée dispose à l'intérieur même de ses cadres des moyens d'effectuer des changements administratifs, le secteur public, par contre, risque de par sa nature même de devenir rigide. "Nous avons indiqué les moyens de faire disparaître cette rigidité, a-t-il déclaré.

Le juge Johnson croit en la nécessité de revisions périodiques en vue d'évaluer les progrès accomplis.

Des massacres au Sud-Soudan

DAKAR (CCC) — Nous reproduisons ci-après le texte intégral d'un article paru dans l'hebdomadaire africain "Afrique nouvelle" de la semaine du 5 au 11 août, sous le titre "Terreur et massacres au Soudan".

Le Dr Leslie Brown, archevêque anglican de l'Ouganda, et Mgr Joseph Kiwanuka, archevêque catholique de Rubaga, doyen de l'épiscopat africain, ont adressé une lettre commune au Premier Ministre soudanais, avec copie au Secrétaire général de l'Organisation de l'Unité Africaine (O.U.A.), M. Diallo Telli, pour protester au nom de "leurs quatre millions de fidèles contre les persécutions" dont sont l'objet les populations au Soudan méridional.

"Beaucoup de sang a été versé, écrivent les deux Archevêques: Des fidèles sans défense, qui s'étaient réfugiés dans les mosquées ou les églises, ont été tués". En conclusion, ils demandent qu'une enquête soit menée par une Commission de l'O.U.A., afin de parvenir à une solution durable et acceptable.

D'autre part, les agences de presse catholiques annoncent que les nouvelles de massacres perpétrés ces dernières semaines par les troupes soudanaises ont amené le Saint-Siège à entreprendre de nouveaux efforts sur le plan diplomatique.

Il avait chargé le Nonce Apostolique au Caire, Mgr Mario Brini, de prier le Président Nasser d'effectuer une mission de médiation auprès du gouvernement de Khartoum. L'Osservatore Romano a publié le vendredi 30 juillet, une note de protestation contre les événements qui se déroulent au Soudan.

La version officielle présente les récentes tueries comme la riposte à une agression de la part de rebelles armées. "L'armée a répondu coup pour coup", affirmait le ministre de l'Information, M. Abdel Rahman Ali Nur. Propos confirmés par le ministre de l'Intérieur, M. Ahmed El Mahdi qui commente: "Les rebelles du Sud ont reçu la sévère leçon qu'ils méritaient". Il est regrettable, enchaina le Ministre, que des rapport déformés aient trouvé créance aussi bien dans le Sud qu'à l'étranger. En suite de quoi les représentants diplomatiques du Soudan ont reçu mission de rétablir la "vérité" et de mettre un terme aux "calomnies" dans les pays où ils sont en fonction.

Cependant, les relations de témoins oculaires nous donnent une image différente de cette "leçon" administrée aux "rebelles" du Sud. Selon ces témoins, une première tuerie a eu lieu le 9 juillet dernier, à Juba, capitale du Sud: plus de 1,400 personnes y auraient trouvé la mort. Au point de départ: le meurtre d'un officier de l'armée, assassiné par des inconnus et dont la tête fut exposé à un carrefour. Lorsque la chose fut découverte, les troupes bouclèrent la ville et se mirent à tirer systématiquement sur les habitants, avec des armes automatiques, tandis que le feu était mis aux habitations de paille. La tuerie dura de minuit à midi. Certains habitants s'étaient réfugiés dans une église: ils furent massacrés.

Ce même jour, Mgr Irénée Dud, Vicaire apostolique de Wau, se rendait en voiture à Juba, accompagné de deux prêtres. Sa voiture se trouva soudain prise sous le feu des soldats gouvernementaux. Les occupants s'enfuirent à travers la jungle, poursuivis par les soldats gouvernementaux, qui continuaient à faire usage de leurs armes. L'Evêque et ses compagnons purent traverser un marais, obstacle que les soldats ne se hasardèrent pas à affronter.

Deux jours plus tard, à Wau, autre ville du Sud, la police soudanaise fusillait 72 personnes: ces gens se trouvaient à un repas de noce.

Vente de blé sensationnelle qui arrive au bon moment

OTTAWA — La dernière vente de blé canadien à la Russie, estimée à $450,000,000, aura plus de répercussions sur l'économie canadienne et le climat des affaires que les contrats précédents passés entre le Canada, la Russie et la Chine communiste. C'est ce qu'a révélé à Ottawa une source bien renseignée.

La nouvelle vente, qui a été rendue publique à Winnipeg par la Commission canadienne du blé et le ministre du Commerce, M. Sharp, a pour termes l'exportation en Russie d'ici le 31 juillet de l'année prochaine de 187,000,000 de boisseaux de blé, en plus des 27,000,000 de boisseaux vendus la semaine dernière.

Cette quantité est plus importante que la quantité couverte par l'entente à longue échéance passée entre la Chine communiste et le Canada en 1963, et n'est dépassée que par le contrat de 239,000,000 de boisseaux signé avec la Russie en 1963. Ce dernier contrat a été évalué à environ $500,000,000.

Ces deux contrats précédents couvraient cependant une période de trois ans, même si la plus grande partie du blé devait être expédiée durant une période de 12 mois.

Le nouveau contrat de vente de blé couvre une période d'un peu moins d'un an.

D'après le contrat précédent, le Canada devait livrer à la Russie 212,200,000 boisseaux dans l'année commençant le 1er août 1963 et se terminant le 31 juillet 1964.

Envol à Cuba

Pour l'année 1964-65, les statistiques, établies jusqu'à la fin de juin, indiquent des envois de blé de 6,915,162 boisseaux. Cuba a reçu 7,318,299 boisseaux, qui faisaient partie d'une entente supplémentaire signée en octobre 1964, qui devint ensuite partie du contrat russe.

On a fait remarquer que le contrat signé avec la Russie arrive à un moment où les producteurs des Prairies s'attendent à une récolte exceptionnelle, mais non pas à une récolte record.

Elle coïncide de plus avec le moment où le Canada semble s'être enfin sorti de l'impasse dans laquelle le poussaient les immenses réserves de blé accumulées d'année en année, impasse très nuisible à l'économie. Dans les quatre années qui précédaient la signature du premier contrat d'exportation à la Russie, les surplus annuels de blé canadien se chiffraient par 588,000,000 de boisseaux, et sont même allés jusqu'à 648,000,000 de boisseaux.

Dès la signature du contrat, ce chiffre est devenu 391,000,000 de boisseaux et, depuis, varie entre 460,000,000 et 490,000,000 de boisseaux.

On estime que le surplus de blé cette année sera de 500,000,000 de boisseaux.

Renouveau de l'économie

Le renouveau de l'économie qui ne manquera pas de résulter de cette vente se fera sentir dans tous les secteurs.

Les sociétés de transport et les manutentionnaires de blé de l'Est du pays profiteront de ce nouveau contrat, puisque tout ce blé sera envoyé le long du St-Laurent et en partance de ports de la côte Atlantique.

Dans l'Ouest du pays, les contrats précédents ont eu un effet salutaire sur la vente de machinerie agricole et de matériaux de construction, ainsi que sur la vente au détail en général.

Certains milieux d'Ottawa laissent entendre que ce nouveau contrat est un présage particulièrement heureux pour l'avenir. Les premiers contrats, parce qu'ils s'échelonnaient sur une période de trois ans, perdaient de leur importance aux yeux des hommes d'affaires. Le nouveau contrat aura un effet psychologique plus important, à cause de son importance, des limites de temps qui ont été fixées et du fait qu'il a été signé à un moment où la conjoncture économique traversait une crise d'incertitude.

En Saskatchewan

Le premier ministre de la Saskatchewan, M. Ross Thatcher, a déclaré à la suite de l'annonce de la signature du nouveau contrat, que le gouvernement devrait étudier la possibilité d'acheminer une partie de ce grain par le port de Churchill, au nord du Manitoba.

Selon lui, il s'agit d'un trajet logique et qui permettrait aux fermiers de la Saskatchewan de réaliser d'importantes économies de frais de transport. Il a demandé à la Commission du blé d'étudier sa proposition dans le plus bref délai possible, à cause de la courte période d'ouverture du port de Churchill.

Dans l'esprit du concile

Au moment où va reprendre le second concile du Vatican paraît un intéressant ouvrage sur le dialogue des religieux avec le monde. Dixième cahier de la Conférence religieuse canadienne, l'ouvrage est tout à fait dans l'esprit de l'époque que nous vivons et démontre que l'Eglise sait s'adapter au siècle. "Donum Dei", tel est le titre du volume.

Fonds St-Onge — Fonds 203

Après beaucoup d'instances, nous avons obtenu un état de compte des dépenses encourues à l'occasion de la "grève scolaire" des "21 de St-Vital". On se souvient des parents de la paroisse St-Emile qui ont retenu leurs enfants à la maison en protestation contre la loi limitant le transport scolaire gratuit aux élèves de l'école publique. A cette occasion, nous avons lancé le "Fonds St-Onge", du nom du père de famille qui a été désigné comme défendeur dans le procès institué par les autorités en vertu de la loi de la fréquentation scolaire. Plus de 1,700 personnes ont envoyé une obole en signe de solidarité avec ces champions du droit des parents. Le cas a été décidé en appel, en faveur de M. et Mme St-Onge, grâce à un détail technique qui a toutefois empêché un règlement de la question de principe.

Depuis ce temps, l'approbation de la loi des services partagés a ouvert la voie à des ententes entre commissions scolaires et écoles privées au sujet du transport gratuit des élèves des écoles paroissiales. C'est en raison de cette nouvelle situation que nous croyons pouvoir fermer les livres du "Fonds St-Onge". En insistant auprès des chefs du mouvement, nous avons réussi à découvrir qu'en plus des dépenses évidentes (frais de cours, déboursés d'avocats, honoraire minime d'avocats, perte de salaire, etc.), il a fallu engager deux institutrices supplémentaires afin que les enfants puissent rattraper le temps perdu et ne pas doubler leur année. Toutes ces factures dépassent le total des dons recueillis par notre "Fonds".

En même temps, on ne cesse de solliciter de l'aide en faveur d'un autre groupe de parents de Saskatoon qui ont eu recours à une grève semblable afin d'obtenir la reconnaissance de leurs droits, soit à l'enseignement de la langue maternelle, soit à l'enseignement du catéchisme en langue française. Entre les deux situations, une légère variation sur le même thème des droits des parents.

Ce rapprochement des causes, ainsi que la générosité remarquable de nos lecteurs de la Saskatchewan envers les bénéficiaires du Fonds St-Onge ont déjà justifié un don pour venir en aide aux parents de Saskatoon et il semblerait que la magnanimité justifierait une autre obole au moment de fermer les livres de ce Fonds St-Onge. Ceci d'ailleurs en conformité des réponses qui ont été reçues à un questionnaire sur la disposition de cet argent, dont la responsabilité nous pèse.

Selon notre comptable, dévoué et compétent, M. Clément LeClaire, et selon le livre de banque, nous avons reçu $2,121.09 en dons et $44.06 en intérêts, moins $5.50 pour échanges. Les déboursés pour avocats, frais de procès, etc., s'élèvent à $316.20. Nous avons fait un don initial de $25.00 aux parents de Saskatoon. Ce qui laisse un solde de $1,818.45. L'école de St-Emile, cependant, est déficitaire de $2,323.50 pour frais d'enseignement supplémentaire et le Comité scolaire de Saskatoon nous annonce que ses ressources sont épuisés, par suite des dépenses courantes de publicité, téléphone, recherches, etc.

Nous avons cru, par conséquent, clore cette entreprise par un chèque de $1,718.45 à l'école St-Emile, laissant un montant de $100.00 à être envoyé au Comité des parents de Saskatoon. Comment mieux terminer cette campagne de solidarité que par un geste généreux à l'égard de ceux qui continuent à chercher justice pour leurs enfants?

Nous remercions tous ceux qui ont bien voulu contribuer à cette campagne par leurs oboles, leurs messages et leurs gestes. Un merci spécial à M. Clément LeClaire qui s'est occupé de la comptabilité, parfois très onéreuse. Merci à M. le dentiste P.-E. LaFlèche, notre sage vice-président, qui a bien voulu faire le lien avec le Conseil de la Vie Française. Enfin, merci à tous ceux qui voudraient contribuer à ces bonnes causes, à titre personnel.

Noirs et Blancs

Il y aura un siècle, le 18 décembre de cette année, que la constitution américaine a été amendée dans le but d'émanciper trois millions d'esclaves noirs en leur accordant tous les droits de la citoyenneté. C'est un trait distinctif de la vie politique qu'il a fallu trois ans pour faire reconnaitre ainsi le principe énoncé par le président Abraham Lincoln, dans sa déclaration mémorable du jour de l'an 1863.

Aujourd'hui, la population noire des Etats-Unis atteint le chiffre de 20,000,000, soit dix pour cent de la population du pays, chiffre égal à celui du peuple canadien, et un autre président vient de réussir le passage d'une loi qui rendra effectif, enfin, l'amendement constitutionnel de 1865.

Ces faits font comprendre pourquoi on dit avec raison que le problème noir c'est un problème blanc. L'apathie et l'hostilité de la masse des citoyens d'une démocratie fixent les limites de toute réforme législative et permettent à une minorité importante d'empêcher le passage et, ensuite, la mise en vigueur de telles lois, même quand on a réussi à y rallier un vote majoritaire. C'est un point à retenir à l'heure actuelle, en jugeant l'agitation et la violence des Noirs américains. Si leur conduite semble parfois illégale, il est indisputable qu'ils s'inspirent de principes naturels et constitutionnels auxquels plusieurs lois et traditions régionales font obstacle. Il serait préférable de faire foi à la machinerie démocratique, mais il vient un temps où la lenteur de celle-ci suscite l'exaspération. Car si au fond ce problème américain est un problème d'éducation des Blancs, il ne faut pas oublier que le Noir, aux prises avec des fardeaux économiques, sociaux et moraux, ne peut pas attendre indéfiniment pour sauver sa dignité humaine.

Dans un récent numéro de **Newsweek**, par exemple, on a montré que la structure familiale chez les Noirs craquait partout. On perdra ainsi la source principale de l'influence des chefs religieux et modérés et on ouvrira les portes à la création d'un peuple massivement immoral et criminel. Il faut en conclure que l'élément "religieux" de cette race, celui qui à présent mène la bataille de la libération par des méthodes pacifistes et morales, perdra peu à peu son influence et cédera la primauté aux éléments violents.

Tous les amateurs de la cause noire, et il y en a un grand nombre parmi les Blancs, savent que le droit de vote, en pays démocratique, finit par régler les problèmes sociaux. Ils savent aussi que les programmes de bien-être social, notamment la guerre contre la pauvreté lancée par le président Johnson, aideront directement la population noire. Mais il va falloir agir encore plus vigoureusement, peut-être sous forme d'un état d'alerte national pour assurer à ces millions d'êtres humains, surtout dans les grandes villes, une alimentation normale, un logement convenable, l'abolition des règlements restrictifs des syndicats, l'accès à des écoles de qualité, et une campagne intensive contre les criminels qui exploitent leurs faiblesses.

Au Canada, il est facile de se scandaliser de ce problème américain et de demander la tête de ceux qui en deviennent, à force d'une publicité unilatérale, des boucs émissaires. Mais la discrimination raciale ou autre, à base de préjugés, n'est pas l'héritage exclusif d'un peuple ou d'un autre. Ainsi que le disait un éminent avocat juif, à l'occasion d'une conférence à Winnipeg: "J'ai passé ma vie à me débarrasser de préjugés, ceux de ma jeunesse et ceux que j'ai acquis chaque année depuis."

Offrir à chacun chance égale de grandir, d'atteindre un niveau raisonnable de sécurité, de développer ses talents, d'accumuler les biens de l'esprit et de l'âme, est un but de la société canadienne, bien au-delà des possibilités d'une partie importante de notre population. Il faut souvent que le gouvernement intervienne pour y apporter une solution. Mais il reste toujours une tâche énorme pour les personnes et les sociétés volontaires, qui se penchent sur le sort de leurs concitoyens. Et enfin, si cela ne suffit pas, on peut toujours se rendre aux Etats-Unis prêter main-forte.



Les émeutes raciales de Los Angeles, de Chicago et en d'autres grandes villes américaines ont déjà un lourd bilan de morts, de blessés, de dégâts matériels. Le président Johnson a su rappeler à tous les citoyens des Etats-Unis qu'une vraie solution ne peut être trouvée que si "tous les Américains frappent à leur racine même ces maux que sont la discrimination et la pauvreté dans le pays . . . lesquelles préparent le terrain à la violence sans but". Les journaux, relatant tous ces faits, multiplient à l'occasion les anecdotes, dont celle des six Filles de la Charité de St-Vincent de Paul (ci-dessus), de la Maison Marillac, centre de bien-être social de Chicago, qui ont été amenées devant le juge parce qu'elles avaient nui à la circulation en prenant part à une démonstration en faveur des Noirs. Le juge les condamna à $25.00 d'amende, chacune, mais les Soeurs répondirent que l'argent en leur possession est totalement consacré aux pauvres, et donc ne peut servir à payer des amendes. Le juge dut alors condamner les religieuses au travail forcé temporaire dans une maison de détention. Toutefois, deux avocats noirs qui étaient présents en cour correctionnelle s'offrirent volontairement à payer les amendes, et le juge s'empressa d'accepter.

Progrès et problèmes des écoles secondaires dans les centres ruraux franco-manitobains

Depuis l'avènement de l'administration Roblin, le budget provincial pour l'instruction a connu un essor remarquable. On a dépensé par exemple $49,710,000 pour la construction d'écoles. Le tableau suivant illustre le nombre de classes que le Département d'Education a mis sur pied, de 1959 à 1963:

	élémentaires	secondaires	total
1959-60	73	512	585
60-61	219	725	954
61-62	359	788	1,147
62-63	284	344	628
	935	2,379	3,314

Entre les années 1952 et 1962, les dépenses pour fins d'éducation au Canada ont passé de 584 millions à 2,036 millions de dollars.

Au Manitoba, l'inscription d'élèves au niveau secondaire augmente huit fois plus vite que la population. Aujourd'hui, un Manitobain sur 4.5 s'inscrit à l'école secondaire; en 1952 il y en avait un sur 5.7.

Tout cela a touché le portemonnaie du contribuable. Alors qu'en 1952 chaque Manitobain déboursait $32.00 per annum au Département d'Education, il en débourse maintenant $68.00.

C'est le Département d'Education qui jouit du plus gros budget parmi les ministères du gouvernement. Le premier ministre a de nouveau signalé, lors de la conférence fédérale-provinciale, son désir d'accorder à l'éducation la priorité sur toutes autres dépenses gouvernementales.

Quelle est la position des écoles secondaires situées dans les milieux à prédominance canadienne-française? Les étudiants canadiens-français se comparent-ils bien à ceux de langue anglaise? Quelles orientations ces écoles devraient-elles prendre? Telles sont les questions que nous avons posées à trois personnes bien au courant: M. René Préfontaine, directeur de la recherche et chargé des relations extérieures pour la Manitoba School Trustees Association, le R. F. Fernand Marion, C.S.V., directeur du Collège St-Joseph d'Otterburne, et M. René Deleurme, directeur de l'école secondaire de St-Norbert.

Les étudiants

L'étudiant canadien-français au palier secondaire est ordinairement l'égal de son confrère anglophone. Ceux qui pourraient les croire moins intelligents ou moins intéressés doivent se rappeler que la plupart des plus doués se dirigent vers le Collège, le Juniorat ou le Petit Séminaire. M. Préfontaine dit que le nombre d'étudiants canadiens-français qui abandonnent la classe avant d'arriver au terme de leurs études n'est pas plus élevé dans nos écoles qu'ailleurs.

Le curriculum

Les curricula évoluent sans cesse. M. Préfontaine déclare qu'il faudra dans l'avenir orienter plus d'élèves vers le cours général, préférablement au cours d'immatriculation qui prépare directement aux études universitaires. Par ce cours général, où l'accent est mis sur les sujets pratiques, l'étudiant se familiarise avec les problèmes auxquels il fera face à sa sortie de l'école. Le Département d'Education est en voie d'élaborer un curriculum des plus progressifs. Selon le Frère Marion, ce curriculum, encore au stage embryonnaire, s'avère très à point.

Le français

L'enseignement du français est limité par l'Acte scolaire. Dans les écoles secondaires canadiennes-françaises, on enseigne en général une heure de français par jour. Cependat, au Collège d'Otterburne, on enseigne le français quelque deux heures quotidiennement. En dépit de cela, la mentalité des élèves penche évidemment vers l'anglais. L'on peut s'imaginer l'effet d'ensemble dans les autres écoles secondaires où les élèves anglophones côtoient ceux de langue française, où le personnel n'est pas intégralement français, et où l'on enseigne moins qu'une heure par jour le français.

Consolidation

Dans ce domaine, les divisions scolaires "canadiennes-françaises" ont pris de l'avance. Les experts en éducation sont d'avis que la centralisation des écoles secondaires va habituellement de pair avec le progrès. Cela se comprend, parce que l'on peut ainsi embaucher de meilleurs professeurs à des salaires plus élevés. On peut aussi construire davantage. Dans les divisions de la Montagne, du Cheval-Blanc, de la Rivière-Rouge et de la Rivière-Seine, 72 pour cent du nombre original de districts scolaires ont fermé, dissous ou consolidé leurs écoles.

Dans le reste de la province, le chiffre est de 60.5 pour cent. La consolidation chez les écoles canadiennes-françaises doit être encore accélérée, au dire de MM. Préfontaine et Deleurme. Nos paroisses doivent songer sérieusement à franchir ce pas, même si, en perdant l'école, le village perd un précieux atout.

La quinzième recommandation du Rapport Michener accorderait aux divisions scolaires le pouvoir exclusif de taxation pour les logis des écoles élémentaires. L'Association des Commissaires d'Ecoles de Langue Française du Manitoba a donné son plein appui à la suggestion. Tout en soulignant les bienfaits apportés par la consolidation déjà effectuée, l'Association fait remarquer dans un rapport que de petites entités scolaires indépendantes et séparées ne peuvent plus assurer une excellente éducation. En centralisant les ressources humaines et matérielles au sein d'une division, il serait possible d'embaucher un surintendant qui coordonnerait tout l'effort éducationnel aux niveaux élémentaire et secondaire. Une telle super-consolidation permettrait aussi de payer au personnel enseignant un salaire identique à celui qu'offrent les divisions anglophones. On récupérerait ainsi, peut-être, une foule de professeurs qui ont choisi d'enseigner dans un milieu anglais afin de toucher un salaire plus élevé.

Le Collège d'Otterburne

Dans le cadre de l'école secondaire, Otterburne semble être à l'avant-garde. Une des rares écoles secondaires pour garçons avec pensionnat dans la province, elle n'accepte plus de "cas problèmes". L'an prochain, comme à St-Norbert, l'on y jouira des services d'un orienteur professionnel. C'est la seule école secondaire publique qui dispense quelque deux heures de français par jour. Elle est, en plus, très appréciée. Depuis trois ans, on ne fait plus de recrutement. Otterburne ne fait pas, non plus, compétition aux trois institutions de St-Boniface, puisqu'on n'y accepte pas d'élèves en huitième.

Cette maison a sans doute ses problèmes, mais la direction actuelle semble vouloir lui donner une orientation lucide et adaptée.

Conclusion

Les problèmes occasionnés par le manque d'intérêt chez la plupart des étudiants à l'école secondaire, par l'effort de centralisation que l'on doit poursuivre, et par la quantité pitoyable de français qu'on y dispense, se trouvent à la source même de l'Education. Il est à espérer que les associations de commissaires d'écoles et d'instituteurs de langue française puissent les solutionner. Mais, puisque l'éducation engage avant tout les parents, les solutions viendront d'eux en définitive. Chose certaine, pour ce qui est du français, ça presse.

Paul-Emile LEBLANC.

Les Franco-Manitobains catholiques à la croisée des chemins

par Vincent PRINCE

Pour les parents catholiques du Manitoba, y compris ceux de langue française, la nouvelle législation provinciale qui permet à leurs enfants de partager gratuitement certains services des écoles publiques constitue une victoire morale dont on serait mal venu de minimiser l'importance. Cette législation constitue une "brisure psychologique" avec une vieille mentalité à la fois anglo-saxonne et protestante (United Church).

Voilà, résumée, la réaction de plusieurs catholiques canadiens-français de cette province avec qui nous causions du problème, au cours des derniers jours. Cette réaction est à peu près unanime. Par contre, on n'est plus aussi unanime lorsqu'il s'agit de décider s'il faut tenter désormais d'obtenir un élargissement de cette "brisure", c'est-à-dire poursuivre la lutte sur le plan confessionnel, ou l'orienter plutôt maintenant sur le plan culturel, c'est-à-dire celui de la langue.

Pour ceux qui veulent poursuivre la lutte au niveau confessionnel, l'argumentation mise de l'avant se ramène à ceci: "Par sa nouvelle législation des services partagés, le premier ministre Duff Roblin a entrebâillé une porte qui était hermétiquement fermée depuis 1890; on peut espérer élargir cette ouverture. Le plus difficile est maintenant fait. Abandonner la bataille à ce moment-ci, serait une abdication incompréhensible, un manque de foi dans l'avenir d'une cause juste et raisonnable".

Des écoles françaises seraient catholiques

Pour les autres, au contraire, la victoire remportée est si mince, si disproportionnée aux efforts déployés par plusieurs générations, que tout espoir d'amélioration sensible de ce côté doit être abandonné. Attendre un autre 70 ans pour une nouvelle victoire aussi peu convaincante, c'est vraiment perdre son temps. La résistance, croient-ils, serait beaucoup moins forte au palier de la langue. Alors, pourquoi ne pas tenter sa chance plutôt de ce côté-là? Si les Franco-Manitobains obtiennent des écoles de leur langue, ces écoles, après tout, ne seront-elles pas aussi catholiques?

Cette dernière attitude est, notamment, celle de M. Raymond Bernier, président de l'Association d'éducation canadienne-française du Manitoba. Elle est partagée par une couple d'autres personnalités laïques très importantes du diocèse de St-Boniface. Et qui sont d'excellents catholiques, par surcroît.

(Un très distingué représentant de la minorité franco-albertaine que nous rencontrions, par hasard, dernièrement, nous disait que cette thèse, qu'il partage personnellement, prévaut aussi chez un grand nombre de ses compatriotes albertains. Le temps est venu, a-t-il dit, de lutter avant tout pour des écoles françaises. Nous pourrions vaincre beaucoup plus facilement la résistance anglo-saxonne de ce côté. Il faut profiter du climat créé par l'enquête royale sur le biculturalisme et le bilinguisme, ajoutait-il. D'ailleurs, ce même Franco-Albertain nous disait sa conviction que le même point de vue gagne énormément de terrain chez les minorités de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique.)

L'autre attitude nous a paru être celle du haut clergé, gardien avant tout, évidemment, des valeurs spirituelles. Mais le haut clergé, semble-t-il, laisse les laïques assumer pleinement leurs responsabilités à l'intérieur des mouvements dits patriotiques. Et certains prêtres ne seraient pas antipathiques à l'idée d'un combat sur le plan ethnique d'abord.

La "brisure"

Nous disions que tous les Franco-Manitobains que nous avons rencontrés s'entendaient généralement pour qualifier la nouvelle politique de services partagés de "victoire morale" pour les catholiques. Jusqu'ici, et malgré les luttes les plus acharnées, on n'avait pu ébranler la mentalité traditionnelle anglo-saxonne et protestante qui, ici, ne voulait rien entendre à l'encontre du principe sacré de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. L'Eglise Unie était à l'avant-garde de cette opposition à tout changement. On ne voulait que d'une école: l'école publique ou d'Etat. Toute autre école devait se financer entièrement par des contributions privées.

Plusieurs députés au Parlement de Winnipeg sont membres de l'Eglise Unie. L'un d'eux, et l'un des plus influents dans le groupe Roblin, avouait à un prêtre canadien-français que cette affaire des services partagés lui avait causé un grave problème de conscience. Sa conscience s'y opposait. Par contre, il se déclara vaincu quand on lui fit valoir qu'une application stricte de ses principes équivalait à nier à des milliers de parents le droit à l'école de leur choix pour leurs enfants.

Mais, encore une fois, il s'agit plus d'une victoire morale que d'un gain substantiel. En pratique, dans les milieux ruraux, il arrive que les catholiques sont groupés et que leurs écoles, tout en étant dirigées par eux, sont officiellement "publiques" et donc financées par les taxes générales. Et, en ville, où la nouvelle politique s'appliquera surtout, elle n'apportera qu'un soulagement très secondaire. Il est vrai que les parents n'auront pas à payer pour le transport et les manuels de leurs enfants, que ceux-ci pourront, à l'occasion, utiliser les gymnases ou les laboratoires des écoles publiques, mais le fond du problème demeure à peu près entier.

Des miettes

En effet, les parents catholiques devront encore défrayer de leurs propres deniers la construction, l'entretien et l'équipement de leurs écoles et payer seuls les salaires de leurs instituteurs et institutrices. On reconnaitra qu'on n'a pas tellement allégé leur fardeau et que l'injustice demeure encore à peu près entière.

Il y a quelques années, une commission royale d'enquête, la commission Macfarlane, du nom de son président (un ancien sous-ministre de l'Education), avait recommandé une mesure de justice bien plus grande pour les catholiques. Le fait que le gouvernement, qui pouvait pourtant s'abriter derrière pareille commission, n'a pas cru pouvoir aller plus loin qu'il ne vient d'aller, explique l'attitude passablement pessimiste de plusieurs de nos compatriotes canadiens-français et catholiques. Ce qu'on vient de gagner, disent-ils, ne représentent que des miettes et n'autorise aucun espoir sérieux pour l'avenir. Nous ne sommes pas prêts à attendre un autre demi-siècle pour des concessions probablement aussi insignifiantes que celles que nous venons d'obtenir.

La parité avec le Québec

On a vainement tenté d'obtenir des amendements à la récente législation sur les services partagés. La lutte a été menée, en particulier, par l'Association du Manitoba pour l'égalité en éducation. Elle n'a rien donné.

L'Association d'éducation canadienne-française du Manitoba, comme telle, s'est abstenue de la lutte. Elle n'a apparemment pas voulu mêler les cartes. Même si, en vertu de sa constitution, ses membres doivent être à la fois catholiques et français, son engagement se situe d'abord sur le plan culturel.

Pour M. Bernier, son président, un ancien fonctionnaire à la retraite, qui s'exprime en un français fort châtié et dont l'esprit paraît fort bien meublé, l'objectif ultime à atteindre pour nos compatriotes du Manitoba, c'est un traitement égal à celui que la minorité anglaise reçoit dans le Québec. Pas plus, si l'on veut, mais pas moins.

Deux thèses en présence

Evidemment, parmi ceux qui revendiquent les droits du français au Manitoba, l'unanimité n'est pas encore réalisée sur la part à faire à l'anglais. Tous sont d'accord pour reconnaître que les nôtres doivent posséder l'anglais à perfection, mais on diffère d'opinion sur les moyens d'y arriver. Certains, semble-t-il, sont prêts à sacrifier passablement le français pour ce faire, tandis que d'autres prétendent, au contraire, qu'on doit être français d'abord, parler l'anglais ensuite.

Le danger auquel on s'expose en mettant trop l'accent sur l'anglais, nous disait M. Bernier, c'est que, sans s'en rendre compte, peut-être, on devient des hommes de culture anglaise qui parlent le français par surcroît. On ne peut se réclamer de deux cultures, dit-il. Nous devons être de culture française. Et ici, ce n'est pas être anglais qui est difficile, c'est être français. L'anglais nous envahit par tous les pores de la peau. C'est contre cela qu'il faut se galvaniser.

L'enseignement en français

De façon concrète, M. Bernier croit que pour s'intégrer à la culture française l'enfant doit recevoir exclusivement son enseignement dans la langue maternelle durant les premières années du cours primaire. Ce n'est pas avec une heure ou deux d'enseignement en français qu'on va faire de véritables français de nos jeunes.

M. Bernier ne nous l'a pas dit, mais il nous a semblé que la résistance à l'anglais chez quelques-uns des nôtres n'était pas aussi forte qu'on pourrait le souhaiter. On se fait angliciser là-bas un peu sans s'en apercevoir. On n'a qu'à suivre le courant. C'est beaucoup plus facile. On pourrait faire davantage parfois à l'intérieur des lois actuelles, on pourrait davantage profiter des tolérances reconnues, et on ne le fait pas toujours. La lutte à contre-courant reste généralement le fait des élites. C'est à elles qu'il revient de soulever les autres, de les convaincre de l'utilité de la lutte.

La visite de M. Lesage

M. Bernier nous dit que son association est à se restructurer, particulièrement au niveau local, afin d'agir comme un levain plus puissant dans la pâte. Elle a déterminé trois pôles d'action pour ses cercles locaux: la famille, la vie économique et les loisirs. Il faut que le dynamisme français rayonne dans ces trois milieux. Nos gens, dit-il, ont besoin d'une motivation pour demeurer français. C'est à nous de la leur donner.

En d'autres termes, avant d'entreprendre des démarches vraiment sérieuses pour obtenir auprès des "autorités anglaises" une reconnaissance plus étendue du fait français, il faut amener les Franco-Manitobains à la désirer fortement eux-mêmes. On décroche rarement ce que l'on ne désire que mollement.

Certains Franco-Manitobains ne nous ont pas caché qu'ils attendaient beaucoup de la tournée de trois semaines du premier ministre Lesage dans l'Ouest, en septembre. Il faut espérer que ses discours vont nous secouer, ont-ils dit.

(La Presse)

En feuilletant le journal

Je me souviens...

par J.-R. Doiron

Il y a 10 ans (1955)

"Saturday Night" rapportait qu'en 1954 on avait vendu 310,000 nouvelles autos au Canada. Ceci représentait une dépense de $620 millions. Evidemment les automobiles d'occasion ne sont pas comptées dans ces chiffres, non plus que le coût d'essence, d'huile, de pneus ou de réparations. En ajoutant ces frais supplémentaires, on serait facilement arrivé au milliard de dollars.

Les Acadiens, au nombre de 1,200,000, célébrait le bicentenaire de la déportation des leurs en 1755. On fêtait la survivance de ces valeureux martyrs qui ont accepté toutes les souffrances et toutes les humiliations pour rester fidèles à leurs consciences, à leurs coutumes, à leurs aspirations. La fête était marquée par un pèlerinage à Grand-Pré, le centre d'origine du Grand Dérangement.

Il y avait dix ans, en 1955, que la loi des allocations familiales était en opération. On comptait 2,206,129 familles comprenant 5,205,290 enfants qui bénéficiaient de ces allocations.

Il y a 20 ans (1945)

A St-Boniface, Son Exc. Mgr Georges Cabana, archevêque-coadjuteur de St-Boniface, élevait à la prêtrise le R. P. Georges Ramaekers, S.J. Le nouveau prêtre était un ancien du Collège de St-Boniface, endroit où il célébrait sa première messe, assisté du R. P. Alfred Bernier, S.J., son ancien professeur. (Le Père Ramaekers, ancien visiteur des écoles du Manitoba, quitte le Manitoba cet été pour aller poursuivre des études en France.)

La Liberté et le Patriote reproduisait une dépêche de Paris annonçant la condamnation à mort du maréchal Pétain. Cette dépêche disait en partie: "Le maréchal Pétain, l'illustre héros de Verdun, a été condamné à mort mercredi matin par trois juges et un jury de 24 hommes, à la suite d'un procès qu'on lui a fait subir et qui demeurera célèbre dans l'histoire comme étant la plus grande parodie de la justice que l'on ait connue en France depuis la Révolution Française".

Les pertes totales en vies humaines au cours de la guerre 1939-45 étaient estimées à plus de 47 millions. Ces pertes comprennent les civils autant que les militaires. Les différents gouvernements ont fourni les chiffres suivants: l'Allemagne, 18,400,000; la Russie, 5,300,000; le Japon, 2,700,000 (ceci ne comprend pas les pertes subies en Chine); le Commonwealth Britannique, 1,427,634; les Etats-Unis, 1,110,000; la Chine, 3,100,000; la Pologne, 8,400,000; la France, 2,130,000; la Roumanie, 750,000; l'Italie, 633,000; la Grèce, 574,000; la Finlande, 265,000; la Hollande, 17,000; la Hongrie, 18,000. Les chiffres donnés pour l'Italie, la Hollande et la Hongrie sont incomplets. Il n'y avait pas de chiffres pour la Belgique, la Norvège, la Yougoslavie et la Tchécoslovaquie.

Il y a 30 ans (1935)

L'hon. H. H. Stevens, ex-ministre dans le cabinet Bennett et fondateur du parti de la restauration nationale, était à Winnipeg dans une tournée d'organisation du nouveau parti en vue des élections fédérales annoncées pour le 14 octobre 1935. On comptait déjà 143 candidats dans les provinces des Prairies qui se préparaient à briguer les suffrages dans cette élection. La Saskatchewan en comptait 58, le Manitoba 48 et l'Alberta 37.

L'as américain Wiley Post et le comédien de réputation internationale Will Rogers perdaient la vie lorsque leur avion s'écrasait en Alaska. Wiley Post avait été le premier pilote à faire le tour du monde en avion. Il avait accompli cet exploit en huit jours. Will Rogers était surtout reconnu pour ses films et ses écrits humoristiques.

Mgr Charles Maillard, P.D., curé de Gravelbourg jusqu'à sa retraite au printemps de 1935, se retirait à St-Lambert, P.Q. Tout comme il avait fait dans l'église-cathédrale de Gravelbourg, Mgr Maillard exerçait ses talents d'artiste-peintre dans l'Est. A la demande de l'évêque de Valleyfield, il a peint un chemin de croix sur les murs de la nouvelle cathédrale.

Les paroissiens de St-Norbert, Man., célébraient le 25e anniversaire de prêtrise de leur curé, M. l'abbé (plus tard Mgr) Clovis Paillé. M. l'abbé A. Sabourin prononçait le sermon de circonstance.

Il y a 40 ans (1925)

Aux examens de français de l'Association d'Education du Manitoba on comptait 11 concurrents de 12e année; 37 de 11e; 69 de 10e; 66 de 9e; 116 de 8e; 168 de 7e; 230 de 6e; 350 de 5e et 249 de 4e. On comptait 76 instituteurs et institutrices laïques dans nos écoles du Manitoba. Le nombre d'enseignants parmi les religieux et religieuses n'était pas mentionné.

Les trappeurs de la Saskatchewan qui avaient fait la chasse aux rats musqués durant l'hiver 1924-25 avaient réalisé $1,927,812.

Cinq bandits dévalisaient le caissier de la "Winnipeg Electric Railway Company" et se sauvaient avec la paie des employés, soit $87,478. Non contents de prendre l'argent de la compagnie, ils ont même "emprunté" une automobile lui appartenant pour assurer leur fuite. On retrouva la voiture volée quelque temps après. Pour montrer qu'ils n'avaient pas froid aux yeux, les bandits exécutèrent leur coup de main à 9 h. 30 de l'avant-midi.

Des moissonneurs de Québec, au nombre de 12,000, arrivaient à Winnipeg. De là ils étaient assignés dans les différentes parties des provinces de l'Ouest. (Parmi ces "moissonneurs" se trouvait votre chroniqueur qui avait profité des taux de $15.00 pour revenir chez lui.)

La délinquance juvénile en 1956? . . . Lisez plutôt: Le bureau fédéral de la statistique publiait des chiffres sur la criminalité parmi la jeunesse du Canada, criminalité qui accusait une sérieuse progression. C'est Toronto qui arrivait en tête des villes dans ce domaine et Winnipeg arrivait en second lieu. Montréal, malgré sa population plus dense, n'atteignait que le troisième rang. Par province, l'Ontario était bon premier et le Manitoba était second. Regina tenait la sixième place parmi les villes et la Saskatchewan la troisième parmi les provinces.

Il y a 50 ans (1915)

Les élections provinciales avaient été différées dans les circonscriptions de Le Pas, Grand Rapids et Nelson. Les électeurs de ces régions ne savaient pas encore la date à laquelle ils iraient aux urnes, cependant l'inscription des électeurs était complétée à Le Pas et révélait que 737 citoyens avaient établi leur droit de vote et de ce nombre 624 étaient dans la ville de Le Pas. Les candidats en lice étaient l'hon. E. Brown pour les libéraux et Horace Halerow pour les conservateurs.

Les correspondants et correspondantes de La Liberté se choisissaient des noms plutôt pittoresques. Ainsi, de St-Norbert, on lisait "Pauvre Lierre"; de St-Eustache, c'était "Mimi Pinson"; la chronique de Ste-Agathe nous venait de "Rose des Bois". Le chroniqueur de Lorette se contentait de signer "Victor", alors que celui de Notre-Dame-de-Lourdes était simplement "X".

Les Dames de Ste-Anne de St-Eustache, Man., élisaient les dames suivantes à leur comité exécutif: présidente, Mme Dr Marsolais; vice-présidente, Mme J. McDonnell; secrétaire-trésorière, Mme Moise Ménard.

En 1915 avait lieu la bénédiction de l'église St-Vital située dans cette municipalité qui s'appelle aujourd'hui Fort Garry. Cette paroisse avait été confiée aux Pères Rédemptoristes qui comptaient alors y construire leur monastère pour l'Ouest. L'église d'alors était sur le même terrain que la nouvelle église St Vital à l'angle de la rue Monahan et du chemin Pembina. (Mgr Maurice Cournoyer, P.D., est le curé actuel de cette paroisse.)

La Liberté et le Patriote
Membre de l'A.B.C. et de la CWNA



Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Ltd.

Tirage Certifié

Raymond Durocher, O.M.I., directeur,
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef,
Brunelle Léveillé, administrateur,
Joseph-E. De Gagné, gérant de la publicité

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, La Liberté et le Patriote, 619 avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél. 775-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration, La Liberté et le Patriote, 619 avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél. 774-3415)

Abonnements: 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
à l'étranger: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa et pour affranchissement payé en numéraire

Deux pièces canadiennes au Cercle Molière

Depuis quelque temps, le Cercle Molière monte de courtes représentations dans son local, aménagé en théâtre de poche. Du 13 au 17 août derniers, on y présentait deux pièces canadiennes: "Les projecteurs" de Guy Gauthier, traduite de l'anglais par Laurent Detillieux et mise en scène par Michèle Veilleux, ainsi qu'une pièce de Félix Leclerc: "Les deux têtus de Cabastran", montée par René Brodeur.

Les pièces offraient un plus grand intérêt au point de vue mise en scène et réalisation technique qu'au point de vue idée et texte. Elles devenaient donc, avant tout, prétexte à création, une gymnastique théâtrale, avec en plus le dynamisme qu'y ajoutent les réactions d'un public peu nombreux.

"Les projecteurs", dont l'auteur est manitobain, est une pièce symbolique, qui touche au théâtre avant-gardiste. Il s'agit des efforts de deux personnages essayant de s'arracher à leur sort respectif (sorts symbolisés par un ovale de lumière jaune et un rectangle de lumière bleue). C'était, en somme, un ballet autant qu'une pièce. Les jeux de lumière et l'expression corporelle y tenaient une place au moins aussi grande que le dialogue.

Les mouvements des projecteurs étaient bien réglés, avec beaucoup de précision. Les acteurs, seuls, sans décors, sur une petite scène, confinés à leur cadre de lumière, ont su, par l'aisance de leurs mouvements tirer parti de ces inconvénients. Et pourtant, on aurait voulu voir des gestes encore mieux réglés, plus stylisés, géométriques comme les formes de lumière projetées sur le plancher.

Le côté dialogue semblait avoir été quelque peu négligé au profit de l'aspect visuel. La diction souvent imparfaite nous faisait perdre des bribes de phrases. Les intonations, cependant, étaient justes et naturelles.

En somme, "Les projecteurs" en plus de faire connaître un auteur local, nous présentait un genre nouveau au Cercle Molière, un genre qui demande un travail de synchronisation très soigné.

La deuxième pièce nous emmenait dans un genre tout à fait différent. C'était du Leclerc avec un petit côté moralisant qui ne plaît pas à tous. "Les deux têtus de Cabastran", c'est une fantaisie où on peut laisser libre cours à son imagination, mais c'est une fantaisie fondée sur le réel. On passe donc des grosses discussions bruyantes du conseil de ville au poème de la mer, puis à une conversation avec un cheval désespéré pour aboutir enfin à la moralité de l'histoire; faisons la plus petite chose avec amour. Il me semblait, tout au long de la représentation que les différents genres se conciliaient mal, qu'il y manquait une unité. Si faiblesse il y a, c'est bien une faiblesse de construction de la pièce. Mais on aurait peut-être pu la minimiser en utilisant le narrateur, par exemple, pour faire le lien, en lui donnant une place sur la scène, en le faisant devenir un personnage.

Pourtant, quand on tient compte du but que se proposaient les membres du Cercle en adoptant le théâtre d'essai, on reconnaît que cette pièce était toute indiquée pour des gens qui s'intéressent au problème d'interprétation et de mise en scène.

"Les deux têtus de Cabastran" est un texte radiophonique sans aucune indication scénique. Il fallait tout imaginer, tout créer. Représenter un tour du monde sur une scène minuscule, sans décors, en évitant que la pièce devienne un récit monotone, organiser un voyage dans un monde de fantastique, dans lequel la mer parle, un balai mécanique vous reçoit dans son domaine, ce n'était pas chose facile. Et pourtant, grâce aux ressources d'imagination du metteur en scène et de l'équipe, ces difficultés furent surmontées et le public avait sous les yeux un spectacle amusant et original. Des diapositives projetées sur un écran marquaient les étapes du voyage des deux échevins de Cabastran. Les personnages qu'ils rencontraient sur leur chemin surgissaient de tous les coins de la salle. L'espace était utilisé au maximum. Quant aux personnages, ils étaient tout très bien campés, à partir des deux bons "canayens" jusqu'à la mort solennelle dans sa cape noire. Comme dans la première pièce, quelques défauts de diction, quoiqu'en général, les dialogues étaient clairs et les intonations naturelles.

On ne peut donc que féliciter la "jeune génération" du Cercle Molière de chercher à monter des spectacles plus modestes que les pièces à grandes salles et à longue préparation. Le théâtre d'expérimentation permet de toucher un peu à tout, de donner des représentations plus nombreuses afin de développer tous les talents, tant dans le domaine du décor, de la technique, de la mise en scène que dans celui du jeu. La représentation de la semaine dernière augurait bien de l'avenir du théâtre de poche.

Jeanne BENOIST.




Les troupes scoutes des paroisses de St-Eugène et de St-Norbert viennent de déléguer deux de leurs scoutmestres au camp de St-Roch-de-Mékinac, dans le diocèse de Trois-Rivières, au Québec, où ils participeront au "cours Radisson pour chefs scouts" du 19 au 29 août. Les troupes de St-Eugène et de St-Norbert, aidées par les Scouts Catholiques du diocèse de St-Boniface, défraient toutes les dépenses de leurs délégués, Wayne Lambert, assistant scoutmestre des scouts de St-Eugène, et Maurice Boissonneault, assistant scoutmestre des scouts de St-Norbert, qui ont quitté St-Boniface ce mardi 17 août. Félicitations aux deux voyageurs, grand succès au Cours Radisson et fructueux retour pour le bien des scouts franco-manitobains qui profiteront de leurs expériences nouvelles.

La querelle linguistique dans les églises belges

OSTENDE (CCC) — Nouvelle levée de boucliers flamands contre l'emploi du français dans les églises du littoral belge de la mer du Nord.

Dans deux communiqués distincts, le "Comité d'action pour la sauvegarde du caractère néerlandais du littoral" et le mouvement extrémiste flamand "Volksunie" protestent contre la décision de Mgr De Smedt, évêque de Bruges, d'autoriser à titre temporaire, jusqu'au 1er septembre prochain, l'emploi de la langue française, à concurrence d'un tiers, dans les sermons prononcés dans les églises du littoral.

Dans son communiqué, le "Comité d'action pour la sauvegarde du caractère néerlandais du littoral" déclare notamment qu'en dehors des Français et des Wallons, la côte belge reçoit la visite de nombreux Allemands et Anglais et se demande pourquoi les facilités linguistiques sont accordées uniquement aux fidèles francophones. Le Comité invite en conclusion les fidèles flamands à quitter les églises du littoral dès qu'ils entendront prononcer les sermons en une autre langue que le néerlandais.

La Veillée — A l'Hôtel de Ville

par M. Henry LANE, courriériste municipal de La Liberté et le Patriote

Lundi soir dernier 16 août, réunion régulière des comités permanents de la ville de St-Boniface.

Au comité de finance on recommanda qu'un règlement soit préparé pour permettre l'emprunt de $440,000 de la Banque Canadienne Nationale, pour les projets approuvés dans les prévisions budgétaires de 1965.

Au comité de circulation, M. le Maire proposa que le conseil demande au gouvernement métropolitain d'installer des feux rouges à l'angle Traverse et Goulet, et que ces signaux coïncident avec ceux des rues Traverse et Marion. Il y a eu deux accidents tragiques dernièrement en cet endroit, et cette mesure aiderait à diriger la circulation.

Un point contentieux, au comité de circulation: la route que doivent emprunter les camions venant de la rue Marion en direction vers l'ouest et utilisant la rue Enfield pour se rendre sur la rue Goulet; autrement ils doivent tourner avec beaucoup de difficultés sur la rue Des Meurons et, ensuite, faire un tour à gauche sur la rue Goulet. Le gouvernement métropolitain a jusqu'ici refusé d'arrondir le coin Marion et Des Meurons, puisqu'il projette de prolonger la rue Goulet jusqu'au Chemin 59 dans un avenir plus ou moins prochain. Le président du comité, l'échevin Couture, croit que si nous ne continuons pas d'utiliser l'Enfield Crescent, il faudrait alors éliminer le sationnement sur la rue Des Meurons, ce qui serait nuisible aux marchands de l'endroit, et aussi limiter la circulation à une seule voie afin de permettre le mouvement de la rue Marion à la rue Des Meurons. Après une longue discussion des pour et des contre, le comité recommanda de continuer à se servir de l'Enfield Crescent jusqu'à ce que Métro prolonge la rue Goulet.

Malgré la lettre du chef des pompiers et le rapport du chef de police, et en dépit des plaintes reçues par le Maire, le comité de circulation recommanda de laisser l'avenue de la Cathédrale à sens unique en direction est, de la rue Taché à la rue Aulneau. Il semble que s'il s'avère impossible de solutionner le problème de la circulation et du stationnement autour de la cathédrale, il serait très facile d'améliorer la situation en faisant de la rue Bourget une rue à circulation dans les deux sens. Il serait alors possible à la majorité des résidants de St-Boniface de se rendre au Collège, au presbytère, au cimetière et aussi au Cercle Ouvrier, sans être obligés d'aller passer par la rue Taché.

Le chef des pompiers, M. Emery Proulx, partira dimanche pour Saskatoon où se tiendra le congrès de l'Association des chefs de pompiers du Canada. Il continuera ensuite jusqu'à Vancouver pour rendre visite à son fils, Arthur, et à sa famille.

Un citoyen de Lundar, qui a un terrain de 20 acres à vendre aux abords de Selkirk, croit que ce terrain serait avantageux pour le client de la ville de St-Boniface qui voulait installer une entreprise pour presser les carcasses d'automobiles. Le comité recommanda d'envoyer cette lettre au client intéressé.

Mercredi soir à 8 h. aura lieu à Transcona une réunion des délégués des municipalités à l'est de la rivière Rouge, pour discuter de problèmes communs.

Vu les plaintes reçues au sujet de l'opération de Marty's Snack Bar, au coin sud-ouest de la rue Provencher et de la rue Langevin, le comité de santé et des licences recommanda que le chef de police fasse une étude de la situation, surtout en ce qui concerne le stationnement et la circulation près de cet endroit.

Ce même comité recommanda que le comité chargé de la préparation des prévisions budgétaires pour 1966 considère d'y inclure une somme pour une guerre sans merci contre les rats et les souris. En viendra-t-on à payer cinq sous pour des oreilles de rats ou bien à former des régiments de chats?

Vu que M. Donat Robidoux, concierge à l'hôtel de ville, prendra sa retraite après le 30 septembre, le greffier sera autorisé à afficher une demande pour cette position vacante.

On demandera aussi au Métro d'étudier les moyens à prendre pour canaliser d'une manière efficace la circulation aux chemins Dawson et 59, et que copie de cette motion soit envoyée au ministère des Travaux publics de la province.

A lundi prochain.

Invitation à approfondir la réforme liturgique

Dans une lettre circulaire, publiée à la veille de leur départ à destination de Rome, Mgr l'archevêque et Mgr l'Auxiliaire de St-Boniface invitent clergé et fidèles à approfondir le sens de la réforme liturgique.

Leurs Excellences constatent que le renouveau liturgique a été accueilli avec joie, surtout la sainte communion. Elles constatent même une certaine impatience à effectuer des changements, soit extérieurs (mobiliers), soit nouveaux (concélébration).

Soulignant certains points précis, à l'attention du clergé (autel "versus populum", concélébrations multipliées indûment, etc), les évêques demandent que pendant la prochaine session conciliaire on se préoccupe davantage de la formation liturgique, en profondeur, en attendant de nouvelles directives, après la session.

Leurs Excellences quitteront le Canada à Halifax, le dimanche 22 août. Mgr J. Robert assumera la charge pastorale du diocèse pendant leur absence.

Don du Lac St-Jean à Edmonton: tarte aux bleuets et truite

Le train Montréal-Edmonton (Canadien National) qui arrêta brièvement à la gare de Winnipeg mardi soir contenait 24 gars et filles (de 15 à 18 ans) de la région du Lac St-Jean, à quelque 180 milles au nord de Québec, qui apportent deux précieux cadeaux qu'ils devront présenter à la ville d'Edmonton: une truite Ouananish prise dans le fameux lac St-Jean et une tarte aux bleuets, produits qui ont fait la réputation de leur région.

Ce double cadeau veut récompenser le don fait par la ville d'Edmonton au nouveau jardin zoologique de St-Félicien, soit deux énormes bisons du parc Elk Island, tout près de la capitale de l'Alberta.

Ces 24 jeunes de St-Félicien, d'Alma, de Dolbeau et de Roberval, Qué., constituent un autre groupe d'étudiants québécois qui profitent des offres de voyage de la Commission du Centenaire. On sait que cette Commission prépare le Centenaire du Canada en 1967 en favorisant de nombreux étudiants des diverses provinces du pays à voyager pour connaître d'autres jeunes Canadiens. Jusqu'ici les résultats de meilleure compréhension mutuelle sont remarquables entre jeunes de langue française et de langue anglaise. D'ici 1967, plus de 30,000 étudiants auront ainsi profité de voyages semblables.

Chemin Ste-Marie

Des travaux de construction sont entrepris, ce mercredi 18 août, sur le chemin Ste-Marie, du nord du chemin Ste-Anne à l'avenue Guay, annonce la Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg.

Pour faciliter la circulation toujours intense aux heures de pointe, l'entrepreneur ne commencera les travaux quotidiens qu'à 9 h. du matin. Les ingénieurs de Métro croient que la circulation ne sera jamais sérieusement bloquée durant la période des travaux.

La formule du district fédéral pour Ottawa-Hull est écartée

OTTAWA — De fréquentes recommandations tendant à l'établissement d'une 11e province ou d'un district fédéral, (comme celui de Columbia qui comprend Washington) dans la région métropolitaine d'Ottawa-Hull ont été rejetées dans un rapport au gouvernement de l'Ontario.

M. Murray Jones, qui a étudié cette idée pour le compte du ministère des Affaires municipales de l'Ontario, a déclaré que l'établissement d'un district fédéral dans la région d'Ottawa-Hull pourrait bien être anticonstitutionnel.

"Même s'il était de notre ressort de recommander un tel établissement — il n'est pas de notre ressort de le faire — nous ne recommanderions pas la formation d'un district fédéral parce qu'une telle recommandation impliquerait l'abolition du gouvernement local.

"Une telle abolition irait à l'encontre de nos vues et objectifs et, de plus, nous doutons de la possibilité d'un tel établissement dans le cadre de la constitution canadienne", a ajouté M. Jones.

Le rapport de M. Jones rejette également l'idée d'une 11e province dans la région d'Ottawa-Hull.

M. Jones souligne, entre autres points, les problèmes que rencontrerait une telle province aux points de vue revenus, fiscalité, ressources, etc.

Nouveau docteur au Centre Médical Norwood

Le docteur H. D. Jonasson occupe maintenant les anciens bureaux du docteur Léo Desautels au Centre Médical Norwood, à 245, rue Marion, angle rue Traverse, St-Boniface. Le docteur Desautels vient de quitter St-Boniface pour aller se spécialiser en radiologie à Detroit, Michigan. Le docteur Jonasson est un diplômé (1957) de l'Ecole de Médecine de l'Université de Manitoba.

ST-BONIFACE — CKSB — ST-BONIFACE

DIMANCHE
7.55—O Canada
8.00—Nouvelles
8.02—Bonjour dimanche
9.00—Le jour du Seigneur
9.15—Quinze minutes avec . . .
9.30—Pour nos malades
9.55—Nouvelles
10.00—Pour nos malades
10.30—Par monts et par vaux
11.00—Causerie des Pères Blancs
11.10—Variétés
11.30—Voix célèbres
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Musique légère
12.25—Nouvelles
12.30—Nations au micro
6.00—Vie croissante
6.15—Carnet mondain
6.20—Horaire
6.25—Nouvelles
6.30—Musique de scène
7.00—Sur quatre roues
7.30—Le cabaret du soir qui penche
9.00—Trente minutes d'informations
9.10—Tour des capitales
9.30—Le septième jour
10.00—Invitation à la rêverie
10.30—L'heure exquise
11.30—Nouvelles, Pensée du soir, Fermeture

Du lundi au samedi inclusivement
6.30—Ouverture
6.32—Réveille-matin
6.40—Radio-Journal
6.53—Intermède
6.54—Chronique sport.
7.00—Nouvelles
7.05—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.20—Réveille-matin
7.30—Nouvelles
7.35—Réveille-matin
7.45—Chronique sport.
7.48—Réveille-matin
7.55—Nouvelles

Du lundi au vendredi inclusivement
8.00—En attendant Miville
9.00—Nouvelles
9.10—De la cave au grenier
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Nouvelles, Marie Tellier, avocate
10.15—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Visages de l'amour
11.30—Les Joyeux Troubadours
12.00—Nouvelles
12.10—Chronique sport.
12.14—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.15—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Partage du jour
2.00—Valses de toujours
2.15—Entretiens-chansons
2.30—Témoignage
2.45—Vies de femmes
3.00—Nouvelles, Ranch 1050
4.00—Sélection spéciale
4.55—Chronique sport.
5.00—Nouvelles
5.15—Tous les garçons, les filles
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.15—Tous les garçons, les filles
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles, Carnet mondain
7.15—Détente musicale
9.00—Trente minutes d'informations
11.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent
11.30—Les classiques français
12.00—Nouvelles, Pensée du soir, Fermeture

LUNDI
4.30—Lisons pour les intimes
7.30—Interview ou intermède
8.00—Jazz du Canada
8.15—Les affaires de l'Etat
8.30—Une littérature en question
9.30—Théâtre d'Europe
11.00—Les enfants de la balle

MARDI
4.30—Hier et aujourd'hui
7.30—Interview et intermède
8.00—D'amour et de chansons
8.30—Place publique
9.30—Concert de Londres
10.00—Concert symphonique
11.00—Musique d'Amérique Latine

MERCREDI
4.30—Toute la gamme
7.30—Veillée à la chandelle
8.00—Chansons d'amour
8.30—Les auteurs étrangers
9.30—Concert du mercredi

JEUDI
4.30—Hier et aujourd'hui
7.30—Interview ou intermède
7.45—Parlons musique
8.00—Les classiques français
8.30—Artistes de renom
9.30—Nations au micro allemands
10.30—Le temps des refrains
11.00—Une demi-heure avec . . .

VENDREDI
4.30—Pourquoi pas
8.00—Brassens et les Troubadours
8.30—Revue musicale
9.30—Concert d'été de Québec
10.00—Chorales
10.30—Opérettes

SAMEDI
7.55—Nouvelles
8.00—Réveille-matin
9.00—Nouvelles
9.10—Matinée musicale
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Aventures
10.30—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—A votre santé
11.10—Rythmes sud-américains
11.30—Divertissement
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Rendez-vous
12.30—Union des électeurs
12.45—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.05—Prévisions
1.10—Condition des routes
1.15—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Avant-première
1.45—Carrousel
2.30—Digest Music Hall
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Quand on file
5.00—Radio-Journal
5.15—Tous les garçons, les filles
6.00—Nouvelles
6.05—Sport
6.15—Tous les garçons, les filles
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain
7.15—Détente musicale
7.30—Salut les copains
8.30—Au clavier
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Visite aux chansonniers
10.00—Musique de danse
12.00—Nouvelles

Ne jamais lâcher l'aviron

Un comité spécial de cinq membres vient d'être chargé par le gouvernement de la Saskatchewan, d'étudier la question du français à la fois comme matière et comme langue d'enseignement. Nouvelle d'autant plus encourageante qu'elle coïncide avec un éditorial du Star-Phoenix, de Saskatoon, qui qualifie de stupide l'opposition d'un petit noyau de réactionnaires à l'enseignement du français dans cette province.

Si cet important quotidien nie la réalité du biculturalisme en affirmant que le Canada est un pays à multiples cultures et doit le demeurer, il ajoute par contre: "Nous avons le bilinguisme et nous devons apprendre à en vivre . . . Nous croyons que l'Acte scolaire n'est pas en accord avec l'esprit de la Confédération quand il mentionne l'anglais comme seule langue d'enseignement et qu'il devrait être amendé."

Au Manitoba, une victoire morale a été enregistrée quand la nouvelle législation a permis aux catholiques francophones de partager gratuitement certains services des écoles publiques. La vieille mentalité anglo-saxonne et protestante ainsi ébranlée, il reste aux nôtres à décider s'ils doivent continuer la lutte sur le plan confessionnel ou l'orienter seulement du côté culturel (langue). Tous attendent comme une piqûre d'énergie la prochaine tournée dans l'Ouest de M. Lesage.

A l'autre extrémité du pays, on considère l'établissement d'une station de relais qui assurerait un service en français à quelque 10,000 Acadiens de la côte est du Cap-Breton. Si cette demande de Radio-Canada est agréée, il y aura sûrement là de quoi nous réjouir.

Mais il s'écoulera encore des années avant que la lutte pour le bilinguisme cesse d'être pour nous un "rocher de Sicyphe", labeur pénible et sans cesse renaissant. Et René d'Anjou, de l'Evangéline, nous le prouve en déplorant qu'à la veille des fêtes du 75e anniversaire de Moncton, rien n'ait encore été prévu pour leur donner un caractère bilingue, même si 40 pour cent de la population est de langue française. Comme quoi, pour ramer avec succès contre le courant, il ne faut jamais lâcher l'aviron.

Renaude LAPOINTE.
(La Presse).

La Bible vous parle

Que celui qui donne le fasse sans calcul; celui qui préside, avec diligence; celui qui exerce la miséricorde, en rayonnant de joie. (Rom 12, 8)

La Défense Civile dit:

Vous passez un contrat d'assurance contre le feu, non parce que vous prévoyez un incendie, mais plutôt par mesure de prudence. Les plans de survivance sont votre assurance pour diminuer les effets d'un désastre.

Défense Civile Métropolitaine,
1767, avenue Portage, Winnipeg 12,
Téléphone: 888-2351

Lorette

Prompt rétablissement à M. Thuribe Ross qui a fait un séjour à l'hôpital St-Boniface. A l'occasion de sa maladie, plusieurs de l'extérieur sont venus le visiter: son frère, M. Oscar Ross et sa fille Mme. Boyd; sa soeur, Mme Landry, accompagnée de sa fille, Georgianna; ses fille et gendre, M. et Mme Don McMartin et leurs deux enfants; son fils, Roland, avec sa femme et leurs deux enfants, sa petite-fille, Mme Rhéal Racine et son mari. Ils viennent tous de Vancouver et Maillardville, C.-B.

Plusieurs des gens de Lorette sont allés en vacances du côté de Vancouver: M. et Mme Jos. Poirier et leur famille; Mme Joseph Cournoyer et sa fille, Yvette; MM. et Mmes R. Desautels et Cyprien Bohémier. Ils ont visité des parents et amis.

M. et Mme Elzéar Ferland, de Lorette, accompagnés de M. et Mme Guillaume Ferland, de St-Boniface, ont fait une promenade à Montréal.

M. et Mme Bernard Lagimodière, accompagnés de leur famille, de Flin Flon, ont passé quelques jour chez M. et Mme Gabriel Lagimodière, leurs frère et belle-soeur.

M. et Mme Jean Dufresne et leurs quatre enfants, de Montréal, ont visité les parents de Mme Dufresne, M .et Mme Eugène Cournoyer, ses frères et soeurs, dont Mme Almonzor Manaigre et sa famille et autres parents et amis.

A l'occasion de la maladie de M. Donat Cloutier, de St-Boniface, autrefois de Lorette, M. et Mme Hervé Cloutier et leurs cinq enfants, de Toronto, sont venus les visiter et ils se sont rendus à Lorette chez M. et Mme Jean Cournoyer.

Etait aussi en promenade chez M. et Mme Cournoyer, Mlle Noëlla Cloutier, de Vancouver, soeur de Mme J. Cournoyer.

Quarante religieuses des Srs de St-Jozeph de St-Hyacinthe suivaient la retraite annuelle prêchée à leur couvent par le R. P. Dallaire, S.J. Mère Jean Damascène, assistante-générale des S.S.J., de St-Hyacinthe, a passé quelques jours au couvent de Lorette au cours de sa visites des couvents de l'Ouest.

Ste-Rose-du-Lac

Baseball juvénile

Le dimanche après-midi 15 août, eurent lieu ici à Ste-Rose, les derniers tournois de l'année pour les jeunes de Ste-Rose et des villages environnants. L'apogée de l'après-midi fut la collation des trophées aux vainqueurs des différentes catégories: soit, juvéniles (jusqu'à 18 ans), soit Bantam A (14 ans et moins) soit Bantam B (12 ans et moins).

Le tournoi des juvéniles auquel participaient Laurier, Eddystone, McCreary et Ste-Rose fut remporté par Ste-Rose, mais non sans quelques joutes très chaudement contestées.

Un grand nombre d'amateurs du baseball et parents étaient venus encourager les joueurs et les organisateurs.

Le tournoi Bantam A était contesté par les clubs venant de Ste-Amélie, d'Eddystone, Laurier, McCreary et Ste-Rose. Les jeunes de Ste-Rose furent aussi les vainqueurs dans cette catégorie.

Le tournoi Bantam B fut remporté par Ste-Amélie, le meilleur club ce jour-là, parmi les clubs d'Eddystone, Laurier, Ste-Rose et Ste-Amélie.

Sans aucune hésitation les joueurs, les directeurs et les entraineurs de tous les clubs doivent être félicités pour leurs succès, tant pour la qualité du jeu que pour l'esprit sportif manifesté au tournoi et au cours de l'année.

Voici les gagnants des différents trophées: Classe juvénile, champion de la ligue et gagnant des finales, Eddystone mérite les trophées offerts par les Chevaliers de Colomb de Ste-Rose, et par la Caisse Populaire et la Chambre de Commerce de Laurier respectivement. Le trophée offert par M. J. (Stan) Bourbonnière fut remporté par Laurier.

Classement Bantam A: champion de la ligue: Ste-Rose remportant le trophée offert par les Pères Oblats, de Ste-Rose. Etant vainqueurs des finales, le trophée de la Chambre de Commerce leur fut offert. Eddystone obtint le trophée offert par M. Jos. Johnson.

Classement Bantam B: Champion de la ligue, Ste-Amélie, mérita le trophée offert par la "Co-op" de Ste-Rose. Vainqueurs des finales, Eddystone remporta le trophée offert par M. Joe Delveaux. Le trophée offert par M. L. Finney pour le concurrent perdant aux finales fut remporté par Ochre River.

Nouvelle substance Rétracte les Hémorroides

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroides et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

Cette substance ne fait pas qu'apaiser les douleurs locales; dans nombre de cas, on a pu observer une rétraction notoire des hémorroïdes.

Mieux encore, l'effet cicatrisant du médicament s'est prolongé durant plusieurs mois.

Cette substance aux effets si bienfaisants se nomme la Bio-Dyne; elle aide rapidement à la cicatrisation des cellules et stimule la croissance des tissus nouveaux.

La nouvelle Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires sous le nom de Préparation H. Elle est en vente dans toutes les bonnes pharmacies et s'accompagne d'une offre de remboursement.

Activités d'été de la troupe scoute de St-Norbert

ST-NORBERT — La troupe scoute de St-Norbert a tenu son camp d'été à Pilot Mound (Swan Lake), du 3 au 12 juillet.

A cause du savoir-faire scout, du dévouement des chefs, également de l'expérience de plusieurs camps des chefs de patrouille, et enfin de la bonne volonté et du désir d'apprendre des jeunes scouts, le camp, pouvons-nous dire, a été bien réussi.

Au camp d'été '65, tous les membres de la troupe de St-Norbert se sont efforcés de vivre en véritables frères comme le propose l'idéal scout. Le thème du camp: "Soyons frères".

Un "mot du jour" rappelait comment chaque jour nous devions vivre notre thème "Soyons frères", en accord avec les différentes activités de la journée.

Ce thème avait aussi un aspect spirituel. Nous nous sommes efforcés, au camp, de vivre une vie communautaire où tout était partagé en frères: travail, jeux, bains, sorties, bivouacs, feu de camp, repos, prières.

Sans danger de nous tromper nous pouvons dire qu'au camp '65, la troupe a compris un peu mieux le sens de la prière. Chaque jour, un ou plusieurs scouts étaient choisis pour animer la prière. En leurs propres mots et selon l'inspiration du moment, ils offraient à Dieu la journée et tout ce qu'elle allait comporter: c'était la prière du matin. Le soir, le même genre de prière personnelle se répétait avec une note de remerciement au Seigneur pour le jour bien rempli au contact de la nature.

Toute la troupe a partagé au camp la joie de cinq de ses membres qui ont fait leur promesse d'aspirant: Florent Bisson et Donald Grégoire; promesse de deuxième classe: Charles Roy; promesse de première, Charles Provost et Robert Leclair.

Une autre activité importante du camp: la totémisation. Cette dernière, dans la vie scoute, représente une étape nouvelle, mystérieuse et secrète. Le scout totémisé reçoit un nom d'animal qui le caractérise et un qualificatif qui est une qualité à développer. Ont été totémisés au camp scout '65: Robert Campeau, aumônier, Suisse viril; Gilles Pelland, C.P., Hibou dynamique; Robert Leclair, C.P., Agneau vigoureux; Guy Marion, C.P., Lynx tenace; Charles Provost, S.P., Fourmi compréhensive; Gilbert Leclair, S.P., Marmotte travailleuse; Charles Roy, Héron viril; Gordon Rouble, Ours souriant.

Qui est Zorro? Un dénommé Zorro est venu semer de l'agitation et un peu d'inquiétude au camp. Si bien qu'il a fallu établir une garde de nuit. A tour de rôle, de 11 h. p.m. à 5 h. a.m., les scouts montaient la garde. Fait intéressant: pendant cette garde, chaque scout notait ses impressions de la nuit dans le cahier de la troupe. Malgré tous les efforts de la troupe pour attraper Zorro, le camp terminé, il demeure encore inconnu pour chacun d'eux.

Vers la fin du camp, les commissaires diocésains nous ont rendu visite. Ils se sont montrés satisfaits de la troupe de St-Norbert au camp '65. Une sourdine cependant: la troupe doit améliorer son parler français!

En somme, tous ont raison de se dire satisfaits du camp d'été '65. C'est un encouragement pour chacun à devenir meilleur scout.

Heureuse montée à la troupe scoute de St-Norbert.

A la douce mémoire de M. Xavier Joubert

St-Pierre Jolys perdait, le 5 août dernier, un de ses anciens en la personne de M. Xavier Joubert.

Ce digne paroissien a remis sa belle âme à Dieu à l'âge de 82 ans. Il naquit à St-Pierre le 14 juillet 1883 et passa toute sa vie dans cette même paroisse.

Lui survivent son épouse éplorée, née Eléonore Laroche, et sa famille: Joseph, instituteur à Montmartre, Jean, de Victoriaville, P.Q., Louis, Marguerite, Augustin, Jeanne (Mme Frank Vinet) et Denis, tous de St-Pierre, Rose (Mme Léopold Girard, d'Elie, Léon, de St-Charles (instituteur à l'école Assiniboia de Winnipeg). Deux jeunes enfants l'ont précédé dans la tombe.

Le défunt laisse aussi 28 petits-enfants, deux soeurs, Sr Marie-Alexandre, de l'Académie Ste-Marie, une soeur adoptive Cécile (Mme J.-P. Lessard), de Drummondville, P.Q., ainsi que deux frères, Louis et Ambroise, de St-Pierre.

Une nombreuse assistance au service funèbre témoignait de l'estime et de la profonde sympathie des paroissiens pour la famille éprouvée.

M. Joubert laisse après lui le souvenir d'une vie de travail et de sacrifices, d'une âme droite, sincère et forte. Plein d'affection et de dévouement pour sa large famille, il en était adoré. Il était vraiment un paroissien, un père et grand-père affectueux et exemplaire.

Il se dévoua plusieurs années comme commissaire d'école, président de la Société d'agriculture, conseiller de la Municipalité et président de la coopérative de fromage dont il en fut un des fondateurs.

M. l'abbé Pierre Gagné (neveu), fit la levée du corps et chanta le service, assisté des RR. PP. Wilfrid Sicotte (autre neveu), et Adéodat Gagnon.

Les porteurs étaient six petits-fils du défunt: Paul et René Joubert, Gilbert et Raymond Vinet, Guy et Roger Girard.

La dépouille mortelle repose maintenant au cimetière paroissial; espérons que son âme jouit déjà des splendeurs célestes. Mais puisque telle est notre condition ici-bas que difficilement on se libère de toute peine expiatrice en l'autre vie, prions pour le repos de son âme. "Requiescat in pace."

Remerciements

La famille Joubert désire remercier bien sincèrement tous les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de sa récente épreuve. Un grand merci particulier à M. l'abbé Lavoie, aux Filles d'Isabelle, aux scouts qui ont eu la gentillesse d'assister aux funérailles en uniforme, aux soeurs oblates, Jésus Marie, et Grises, aux Pères du Collège de St-Boniface et au salon funéraire Loewen pour leur grande délicatesse et compétence.

ON DEMANDE

Instituteurs (trices) pour école indienne, Nord-ouest Ontario. Années primaires. Environ 25 enfants. Salaires du Département indien en plus allocation du nord. Marié ou célibataire. Résidence meublée et confortable. **Ecrire à: R. P. E. Benoit, O.M.I., C.P. 438, Red Lake, Ont. Téléphone: 474.** 12-763-T.F.

ON DEMANDE

Pour l'école consolidée Dandurand de Haywood no 2064, dans le village de Haywood, 2 instituteurs (trices) qualifiés pour l'année scolaire 1965-1966. **S'adresser à: M. Jean Dheilly, sec., Haywood, Man.** 6-362-T.F.

L'ECOLE GRENIER No 1446

demande instituteur (trice) qualifié pour enseigner les années 4 à 8 et comme principal (e). Salaire d'après octroi du gouvernement. **Pour plus de renseignements, s'adresser à: Jean Gérardy, sec.-trés., St-Labre, Man.** 8-622-T.F.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE ST-NORBERT

Demande une institutrice en musique à temps partiel (un jour ou plus par semaine), commençant en septembre prochain. **S'adresser à Gabriel Cloutier, C.P. 310, St-Norbert, Man. Tél.: 284-0905.** 19-865-T.F.

ON DEMANDE

Pour école du village de Richer no 1026, 3 institutrices bilingues qualifiées pour enseigner le français et l'anglais aux années 1, 2, 3 et 5 et 6. Une des institutrices doit pouvoir enseigner la méthode Cuisenaire. S'adresser à: M. Antoine Chaput, **sec.-trés., Richer, Man.** 14-742-T.F.

ON DEMANDE

Pour école secondaire de Gravelbourg, les instituteurs ou institutrices suivants:
a) Un professeur pour physique (PSSC ou traditionnelle) et biologie;
b) Un professeur pour dactylographie;
c) Un professeur pour 7e année.

Salaire suivant l'échelle. **S'adresser à M. A.-H. Lepage, sec.,-trés. Tél.: 647-2301, C.P. 459, Gravelbourg, Sask.** 19-846-21C.

Mariage

GAGNE—JAMAULT

En l'église du Précieux-Sang, le R. P. A. Lemoine, O.M.I., curé, bénissait le samedi 7 août, à 4 h. 30 p.m., le mariage de Mlle Odette Jamault, fille de Mme Georges Jamault, de St-Boniface, à M. Gaétan Gagné, de la paroisse du Très Saint-Nom-de-Jésus à Montréal.

MM. Normand Deleurme et Lionel Aminot, cousins de la mariée, agissaient comme garçons d'honneur, tandis que M. André Fouasse, beau-frère de la mariée, plaçaient les invités.

Durant la cérémonie religieuse, le chant fut interprété par Mme Anita Frey, de Fort Garry. Mlle Hamelin, de Fort Garry également, touchait l'orgue.

Au bras de son frère, M. Marcel Jamault, la mariée portait une longue robe de ligne droite en pouit-de-soie blanc, modèle à manches se terminant en pointes de lis, garni devant d'appliqués de dentelle. Son voile court et bouffant était retenu par une rose blanche et des muguets. Une traine complétait cette toilette. Elle tenait un bouquet composé de roses blanches.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Simone Bazin et Jacqueline Magne, amies de la mariée, portaient de longues robes de ligne droite à reflets bleu vert. Elles étaient coiffées d'une boucle de même tissu et tenaient des bouquets de chrysantèmes pêche.

La bouquetière, Maryvonne Jamault, nièce de la mariée, portait une robe courte de même tissu et couleur que celles des demoiselles d'honneur, et tenait un minuscule bouquet de chrysantèmes de couleur pêche. Le petit page, Marc Robitaille, cousin de la mariée, l'accompagnait.

Après la cérémonie religieuse, une réception eut lieu à l'hôtel Niakwa. M. Wilbrod LeClerc, de Montréal, beau-frère de la mariée, porta le toast en l'honneur de la nouvelle épouse. Puis le Père Lemoine ajouta des paroles touchantes et offrit ses souhaits aux jeunes époux. Le marié répondit en termes appropriés et remercia spécialement Mme Jamault et ses parents venus du Québec en cette occasion.

Pour le voyage de noces, la mariée portait un tailleur bleu pâle, chapeau de même teinte avec accessoires blancs. M. et Mme Gagné éliront domicile à Montréal.

A la mémoire de mon grand-père

Les années passent et de nouvelles pages de l'histoire viennent s'ajouter aux autres.

M. Horace Morier était un de ces pionniers manitobains qui a lutté pour construire St-Vital, la ville prospère et belle dans laquelle, nous, ses héritiers vivons aujourd'hui.

Il est difficile de s'imaginer qu'en 1895, lors de l'arrivée du Québec de M. Morier et de ses deux frères, St-Vital n'était encore qu'herbe et broussaille et que le magasin Eaton n'y faisait pas de livraison — "c'était trop loin . . ."

Nous, les enfants de ces hommes courageux, naissons dans un milieu prospère, développé, prêt à nous accueillir. Eux, ont commencé de rien, avec rien, dans un pays où les hivers sont durs, où les hivers isolent l'homme.

En 1899, M. Morier s'installa donc sur le chemin Ste-Marie à St-Vital sur les bords de la rivière et n'eut pas peur de la rude tâche qui s'étalait devant lui. La rue Morier porte le nom de cette famille, pour que nous, aujourd'hui, n'oublions pas un des grands hommes de cette race.

Je garderai le souvenir d'un homme heureux, d'un homme humble, très humble qui a su mourir de la façon dont il a vécu: courageusement, avec amour, avec une foi intense, assuré que le dur labeur de cette terre mérite le bonheur du ciel — le bonheur éternel.

P. MORIER.

A la mémoire du R. P. Louis Moraud, O.M.I.

Nous perdons un ami

Nous étions du même village; et même enfant sa piété faisait présager une vie d'apôtre. Trente ans plus tard nous l'avons revu avec une joie profonde. Toute sa vie fut dévouée à ses chers Indiens; et son plus grand bonheur était de vivre avec eux. Il n'avait qu'un désir: mourir au milieu de ses ouailles!

Chacune de ses visites nous apportait le réconfort d'un ami et l'exemple d'un saint. Même nos enfants, pourtant jeunes alors, n'oublieront pas ses récits de missions empreints d'une originalité exceptionnelle, d'une grande humilité et d'une zèle incomparable pour la gloire de Dieu. On ne connaître jamais les privations sans nombre imposées aux missionnaires du Nord: climat très froid, travaux pénibles, mauvaise nourriture, etc.

Le Père Moraud nous avoua un jour qu'il n'avait pas mangé de fraises depuis 18 ans". Ses nombreux amis étaient heureux de le recevoir et de lui faire partager les produits de la ferme. On n'était pas moins généreux dans les villages, où tous donnaient en abondance argent et provisions. On a même vu des gens aller visiter le Père à Patuanak et l'aider à construire des chapelles. Son souvenir restera toujours parmi nous et puisse-t-il nous obtenir de mener une vie sainte afin de lui être un jour réunis au ciel.

M. . .

Petite Note

Voyages

M. et Mme Gérald Dufresne sont partis dans l'Est où ils visiteront des parents et amis pendant trois semaines.

M. et Mme Lucien Grenier et leur fils, Raymond, sont partis pour un voyage de trois semaines en Californie où ils visiteront leur frère, beau-frère et oncle, M. Emile Perreault, et des amis.

A Radio-Canada



GUY BOUCHER
De la dynamite!

par Gisèle THEROUX

Pour vous décrire une scène de "Cyrano", Guy Boucher n'a pas assez de ses gestes habituels. Il se lève, gesticule, avance, brandit une épée imaginaire, met son adversaire à plat. Guy Boucher, c'est la jeunesse, l'enthousiasme, l'amour du théâtre personnifiés. D'ailleurs, il ne rêve que de cela: faire du théâtre, un jour, au Canada; faire partie d'une troupe permanente.

Les téléspectateurs peuvent présentement voir ce jeune comédien dans le rôle d'animateur à l'émission du samedi soir de "Jeunesse oblige". On lui a confié la partie de l'émission consacrée à nos chansonniers.

Car pour la saison d'été, "Jeunesse oblige" a fait peau neuve. L'émission est diffusée une fois la semaine, le samedi à 7 h. du soir avec, en tête, trois animateurs: Michel Garneau pour le jazz; Michel Trahan pour le yé-yé et Guy Boucher pour les chansonniers.

Non seulement Guy Boucher s'intéresse à nos chansonniers, mais il les interprète bien; dans le tour de chant qu'il donne dans une boîte à chansons et au cabaret. Y figurent, une chanson de Claude Léveillée et une autre de Gilles Vigneault. Il chante aussi Jean Ferrat et Alain Barrière.

— Vous rentrez d'Europe, n'est-ce pas, Guy Boucher?

— Oui, j'y ai passé un an. Je ne suis de retour que depuis quelques semaines, et, pour moi, les choses ont démarré rapidement.

— Qu'avez-vous fait à Paris?

— D'abord, j'ai respiré. Puis, j'ai vu beaucoup de théâtre. Et j'ai établi beaucoup de contacts; j'ai rencontré énormément de gens du métier, là-bas.

— Vous revenez donc avec quelque chose en plus? Quoi?

— Je sais plus et mieux où je vais, ce que je veux et les moyens à prendre pour atteindre mon but.

Au cours de l'entretien, Guy Boucher nous apprend qu'à l'automne, il aura une émission par semaine à "Jeunesse oblige". Sa participation à cette émission, se poursuivra donc et, pour partenaire, il aura, devinez, nulle autre que Geneviève Bujold. Ensemble, en effet, pendant quatorze mois, ils ont animé cette émission. Ils forment un tandem formidable, jeune, dynamique, amoureux du théâtre.

Comme projets, Guy Boucher caresse celui de fonder une troupe de théâtre à St-Hilaire où il habite maintenant. Peut-être ce rêve se réalisera-t-il bientôt? Côté disque, Guy Boucher vient d'enregistrer un "45 tours" et un enregistrement longue durée est prévu aussi pour l'automne. Et il y a le "10" qui lui fait de l'oeil . . . Nous le verrons aussi, au cours de l'été, en plus de son émission "Jeunesse oblige", à quelques émissions de variétés.

A cette émission du samedi soir, Guy Boucher écrit les textes de la "partie chansonniers". Il choisit aussi les artistes invités. Au cours de la série, nous aurons le plaisir de voir et d'entendre Gaétane Létourneau, Clémence DesRochers, Michel Louvain (pour qui Guy Boucher a beaucoup d'admiration), Jean-Pierre Ferland, Robert Charlebois, Daniel Guérard et plusieurs autres.

Chaussé d'espadrilles, pantalon bleu et tricot assorti, Guy Boucher a l'air d'un collégien en vacances. Le jour même où je l'ai rencontré, il fêtait ses 23 ans. A 17 ans, il fondait à St-Hyacinthe, sa ville natale, une troupe de théâtre: "Le donjon". A 20 ans, il entrait au Conservatoire national et, dès sa sortie, après quelques apparitions dans des téléromans, il faisait ses débuts d'animateur à "Jeunesse oblige".

Et voilà le cycle! Le début du cycle, car la carrière de ce jeune comédien s'annonce fulgurante. Quand je le disais que Guy Boucher, c'est de la dynamite! J'ai à peine pu, au cours de ce billet, effleurer les projets et les ambitions qui le hantent.

L'Association à l'Oeuvre

Congrès de l'A.C.E.L.F.

M. Raymond Bernier, président général de l'Association d'Education assiste actuellement en qualité de délégué de l'A.E.C.F.M. au congrès de l'A.C.E.L.F. (Association Canadienne des Educateurs de Langue Française). Ce congrès, le dix-huitième de l'A.C.E.L.F., se tient cette année à Halifax du 16 au 20 août et est centré sur le thème: "Sens international et solidarité humaine".

Son Exc. Mgr M. Baudoux, de St-Boniface, doit y diriger la commission no 1, le mardi 17 août, et y développer le sujet: "Sens international et réalités religieuses".

Carrefour 1965

Grâce à la générosité de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, trois jeunes Franco-manitobains assistent actuellement, gratuitement, au camp "Carrefour 1965", organisé par la Société St-Jean-Baptiste de Québec, à Baie St-Paul, du 16 au 23 août.

Il s'agit de MM. Louis Dubé, de La Broquerie, Donald Toupin, de St-Boniface, et Denis Labossière, de la paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens à St-Boniface, tous trois membres de la Relève; ils ont été délégués à ce camp conjointement par la Relève et l'Association d'Education.

Ce camp constitue un point de rencontre entre jeunes Canadiens français de tout le pays et le programme en est des plus intéressants. Différentes questions d'actualité y feront l'objet de sessions d'information, et de sessions d'études, dont voici les grandes lignes:

Sessions d'information: Dynamique des groupes et techniques de la discussion; Initiation aux institutions politiques du Canada; Les réalités sociales du Canada français; Socialisation et socialisme, réalités différentes; La coopération: voie de libération économique.

Sessions d'études: Le loisir: historique, notions et évolution; Le jeu: valeur humaine, culture et sport; La jeunesse: les phénomènes d'aujourd'hui, la délinquance; La culture française: au Canada et dans le monde.; Les organismes internationaux et les problèmes mondiaux.

Outre ces séances de travail, le camp comprend aussi un programme récréatif et une excursion.

Clinique nationale pour moniteurs et monitrices

En sa qualité de membre actif de l'Association Canadienne des Centres de Loisirs, l'Association d'Education a eu le privilège d'envoyer un délégué à la deuxième clinique nationale pour moniteurs et monitrices, qui se tiendra du 22 au 28 août à Ste-Agathe-des-Monts, P.Q.

Le délégué de l'Association est M. Lucien Loiselle, de St-Boniface, dont le talent sportif, entre autres, est bien connu dans les milieux scouts de St-Boniface.

Les frais de transport et de participation de notre délégué sont défrayés par l'Association Canadienne des Centres de Loisirs, et par un octroi du Ministère fédéral de la Santé et du Bien-être social.

Succès du Cercle Molière

"Les Projecteurs" de Guy Gauthier et "Les deux têtus de Cabastran" de Félix Leclerc ont été présentés les 13, 14 et 15 août par le Cercle Molière, à son local, au sous-sol de la basilique. De nombreuses personnes n'ont pu être admises à la représentation, la salle étant comble.

Nous sommes heureux de souligner cet autre succès du Cercle Molière qui a dû prévoir d'autres représentations de ces pièces, malgré la période des vacances, et de le féliciter, ainsi que ce jeune auteur de talent de St-Boniface, Guy Gauthier.

Le Comité de publicité
de l'A.E.C.F.M.

Les Cailloux!

LES CAILLOUX! A cause de Vigneault? Sûrement. A cause de Lapierre, bien sûr, **Yves Lapierre**, le directeur du groupe, basse, guitariste, qui double au banjo et s'occupe aussi des arrangements.

Les Cailloux: quatre copains de collège, qui travaillent ensemble depuis un an et demi.

Jean-Pierre Goulet, le ténor, guitariste, est le présenteur.

Jean Fortier, le baryton, guitare lui aussi, est le soliste.

Robert Jourdain, le second baryton, guitare basse, ben oui, guitare basse: avec de bonnes cordes, on accorde et on a une guitare basse.

LES CAILLOUX sont ingénieux et comme ils sont aussi sérieux, ils ont un gérant: **Georges Lebel.**

Voilà! **Maintenant, qu'est-ce qu'ils font, les Cailloux?**

Ils font du folklore.

C'est pas toujours drôle, du folklore; on pense à des complaintes qui durent un quart d'heure, on pense à des salles paroissiales où sous prétexte de moralité et par opposition à la danse et à la chanson dite moderne, on impose aux jeunes un folklore dûment censuré pour les besoins de la cause; on pense à l'abbé Gadbois, à la "bonne chanson"!

Le vrai folklore est, ici, isolé, coupé de ses sources, méprisé souvent et peu citadin. Le folklore, ici c'est aussi la bohomie d'Alan Mills, la jovialité d'Hélène Baillargeon, le sens du spectacle de Jacques Labrecque, la pureté de Raoul Roy, la jeunesse des "Highwaymen".

Mais voilà que ce groupe de jeunes s'empare du folklore, décide que ça leur appartient et qu'en le chantant vivant, ils le rendraient aux jeunes comme aux vieux. Ils ont deux long jeu à leur crédit et quelques disques 45 tours.

Les Cailloux ont écouté les nombreux groupes américains qui chantent leur folklore et celui des autres, enfin les "folksingers".

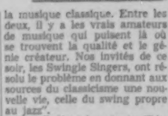
L'Association Québec-Manitoba présente deux récitals des "Cailloux", jeudi et vendredi, soit les 19 et 20 août, à l'Institut Collégial St-Joseph. Les récitals commenceront à 8 h. 30 du soir.

Les billets pour adultes: $1.50; pour étudiants: $1.00.

EN VENTE: **à St-Boniface**: au poste de CKSB, à Lumen, Chez Lumen; **à La Broquerie**: à la quincaillerie Choiselat, Chez Boily, à la Coopérative; **à St-Léon**: à la Coopérative; **à St-Jean-Baptiste**: à la Coopérative; **à St-Pierre**: aux Copains; **à St-Norbert**: M. André Gautron, 452-0676; **à la Plage Albert**: Camp Notre-Dame, a/s Mlle Lucette Bérard.

N. P.

Chronique de CBWFT



Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez 774-2541, poste 249, ou écrivez aux Services de publicité, Société Radio-Canada, 541, avenue Portage, Winnipeg. Adressez-vous en français.

Les Swingle Singers

Le lundi 23 août, à 9 h. du soir, les téléspectateurs du réseau français de Radio-Canada pourront applaudir, à l'émission "En vacances avec . . .", le célèbre ensemble choral les Swingle Singers de Paris.

Ils ont enregistre des disques. Ils ont chanté à Paris et en province, ils se sont baladés à travers toute l'Europe. Ils sont venus au Canada où ils ont remporté un triomphe à la Place des Arts, en novembre 1964. Lors de leur passage à Montréal, le réalisateur Marcel Brisson a fait cet enregistrement pour la série "En vacances avec . . ." qu'on verra le 23 août.

Pour présenter les Swingle Singers aux téléspectateurs canadiens, Marcel Brisson a fait appel à un jazzman réputé au Canada français, au poète et scripteur Yves Préfontaine. Nul mieux que lui ne pouvait mettre en valeur les qualités exceptionnelles du choeur des Swingle Singers. Comme les membres de l'ensemble parisien, Yves Préfontaine se passionne pour la musique classique et pour la musique de jazz. Il ne voit aucune contradiction dans ce goût pour deux formes d'expression musicale si différentes et il s'en explique, tout en expliquant les Swingle Singers: "Il y a deux sortes de mélomanes dangereux: ceux qui n'aiment que la musique classique et détestent le jazz et ceux qui n'aiment que le jazz et détestent la musique classique. Entre les deux, il y a les vrais amateurs de musique qui puisent là où se trouvent la qualité et le génie créateur. Nos invités de ce soir, les Swingle Singers, ont résolu le problème en donnant aux sources du classicisme une nouvelle vie, celle du swing propre au jazz".

Yves Préfontaine ajoute: "L'unanimité qui s'est fait autour des Swingle Singers et de leurs interprétations de la musique de Bach, Vivaldi ou Haendel vient de leur honnêteté absolue vis-à-vis du modèle original. Nous pourrons être certains qu'en entendant la version empruntée à la Sinfonia, extraite de la Partita no 2, si Bach se retournait dans sa tombe, ce ne serait pas de colère, mais de joie, car Bach est, par essence, le musicien de la jeunesse et de la générosité".

Les échanges inter-régionaux

A Montréal, les téléspectateurs de CBMT ont l'occasion de voir, cet été, la série d'émissions d'affaires publiques "Eye to Eye", réalisée et diffusée à Winnipeg l'hiver dernier. A St-Jean, Terre-Neuve, les téléspectateurs peuvent assister à la série sur la vie en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba intitulée "Prairie Profile". A CBHT de Halifax, on diffuse "Alberta Game Farm", une série sur le zoo de M. Al Oeming, situé près d'Edmonton, une autre réalisation de Winnipeg.

Ces émissions font partie d'un programme d'échanges entre les neuf centres de production régionaux de Radio-Canada, et comptent pour une tranche importante de l'horaire des stations de Radio-Canada. A l'automne 1961, on pouvait compter cinq ou six séries d'émissions en circulation parmi les régions de la Société; cet été, on compte 27 séries, soit environ 400 émissions.

Quelle est la raison d'être de ce programme d'échange? "Il y en a plusieurs, de déclarer M. John MacRae, agent de l'Auto-publicité-Programmes à Ottawa; d'abord, il permet à Radio-Canada de remplir une de ses fonctions les plus importantes, celle de présenter une région du Canada à une autre. La plupart des téléspectateurs savent en effet que certaines productions régionales sont diffusées au réseau, mais le domaine de l'échange régionale prend de plus en plus d'envergure pour ce qui a trait à parfaire notre compréhension des intérêts et des activités de nos concitoyens canadiens". "Ces échanges permettent en outre un auditoire plus étendu aux artistes bien connus dans leur région, et les émissions permettent d'augmenter le pourcentage du contenu canadien de l'horaire, par conséquent de réduire l'importation d'émissions de l'étranger".

L'échange entre les réseaux anglais et français revêt une importance particulière à l'état présent du biculturisme canadien. "Si une émission de variétés est suffisamment intéressante, disait M. Bill Harper, directeur des programmes à CBHT de Halifax, si la musique, le chant et le mime sont divertissants par eux-mêmes, l'auditoire la trouvera invariablement à son goût". A preuve, Halifax, Toronto et Vancouver ont inscrit à leur horaire, cet été, l'émission "Sérénade" du réseau français.

D'un océan à l'autre, les émissions "Cuisine", réalisée à Vancouver, et "Wheelspin", une émission sur l'auto-sport de Toronto, sont diffusées à l'antenne de six autres stations. "Shoestring Theatre", une série dramatique réalisée à Montréal, est diffusée cet été à Ottawa.

D'autres échanges ont été rendus possibles à la suite d'une entente conclue avec l'American Federation of Musicians quant aux droits d'enregistrement. Les centres de Montréal, Toronto et Vancouver ont maintenant cinq séries musicales disponibles à cette fin.

Au poste CBWFT

SAMEDI 21 AOUT
5.00—Langue vivante
5.15—Ulysse et Oscar
5.45—Monsieur Pia Pia
6.15—Téléjournal
6.30—Les As des quilles
7.00—Jeunesse oblige
8.00—Les Beaux yeux d'Agatha
8.30—Billet de faveur: "Les Insurgés"
10.00—Le Fantôme du Louvre
10.30—Cinéma: "Copland prend des risques"

DIMANCHE 22 AOUT
5.00—Le Canada en guerre
5.30—Sports du monde
7.00—Robin des Bois
7.30—Visite à nos cousins
8.00—Notre-Dame du Cap
8.30—Wilfrid Pelletier rencontre
9.00—Cinéma du dimanche: "Le Cas du Dr Laurent"
10.30—Long métrage: "Paris Music Hall"

LUNDI 23 AOUT
5.15—Bobino
5.45—Monsieur Pipo
6.15—Téléjournal
6.30—Médard et Barnabé
7.00—Les Travaux et les jours
7.30—Rue de l'Anse
8.00—Mon Pays, mes chansons
8.30—Panique!
9.00—En vacances avec . . .
9.30—Chasse et pêche
10.00—P.S.
10.30—Cinéma: "Les trois Corsaires"

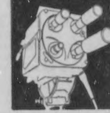
MARDI 24 AOUT
5.15—Bobino
5.45—Des fourmis et des hommes
6.15—Téléjournal
6.30—Mes trois fils
7.00—Caméra '65
7.30—Echo du cinéma
8.00—Lucille Dumont
8.30—Les Barons de la pègre
9.30—Le Train bleu
10.00—Interêt et principal
10.30—Ciné-club: "Musique dans les ténèbres"

MERCREDI 25 AOUT
5.15—Bobino
5.45—Grangallo et Petitro
6.15—Téléjournal
6.30—Denis, la petite peste
7.00—Les Coulisses de l'exploit
8.00—Le millionnaire
8.30—La Cité sans voiles
9.30—Le Bonheur conjugal
10.00—Signé Berthe et Blanche
10.30—Cinéma: "Alina" ou "la Fille de la nuit"

JEUDI 26 AOUT
5.15—Bobino
5.45—Au clair soleil
6.15—Téléjournal
6.30—Mes trois fils
7.00—Ciné-Jeunesse
8.00—Cinéma de Paris: "La Loi des hommes"
9.30—Les Fables de La Fontaine
10.00—Sérénade
10.30—La Main dans l'ombre: "Le Faux-monnayeur"

VENDREDI 27 AOUT
5.15—Bobino
5.45—Radisson
6.15—Téléjournal
6.30—Gendarmerie Royale
7.00—Connaissance du monde
8.00—F. Pourcel et son orchestre
8.30—Cinéma international: "Le voleur de Damas"
10.15—Eve-mémoire —
10.30—Cinéma: "Natercia"

FILMS au poste CBWFT



SERVICE DE PRESSE
Office catholique national des Techniques de diffusion

Samedi 21 août

8 h. 30 — **Les insurgés:** E.-U. 1949. Drame historique de J. Huston avec Jennifer Jones et John Garfield. — Des révolutionnaires tentent de tuer les chefs du gouvernement cubain. — Sujet intéressant. Atmosphère bien rendue. Bonne interprétation. — Sujet pour **adultes.**

10 h. 30 — **Coplan prend des risques:** Fr. It. Bel. 1964. Film d'espionnage de M. Labro avec Dominique Paturel et Virna Lisi. — Coplan est à la recherche d'un réacteur volé par des espions. — Conventionnel. Mise en scène correcte. Jeu aisé des interprètes. — Excès de violence. **Adultes, des réserves.**

Dimanche 22 août

9 h. — **Le cas du docteur Laurent:** Fr. 1956. Documentaire romancé de J.-P. Chanois avec Jean Gabin et Nicole Courcel. — Un médecin prône les méthodes de l'accouchement sans douleur. — Thème attachant. Excellente interprétation de Gabin. — Eléments positifs. Strictement pour **adultes.**

10 h. 30 — **Paris Music-Hall:** Fr. 1957. Comédie musicale de S. Cordier avec Mick Micheyl et Geneviève Kervine. — La recherche d'une nouvelle vedette par le directeur d'un music-hall entraine des complications. — Fantaisiste. Sans prétention. Interprètes dynamiques. — Atmosphère assez libre. **Adultes.**

Lundi 23 août

10 h. 30 — **Les trois Corsaires:** It. 1952. Film de cape et d'épée de M. Soldati avec Marc Lawrence et Renato Salvatori. — Trois jeunes gens décident de tuer le meurtrier de leur père. — Film de série. Interprétation convenable. — Scènes osées. **Adultes, des réserves.**

Mardi 24 août

10 h. 30 — **Musique dans les ténèbres:** Suè. 1948. Comédie dramatique d'I. Bergman avec Mai Zetterling et Birger Malmsten. — Un musicien aveugle honteusement exploité trouve finalement le bonheur. — Réalisation intéressante et soignée. Bonne interprétation. — Scène d'exhibitionnisme. **Déconseillé.**

Mercredi 25 août

10 h. 30 — **Alina ou la fille sans voiles:** It. 1950. Drame passionnel de G. Pastina avec Gina Lollobrigida et Amedeo Nazzari. — A la mort de son mari, une jeune femme prend la tête d'une bande de fraudeurs. — Médiocre. Peu intéressant. — Milieu interlope. Conduite libre. **Adultes, des réserves.**

Jeudi 26 août

10 h. 30 — **La loi des hommes:** Fr. 1961. Film policier de C. Gérard avec Micheline Presle et Philippe Leroy. — Un policier poursuit une jeune femme qu'il croit coupable d'un hold-up. — Construction boiteuse. Invraisemblances. Bonne interprétation. — Confusion des valeurs. **Adultes, des réserves.**

Vendredi 27 août

8 h. 30 — **Le voleur de Damas:** It. 1964. Film d'aventures de M. Amendola avec Tony Russell et Luciana Gilli. — Un voleur se joint aux rebelles syriens en lutte contre les Romains. — Film de série. Humour. Mise en scène satisfaisante. — **Adultes et adolescents.**

10 h. 30 — **Natercia:** Fr. 1960. Drame psychologique de P. Kast avec Pierre Vaneck et Clara d'Ovar. — Un jeune intellectuel réussit à tourner un film grâce à une veuve jeune et riche. — Soigné mais froid. Psychologie peu profonde. Passages réussis. Bons interprètes. — Liaison présentée comme chose normale. **Adultes, des réserves.**

Funérailles de Mme A. Labelle, à Ste-Agathe, Man., le 26 juillet

STE-AGATHE — Le jeudi 22 juillet s'éteignait paisiblement à la résidence Ste-Thérèse, d'Otterburne, Mme Angélina Labelle (née Dumesnil), épouse de feu Joseph Labelle. Elle était âgée de 84 ans et 10 mois.

Née à Côteau-Station, le 31 août, 1880, elle arrivait au Manitoba avec ses parents vers l'âge de sept ans. Demeurant alors à Ste-Agathe, elle épousa M. Joseph Labelle le 25 novembre, 1901. Ils vécurent d'abord à Ste-Elisabeth, puis demeurèrent pendant plusieurs années à St-Pierre, ensuite passèrent une vingtaine d'années à Virden. En 1942, ils vinrent s'établir à St-Norbert, pour y demeurer jusqu'à la maladie de M. Labelle qui devait le conduire en un monde meilleur en 1958. Un mois précédant la mort de M. Labelle, ils quittèrent leur foyer à St-Norbert pour aller demeurer à la résidence Ste-Thérèse à Otterburne. Depuis près de cinq ans, Mme Labelle gisait paisiblement, apparemment inconsciente, attendant sa récompense que la divine Providence semblait vouloir lui retarder pour la rendre plus belle encore.

La défunte laisse dans le deuil cinq fils, Hubert, de St-Pierre; Augustin, de Montréal; Adélard, de Ste-Agathe; Louis, de La Salle et Denis, de St-Norbert; un gendre, Albert Vachon, d'Oak Lake, Man., époux de feu Bernadette Labelle, 39 petits-enfants et 42 arrière-petits enfants.

La dépouille mortelle a été exposée au salon funéraire de St-Pierre, le dimanche 25 juillet, où les prières ont été récitées à 8 h. p.m. Les restes mortels de la chère défunte ont été transportés le lundi 26 juillet, à 8 h. 30 a.m. à l'église de Ste-Agathe, jour de la fête de Ste-Anne, pour qui la défunte avait eu une dévotion très remarquable. Les paroissiens se joignirent à la famille pour les prières offertes pour le repos de l'âme de la défunte, avant la messe de Requiem qui fut célébrée à 10 h. a.m. M .l'abbé Adélard Couture, curé de la paroisse officiait au saint sacrifice de la messe. Norbert et Gérald Labelle, petits-fils de la défunte, servaient à l'autel, ainsi que Lucien et Albert Dumesnil, arrière-neveux, et Pierre Lemoine.

On remarquait dans le sanctuaire, le R. P. Hilaire Gagné, O.M.I., supérieur du Noviciat des Pères Oblats de St-Norbert, ainsi que le Frère Médard Latreille, O.M.I., de Vermillion Bay, neveu de la défunte.

Les RR. PP. Oblats du Noviciat de St-Norbert avaient la direction du chant, qu'ils ont exécuté avec âme. Mme Lorraine Balcaen, de Fort Garry, petite-fille de la défunte, touchait l'orgue.

Les porteurs étaient MM. Eugène et Augsutin Labelle, Roméo Bérard et Gérald Balcaen, petits-fils de la défunte, ainsi que Victor et Richard Dumesnil, arrière-neveux.

L'inhumation eut lieu au cimetière local de Ste-Agathe.

Remerciements

La famille de Mme Angélina Labelle désire remercier sincèrement par la voie de ce journal, tous les parents et amis qui ont exprimé leur sympathie soit par des honoraires de messe, des prières, des fleurs ou par l'assistance aux funérailles.

St-Jean-Baptiste

Naissance

M. et Mme Wilfrid Holtmann (Lorraine Beaudette) sont heureux d'annoncer la naissance d'une fille, Liliane-Marguerite-Marie, née le 14 juillet à Madison, Wisconsin, E.-U. Le baptême a eu lieu le 25 juillet dans la chapelle St-Paul. Le parrain et la marrraine, M. et Mme Florent Beaudette, d'Ottawa, Ont., furent remplacés par M. et Mme Denis Lachance, du Québec.

Sainte-Claire

Mariage Chatsko-Davey

Le samedi 31 juillet, dans l'église paroissiale, à 3 h. p.m., a été célébré le mariage de Mlle Anne Davey, institutrice et fille de Mme Vitaline Davey, à M. Léonard Chatsko, instituteur, fils de M. et Mme Vincent Chatsko, de Sandy Lake.

Durant la messe, les mariés reçurent la communion. La chorale exécuta de beaux cantiques et Mme Evelyn Kozenski chanta l'Ave Maria de Gounod.

A 5 h., dans la salle de la Légion, un souper intime réunit les deux familles.

Meilleurs voeux aux jeunes époux.

Baptêmes

Le 12 juillet: Véronique-Anne, fille de Alvin Laviolette et de Géraldine Carrière, née le 1er juillet. Parrain et marraine, M. et Mme Clément Carrière.

Le 25 juillet: Daniel-Charles, fils de Charles Wilkinson et d'Alvina Alarie, née le 27 mai. Parrain et marraine, Théodore Langan et Laura Alarie.

A ST-ADOLPHE

UN PEU DE FRANCE CHEZ NOUS

Un des derniers numéros du journal nous annonçait que les 26 étudiants venus de France pour visiter notre pays étaient retournés vers le leur. J'ai eu l'occasion de causer longuement avec une délégation de ce groupe en notre petit village de St-Adolphe.

Quand ils sont passés ici une petite mélodie me remonta en tête:

"Jadis la France sur nos bords
Jeta sa semence immortelle
Et nous, secondant ses efforts,
Avons fait la France nouvelle".

Cette mélodie, bien de cette localité, nous l'avions apprise au couvent des Filles de la Croix et à cause d'elle et d'autres réminiscences de notre entrainement sous l'égide des religieuses françaises, notre petit village a gardé un cachet particulier et qui faisait bonne figure au passage de nos cousins européens.

Les jeunes de St-Adolphe ont magnifiquement accueilli le groupe-visiteur et ceux-ci ne sont pas près d'oublier leur réception ici. La température était en pleine forme et la beauté rustique de nos arbres de campagne sous un soleil bleu et clair servaient de décor favorable à ces deux jours de réception.

Le chant et la danse, les visites aux fermes modèles, le diner champêtre après la messe au village, tout cela a démontré à nos amis français qu'il y a quand même une vitale survivance et que nous ne sommes pas seulement frères de nom, mais de fait.

Je demandai à M. Claude Ayme ce qui l'avait le plus impressionné et, comme je m'y attendais un peu, il répondit: "L'immensité". Cela me révélait en un mot toute son impression, car je devinai qu'il ne parlait pas seulement des possibilités géographiques, mais des valeurs aussi et des espoirs de ce vaste pays dont nous sommes fiers à juste titre. Ces jeunes étudiants nous ont aimés et nous l'ont dit, tout simplement, et l'accueil fraternel de tous les centres de la province où ils sont passés leur a été bien sensible. Je crois véritablement que nous les avons surpris par la teneur de nos traditions françaises.

Ils sont venus faire un exploit de recherches. Ils ont voulu mieux connaître notre propre jeunesse et tâter les espoirs de notre avenir. Ils se sont mêlés à nous sans formalité, prenant place à notre table et dormant sous notre toit à titre de proche parent. Ils ont retrouvé chez nous en grande primeur le vernis français qui est resté au long des ans dans notre accent et dans nos coutumes. Ils soupçonnaient la Normandie, la Lorraine, la Bretagne en entendant des noms, des idiomes et des expressions familières.

Ils ne nous ont pas trop reproché nos anglicismes et nos impuretés de langage. Ils n'étaient pas venus en juges, mais en amis. Nous avons comparé, impressions, lectures de théâtres et à savoir même, cuisine. Transplantés temporairement loin de leur douce France et de ses belles coutumes, ils ne se sont pas sentis exilés.

Le dimanche après-midi, en se saucant dans la piscine de notre parc Leclerc, ils ont goûté les mêmes plaisirs que nos jeunes, ne se doutant peut-être pas que cet endroit était un peu plus qu'ailleurs un endroit historique de notre colonie. C'était bien là les rives de la rivière Rouge à quelques milles de "La Barrière", où il y a soixante ans passaient encore les bateaux-vapeurs qui descendaient les marchandises à Winnipeg. C'était pas loin non plus de la colonie où habitaient Riel et ses compatriotes douloureux si cruellement dérangés dans leur petite vie tranquille par l'assaut de l'étranger. St-Adolphe, c'était typiquement un spécimen des vertes campagnes du petit village où un coq gaulois surmontait l'église des débuts.

Ici le verbe français a fleuri au contact des religieuses de Poitiers, qui sont venues faire leurs tâches d'éducatrices. La mélodie continue:

"O Canadiens rallions-nous . . .
Et près du vieux drapeau, symbole d'espérance,
Ensemble disons à genoux
Dieu sauve la France".

Mère Valérie St-Jean, comme elle l'aimait son pays français, comme elle nous l'a fait adopter, elle qui avait vu Sarah Bernhardt à la rampe, comme elle nous voulait l'âme française et comme elle aurait joui de cet échange de cultures et de personnalités . . .

Claude, Gilles, Toinon, Hélène, Suzanne, Emmanuelle, vous êtes retournés chez vous, nous laissant votre douce amitié comme si nous nous connaissions depuis toujours. Votre présence parmi nous a été chose d'un jour, mais non pas ce que vous y avez laissé. Car le cachet de la France des jeunes, vous l'aviez ici à découvert et l'avez répandu comme un parfum. On vous en sait gré et on vous en remercie. Parlez de nous là-bas avec cette même affection que nous laisse votre souvenir. Dites-leur bien qu'on est encore français dans notre pays d'où les ancêtres viennent de chez vous, les miens propres de Lorraine, m'a dit mon père . . .

Ambassadeur d'aventures heureuses, revenez-nous, renvoyez-nous vos frères et vos amis. L'Atlantique est un petit passage de nos jours, facile à traverser. Que ce soit une habitude pour vous et une grande joie pour nous ici. Bonne chance . . .

Manie TOBIE.



Ci-dessus l'on voit la Rév. Sr M.-Anne-Cécile, directrice du département musical du Collège de Marylhurst, Oregon, qui interprète une sonate de Tartini avec la Rév. Sr M.-Hélène-Louisa, du couvent de St-Jean-Baptiste, Man., alors que cette dernière suivait les cours d'été à ce Collège de musique des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, en Oregon.

Jubilé d'or à Aubigny de M. et Mme Denis Kenny

AUBIGNY — Le dimanche 8 août, la paroisse d'Aubigny était en liesse à l'occasion du jubilé d'or de M. et Mme Denis Kenny.

A une heure la messe fut célébrée aux intentions des vénérés jubilaires, par M. l'abbé Pierre Gagné qui prononça un sermon de circonstance. M. l'abbé J. L. Caron, curé, exécuta avec âme de beaux cantiques, ce qui réveilla la piété des assistants. Les jubilaires eurent le privilège de communier, selon le nouveau rite dans ces rares fêtes, sous les deux espèces.

Tous les assistants se rendirent ensuite à la salle Normandin où un délicieux thé fut servi.

A l'issu de ces agapes, M. Rémillard, un gendre, lut une adresse qui manifestait la joie de tous en ce jour, leur gratitude envers les élus du jour; de plaisantes anecdotes y mirent une pointe d'humour. Deux petites offrirent aux jubilaires l'adresse et une belle gerbe de fleurs. On fit alors lecture de messages venant des dirigeants spirituels et temporels et M. l'abbé Gagné fut chargé de lire le certificat renfermant une bénédiction de sa Sainteté Paul VI. M. Kenny d'une voix assuré exprima ses remerciements très chaleureux aux nombreux convives venus pour les fêter.

Tous se réjouirent avec ces vaillants époux des grâces qui leur furent abondamment départies pendant ces années de vie conjugale. Ils leur souhaitent d'avoir encore de nombreuses années à rayonner le bonheur autour d'eux.

Mariage Hayes-Ritchot

En l'église d'Aubigny, le samedi 14 août, à 2 h. p.m., Mlle Rachelle Ritchot, fille de M. et Mme James Ritchot, unissait sa destinée à celle de M. Leland Hayes, fils de M. et Mme Richard Hayes, de Cotlett, Virginie. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Robert Nadeau. M. l'abbé J.-L. Caron, nouveau curé de la paroisse, exécuta des chants appropriés.

La mariée fit son entrée au bras de son père. Elle était ravissante dans sa longue robe blanche en nylon sur taffetas; la traine et le corsage étaient ornés de dentelle, et les manches en dentelle se terminaient en pointes de lis; son voile court et bouffant était retenu par une superbe rose blanche ornée de perles et son bouquet se composait de roses rouges et de myosotis blancs.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Barbara Hayes, soeur du marié, et Rolande Ritchot, soeur de la mariée, portaient de longues robes de poult-de-soie vert menthe, et deux longs panneaux retombaient gracieusement à l'arrière de la jupe. Chacune tenait dans sa main gantée une jolie rose avec longue tige.

Les garçons d'honneur étaient MM. Marcel Ritchot, et André Gagnon, frère et cousin de la mariée. E. et A. Ritchot, frères de la mariée, servirent la messe nuptiale.

Mme Ritchot, mère de la mariée, avait choisi un ensemble aqua avec accessoires beiges. Mme Hayes, mère du marié, portait un ensemble beige avec accessoires blancs.

Après la cérémonie religieuse, les nouveaux époux se rendirent à St-Boniface visiter la Rév. Sr Marie-Madeleine, soeur de la mariée. Après le souper ils se rendirent à la salle d'Aubigny pour une soirée dansante.

M. et Mme Leland Hayes résideront en Virginie, E.-U.

TRIBUNE LIBRE

Monsieur le rédacteur,

Dimanche soir dernier, dans le local du Cercle Molière au sous-sol de la basilique, mon épouse et moi-même avons découvert les "jeunes" du Cercle Molière! Nous avons été franchement impressionnés. Quel travail! Quel élan! Tout ce qui s'est passé là était vrai. Les pessimistes qui veulent nous faire croire que les jeunes Franco-manitobains ne veulent plus de français, qu'ils sont à se détériorer au point de vue culturel sont assurément mal renseignés. Ce que nous avons vu et entendu dimanche soir est une belle preuve que la génération actuelle va de l'avant et a soif de se cultiver. Bravo et continuez les jeunes. Vous avez l'appui sincère d'un "croulant".

Georges PAQUIN.

Sous l'Acte Municipal du Village de Ste-Anne

AVIS PUBLIC

On fait savoir par les présentes que le Village de Ste-Anne a l'intention de construire, comme amélioration locale dans le District d'amélioration locale No 1, des prolongements au système d'égout sanitaire déjà existant ou en construction en-dedans dudit Village de Ste-Anne, lesdits prolongements étant plus spécialement décrits comme il suit:

Rue Perreault telle que ladite rue est indiquée sur un plan de la subdivision classé au Bureau des Terres et des Titres de Winnipeg comme No 6828;

Toute cette partie du lot de rivière Cinquante-quatre de la Paroisse de Ste-Anne, au Manitoba, ainsi que décrite sur un plan d'arpentage spécial de la partie de ladite Paroisse, enregistré au susdit Bureau comme No 3626, limitée comme suit: du côté ouest par une ligne tirée à l'ouest de, parallèle à et perpendiculairement distante de deux cent quatorze pieds de la limite Est dudit lot; du côté Est par la limite Ouest dudit lot Quinze tel qu'indiqué sur la plan No 3627; du côté Sud par la limite Nord du Chemin Dawson, tel que désigné sur ledit plan No 3626; et du côté Nord par une ligne tirée au nord de, parallèle à, et à une distance perpendiculaire de trois cent trente pieds de ladite limite Nord. Sujet aux réservations contenues dans l'Acte des Terres de la Couronne; ci-dessous mentionnées comme étant lesdits terrains.

Toute cette partie du lot de rivière Cinquante-quatre de la Paroisse de Ste-Anne, au Manitoba, tel que décrit sur un plan enregistré au Bureau des Terres et des Titres de Winnipeg, comme No 3626, située au Nord d'une ligne tirée au nord de, parallèle à, et à une distance perpendiculaire de trois cent trente pieds de la limite Nord du Chemin Dawson, tel qu'indiqué sur ledit plan No 3626, excepté:

premièrement: les cent-quatre-vingt-dix-huit pieds plus à l'Est formant une lisière perpendiculaire;

deuxièmement: les cent-cinquante pieds plus à l'Ouest formant une lisière perpendiculaire;

troisièmement: toute cette partie dudit lot située au nord de la limite Nord du terrain employé comme chemin public tel qu'indiqué sur un plan déposé au susdit Bureau, comme No 5403;

quatrièmement: toutes ces parties employées comme chemins publics tels qu'indiqués sur des plans déposés au susdit Bureau comme No 5403 et 7746;

cinquièmement: toute cette partie contenue en dedans des limites de l'arpentage, le plan duquel est classé au susdit Bureau comme No 7734; et

sixièmement: toute cette partie contenue en dedans des limites de l'arpentage, dont le plan est classé au susdit Bureau comme No 7070, sujet aux réservations et stipulations contenues dans l'Acte des Terres de la Couronne.

Et de plus on vous avise que le Village de Ste-Anne a l'intention de payer les frais desdits prolongements par des emprunts autorisés sous le Règlement No 15-64 du Village de Ste-Anne.

Le Village veut prélever une taxe sur les terrains en bordure de, ou attenant audit système d'égout, selon ledit Règlement No. 15-64 à moins qu'une majorité des propriétaires des terrains affectés tels que définis à la subdivision 1 de la clause 692 de l'Acte municipal et possédant au moins la moitié de la valeur desdits terrains, selon le dernier rôle d'évaluation revisé de la Municipalité, ne présente une pétition au Conseil contre ce projet en dedans d'un mois de la première parution de cet avis.

Daté au Village de Ste-Anne, dans la Province du Manitoba, ce 25e jour de juillet 1965.

H.-J. FIOLA,
secrétaire-trésorier.

AVIS DE L'ADOPTION D'UN RÈGLEMENT VILLAGE DE ST-PIERRE

Règlement no 1965-4

Un règlement du Village de St-Pierre en vue d'accorder des permis et de fixer l'emplacement de roulottes utilisées comme résidences en-dedans des limites du Village.

Considérant qu'il est judicieux d'accorder des permis et de fixer l'emplacement de roulottes utilisées comme résidences en-dedans du Village de St-Pierre.

En foi de quoi le Conseil du Village de St-Pierre, dûment assemblé, décrète ce qui suit: —

1. **Titre:** Ce règlement sera connu comme "Règlement des permis pour roulottes".
2. **Définitions du Règlement:**
   (a) "Village" signifie le Village de St-Pierre;
   (b) "Période en cours" signifie le mois entier ou toute partie de n'importe quel mois durant lequel une roulotte est placée, établie, maintenue, utilisée ou occupée comme résidence, que les roues restent fixées ou non à ces véhicules;
   (c) Le mot "Personne" inclut toute firme ou corporation;
   (d) "Roulotte" signifie tout véhicule à moteur ou véhicule sans moteur tiré par une machine, et destiné à l'habitation, en tout ou en partie.
3. (a) Que personne ne peut placer, établir, garder, utiliser ou occuper une roulotte comme résidence dans le Village sur les terrains appartenant à ce Village.
   (b) Toute personne peut, moyennant le consentement écrit du propriétaire du terrain, ou sur son propre terrain, installer, garder, utiliser ou occuper une roulotte comme résidence dans le Village, pourvu que chaque roulotte soit connectée au système d'égout du Village et que ladite connection soit faite aux frais du propriétaire sous la surveillance de l'inspecteur des égouts du Village.
   (c) Toute personne, violant l'une des clauses de cette section est coupable d'offense et passible, après condamnation sommaire, d'une amende ne dépassant pas cinquante ($50.00) dollars et les frais, et à défaut de paiement de cette amende et des frais, sera passible d'emprisonnement pour une période ne dépassant pas trente (30) jours.
4. (a) Toute personne à qui s'applique la clause (b) de la section 3 pourra obtenir du Secrétaire du Village, un permis pour la période en cours et donc payer la somme de cinq ($5.00) dollars pour chaque roulotte, payable d'avance dès le premier jour de chaque période.
   (b) Toute personne à qui s'applique la clause (a) de la section 4 devra payer d'avance, au Village, dès le premier jour de chaque période la somme de un ($1.00) dollar comme frais de service pour connecter la roulotte au système d'égout.
   (c) Toute personne violant l'une des clauses de cette section est coupable d'offense et passible, après condamnation sommaire, d'une amende ne dépassant pas vingt-cinq ($25.00) dollars et les frais, et à défaut de paiement, sera passible d'emprisonnement pour une période ne dépassant pas trente (30) jours.

1ère lecture: le 15 juillet 1965.
2e lecture: le 15 juillet 1965.
3e lecture: le 15 juillet 1965.

Fait et approuvé par le Conseil du Village de St-Pierre, dûment assemblé au Village de St-Pierre, dans la province du Manitoba, ce 15e jour de juillet 1965 A.D.

F. Lavergne, maire.
Mme C. Bourgeois, secrétaire.

Vous êtes avisés que la copie ci-dessus est l'exacte reproduction du Règlement passé par le Conseil du Village de St-Pierre ce 15e jour de juillet 1965, et on fait savoir à tous que, quiconque désire faire annuler le Règlement ou l'une de ses parties, doit présenter sa requête en ce sens à un juge de la Cour du Banc de la Reine siégeant en audience, en-dedans des deux (2) semaines suivant la parution de cet avis, une fois la semaine durant trois semaines consécutives, dans le journal "La Liberté et le Patriote" ou alors il sera trop tard pour être entendu sur ce sujet.

Daté à St-Pierre, au Manitoba, ce 16e jour de juillet 1965 A.D.

Mme C. Bourgeois, secrétaire.

Ste-Amélie

Naissances

Félicitation à M. et Mme Laurent Pinette, (Emilie Roussin), de Dryden, Ont., à l'occasion de la naissance de jumelles, le 6 août.

Çà et là

Prompt retour à la santé à Mme Ludger Soucy, qui est patiente à l'hôpital de Ste-Rose depuis le 6 août, et à M. Hervé Verhaeghe, qui fut hospitalisé au même endroit les 2 et 3 août.

Mme Joe Corbel est allé passer le fin de semaine du 7 août chez M. et Mme Jos. Chaput à Laurier.

M. et Mme Maurice Delaurier et leurs enfants, de Dauphin, rendaient visite à M. et Mme André Pinette.

M. Réal Denis est allé chez M. et Mme Bob Crabbe à Neepawa.

MM. Lucien, Eugène et Emile Pinette allèrent à Winnipeg le samedi 7 août.

Mlle Patsy Berthelette, de Winnipeg, est en vacances chez ses grands-parents, M. et Mme Edouard Soucy.

M. et Mme Roger Therrien et leurs enfants, Janette et Kenneth, de Williams Lake, C.-B., étaient en promenade chez M. et Mme George Vandenbosch; ils étaient accompagnés de Mme Anthime Therrien, de Laurier.

M. et Mme Raoul Callewaert et leur famille, de Dryden, sont en promenade pour une couple de semaines chez leurs parents de Ste-Rose, Waterhen et Ste-Amélie.

M. et Mme Rémi Pétillion, de St-Boniface, ont passé une fin de semaine chez leurs parents.

M. et Mme Revel Ramsay et leur fils, Ronnie, de Langruth, et M. et Mme Allan Ramsay et leur fils, de St-Boniface, ont passé une fin de semaine chez des amis.

MM. Louis et Emile Verhaeghe, de Winnipeg, étaient de passage, le 7 août, chez leurs parents.

M. Hervé Grandbois est de retour à l'ouvrage après deux semaines de vacances chez lui.

Mme Ted Lusher, de Winnipeg, visitait sa soeur, Mme Joe Corbel, le 1er août.

Chevalier de l'Autel

Vingt-sept Chevaliers de l'Autel assistèrent à une messe chantée, le 28 juillet, avant d'aller au pique-nique à Margaret-Bruce Beach, à l'est d'Alonsa. Les jeunes tiennent à remercier M. l'abbé A Gervais, curé, MM. B. Mason et Albert Grandbois qui conduisirent les voitures, ainsi que M. R. Gagnon pour l'usage de son auto. Ce fut une journée inoubliable.

M. le curé et sept des Chevaliers de l'Autel, qui servent la messe sur semaine, sont allés camper à Manipogo Beach au cours de la semaine du 9 août. Ces jeunes désirent exprimer leur reconnaissance à M. le curé, pour tout ce qu'il fait pour eux.

L.F.C.

L'assemblée de la Ligue des Femmes Catholiques, section anglaise, eut lieu au sous-sol de l'église, le mercredi 4 août. On débuta par les procédures d'usage, et Mme F. Pinette souhaita la bienvenue à M. le curé, à 11 membres présents et à une invitée, Mme Joe Corbel.

Mme Amélie Soucy, présidente du comité d'action sociale, prendra des informations au sujet des cartes de courtoisie. Mme A. Soucy proposa et Mme Grandbois seconda que la Ligue paie les frais de la réception donnée lors de la confirmation. Le comité de recrutement rapporta l'addition d'un nouveau membre. Bienvenue donc à Mme Rose Mason, de Makinak.

Le souper paroissial aura lieu le 17 octobre prochain.

On fit part des remerciements de Robert Leperre, qui reçut un prix de catéchisme, et de trois autres paroissiens.

M. le curé dit sa reconnaissance pour l'aide reçue lors de la confirmation et annonça qu'il venait de recevoir un joli cadeau: un tabernacle en bronze.

Mariage Fillion-Labelle

Le samedi 24 juillet, à 2 h. p.m., M. l'abbé A. Gervais, curé, bénissait le mariage de Mlle Cécile Labelle, fille de M. et Mme Albert Labelle, à M. Gaspard Fillion, fils de M. et Mme W. Fillion, de Cayer. MM. Fillion et Labelle étaient les témoins de leurs enfants.

MM. Jérôme Fillion, Emile Pinette, Gérard Labelle et Gaston Grandbois agissaient comme garçons d'honneur, tandis que MM. Alfred Lebel, de Cayer, et Amédée Pinette, oncles des mariés, plaçaient les invités.

Durant la cérémonie religieuse, le chant fut interprété par Mme Agnès Vandenbosh. Mme J.-L. Corbel touchait l'orgue.

Au bras de son père, la mariée portait une longue robe en taffetas blanc, garni de dentelle et de tulle. Son voile court était retenu par un diadème. Elle tenait un bouquet composé de roses rouges.

Les demoiselles d'honneur, Mlle Thérèse Pinette et Angèle L'Heureux, portaient des robes en organza de soie brodée bleue, et celles de Mlles Rosanna Landry et Jacqueline Morin étaient de couleur rose. Elle tenaient des gerbes de fleurs odorantes.

Mme Labelle, mère de la mariée, avait choisi une robe bleue et des accessoires blancs complétaient sa toilette. Mme Fillion, mère du marié, portait une robe verte.

A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception avait lieu à la salle de Ste-Rose.

Après un voyage à Vancouver et à William's, C.-B., les nouveaux mariés éliront domicile à Ste-Rose-du-Lac.




Ci-dessus l'on voit Soeur Geneviève Rocan, S.G.M., fille de M. et Mme Engelbert Rocan, de La Broquerie, Man., qui a rendu récemment visite à sa famille à son retour d'Ottawa où elle avait été invitée à donner des cours spéciaux. Durant trois semaines elle s'était fait un plaisir de faire bénéficier un groupe de professeurs du Grand Nord de son expérience de dix années comme institutrice chez les Esquimaux à l'école Joseph Bernier, à Chesterfield Inlet, important poste de mission du vicariat apostolique de la Baie d'Hudson. Dans la photo prise en 1963-64 Soeur Rocan est avec ses élèves qui fréquentaient alors la 8e année. La missionnaire est maintenant supérieure à Turquetil Hall, Chesterfield Inlet, T.N.-O.

Installation à La Broquerie, du nouveau curé, M. l'abbé F. Juneau

LA BROQUERIE — Un soleil d'or déployant sa profusion de lumière sur un ciel d'azur semblait vouloir manifester l'abondance des grâces que l'Esprit Saint déversait sur la paroisse alors qu'avait lieu dans l'après-midi du dimanche 8 août l'imposante cérémonie de l'installation du nouveau curé, M. l'abbé Félicien Juneau.

A 4 h. p.m., M. l'abbé David Roy, curé de St-Malo, installateur, accompagné de quelques membres du clergé et des enfants de choeur, se rendait au presbytère à la rencontre de l'élu du jour.



M. l'abbé David Roy impose l'étole à M. l'abbé F. Juneau.

Ce dernier fit son entrée dans l'église portant l'étole sur le bras alors que M. l'abbé Louis Philippe Jean, curé de Ste-Geneviève, et maître de cérémonies, fit lecture de la proclamation épiscopale.

Le prêtre installateur imposa ensuite l'étole, symbole du sacerdoce, au nouveau curé, puis la procession s'avança vers l'autel en entonnant le chant du Veni Creator auquel la foule fit écho.

A titre de représentant de Monseigneur l'Archevêque qui partait ce même jour pour la 3e session du Concile à Rome, M. l'abbé David Roy fit ensuite la présentation d'usage.

M. l'abbé Roy qui connait intimement le nouveau curé de La Broquerie affirme qu'il n'est pas parfait, comme d'ailleurs ses paroissiens, mais il vient à eux avec un coeur profondément sacerdotal.

Selon les voeux du Pape à son clergé, il sera avant tout Pasteur et saura travailler au bien spirituel des âmes.

Les paroissiens doivent être reconnaissants à leur Archevêque qui leur fait don d'un prêtre si méritant. En retour ils devront entourer leur curé de respect, d'amour, de protection et de collaboration.

On attend beaucoup dit-il du dynamisme du pasteur et des fidèles de La Broquerie. C'est cette franche collaboration de ses ouailles qui permettra au nouveau pasteur de les conduire à une vie chrétienne plus parfaite dans la voie que Jésus a tracée pour chacun.

C'est alors que la main sur l'Evangile le nouveau curé fit serment devant Dieu et les témoins de travailler par une sage administration à la sanctification des âmes que l'Eglise lui confie.

Le prêtre délégué appose maintenant sa signature au nom de l'Archevêque du diocèse puis commence la cérémonie proprement dite de l'installation.

Le nouveau curé désormais chargé d'administrer les sacrements et de voir aux besoins spirituels de la paroisse est conduit vers l'autel. Il ouvre la porte du tabernacle et la referme après avoir touché le ciboire, puis il chante l'oraison de la messe de St-Joachim, titulaire de la paroisse. Il est ensuite conduit processionnellement à la porte de l'église qu'il ouvre et referme signifiant sa responsabilité de recevoir les fidèles dans l'Eglise.

Il sonne la cloche comme ayant charge d'appeler les fidèles à la prière, après quoi il est conduit au confessionnal, aux fonds baptismaux et à la chaise curiale, des cérémonies affirmant son pouvoir de présider aux offices liturgiques.

Le nouveau pasteur adresse alors à ses paroissiens ses premières paroles comme curé de St-Joachim de La Broquerie. Il remercie M. l'abbé Roy et les prêtres présents et demande à l'assistance de prier pour qu'il puisse bien accomplir sa nouvelle tâche.

Après les premiers contacts il se dit enthousiasmé et ne doute pas que la paroisse ne voudra pas se laisser dépasser. Le pasteur conduit le troupeau sur le chemin du ciel: Il est confiant qu'une excellente besogne pourra être accomplie en autant que ses paroissiens collaborent de tout coeur avec lui.

Impossible pour les paroissiens à ce moment solennel de ne pas repenser à la dernière recommandation que faisait dans les mêmes termes avec une émotion difficilement contenue deux semaines auparavant son dévoué prédécesseur, M. l'abbé Lafond. En terminant M. l'abbé Juneau exprima son désir que la Bénédiction du St-Sacrement soit offerte pour obtenir les grâces du ciel pour lui et ses paroissiens.

Les syndics, M. l'abbé Jean, le R. P. Jean Tétrault, P.B., enfant de la paroisse, et autres témoins s'avancent alors pour signer le procès-verbal. Le tout se termina au son des hymnes si vivifiantes de: O Pain du Ciel, Tantum Ergo, et Laudate Mariam.

Deo Gratias

Dans une présentation qu'il avait faite humblement de lui-même le dimanche précédent, M. l'abbé Juneau énumérait ses défectuosités soulignant avec humour qu'il n'était pas un type qualifié pour Hollywood. Ses paroissiens se réjouissent de ce qu'il est infiniment plus qu'un acteur de théâtre. Par la grâce de Dieu il tient auprès d'eux la place du Héros qui, dans le drame le plus passionnant, réalisa le rôle à jamais célèbre de Rédempteur du Monde.

Malades

Voeux de prompt rétablissement à Mme Jean-Marie Mulaire et à M. Etienne Fournier hospitalisés.

Baptême

Le 8 août: Paul, fils de Louis Balcaen et de Jeanne Lavack, né le 30 juillet. Parrain et marraine, M. et Mme Walter Lavack, grands-parents de l'enfant.

Va-et-vient

Mme G. Morier faisait récemment un voyage à Victoria et Vancouver alors qu'elle rendait visite à ses fils, Emile et Paul, ainsi qu'à leurs familles. Sa fille, Elise, de St-Boniface, faisait le voyage avec elle.

Mlle Jeanne Beaupré, de Montréal, a passé quelques semaines de vacances chez ses parents, M. et Mme Joseph Beaupré.

Ste-Rose-du-Lac

Décès de M. Plamondon

Le dimanche 25 juillet, M. Denis Plamondon, fils de M. et Mme Robert Plamondon, est décédé dans un hôpital de Toronto, à l'âge de 21 ans, après une très brève maladie.

Denis est né à St-Front, Sask., et arrivait à Ste-Rose-du-Lac avec ses parents en 1951. Depuis quelques années il travaillait à Campbellford, Ont.

Les funérailles eurent lieu le vendredi 30 juillet en l'église de Ste-Rose de Lima. Le R. P. Joseph Alarie, O.M.I., chanta la messe de Requiem. Les porteurs furent MM. Billy et Norman Luke, Georges Théoret, Armand Moyen, Mel Boxall et Paul Brunel.

Le défunt laisse dans le deuil, outre ses parents, deux frères, Nornan et Bruce, de Ste-Rose-du-Lac; deux soeurs, Rachelle (Mme R. Boxall), de Campbellford, Ont., et Carmel, de Ste-Rose-du-Lac.

St-Norbert

Pèlerinage de la L.F.C.

Le mercredi 11 août, un groupe de dames de la paroisse se rendait à Ste-Anne-des-Chênes pour assister à un pèlerinage organisé par la Ligue des Femmes Catholiques. Notre aumônier, M. l'abbé Couture, récita le chapelet durant le trajet.

Les sections d'Aubigny et de Ste-Agathe se joignirent à nous comme pèlerins à Ste-Anne.

Le R. P. Desautels nous souhaita la bienvenue, et le R. P. Dionne donna l'instruction disant que notre vie est un pèlerinage continuel: "Nous ne sommes que des voyageurs sur cette terre et nous nous acheminons toujours vers notre demeure éternelle." Il exhorta les dames à continuer à prier Ste-Anne et Notre Dame du Bon Conseil.

La messe fut célébrée par le Père Dionne.

La messe terminée, les dames visitèrent quelques vieillards du foyer, endroit idéal pour finir ses jours.

Un bon diner chaud fut servi à l'hôtel "Chez Ménard". Après le repas, M. l'abbé Couture adressa la parole aux dames. Comme aumônier il nous assura son appui et son dévouement dans toutes les entreprises de la Ligue surtout en ce qui concerne le spirituel.

Il y eut vente d'objets de piété durant l'après-midi suivie du chemin de la croix sous la direction des Pères Dionne et Desautels.

Le tout se clôtura par la bénédiction du St-Sacrement. Le Père Dionne remercia toutes celles qui participèrent au pèlerinage pour en faire un succès, en particulier les organisatrices.

Merci à tous ceux qui sont venus au pèlerinage et qui ont coopéré de quelque manière pour en faire un succès.

St-Laurent

Le 13 août M. et Mme Jos. Boucher recevaient la visite de M. et Mme Léo Maguet et leur fils, de Ste-Rose-du-Lac, qui ont aussi visité M. et Mme Henri Combot.

M. et Mme Revolin et leurs fils, de Flin Flon, Man., étaient de passage chez MM. et Mmes Jos. Boucher et Jos. Combot.

En fin de semaine, M. et Mme Jos. Prairie recevaient la visite de leurs soeurs et beaux-frères: M. et Mme P. Friesen, de Camp Shilo, MM. et Mmes Desrosiers et Dusablon de Ste-Anne-des-Chênes.

Mme Del Rizzo et ses enfants, de Sioux Lookout, Ont., rendaient visite à leur parenté, MM. et Mmes Hervé et Yves Kerbrat et Romuald Perrault.

Mlles Irma et Armande Carrière, de Winnipeg, ont passé quelques semaines de vacances chez leurs parents, M. et Mme Edgar Carrière.

M. et Mme Georges Laflèche et leurs enfants, de Montréal, ont passé quelques semaines à leur chalet de la plage Laurentia.

Mme Hélène Combot recevait la visite des familles Paul Mourrant, Meyers et McDougall, de Dufresne, Manitoba.

Mlle Lacia Lucan a passé trois semaines à un camp d'étudiants à Edmonton, Alta. Elle doit aussi visiter des amis à Calgary et Banff.

Mlle Rita Gratton est allée passé la fin de semaine chez son amie, Mlle Meilleur, à St-Boniface.

Mlles Yvonne et Yvette Combot ont passé une semaine chez leurs oncle et tante, M. et Mme E. McKinley, à Fort Garry.

Shower

Le vendredi 30 juillet, Mlle Armande Carrière donna un shower en l'honneur de Mlle Laurette Bruce dont le mariage à M. Paul Léost aura lieu le 28 août prochain.

Les dames présentes passèrent une soirée très amusante. Après avoir admiré tous ses cadeaux, Mlle Bruce adressa ses remerciements et un délicieux goûter fut servi.







Les horticulteurs de la région de St-Pierre ont raison d'être fiers

ST-PIERRE-JOLYS — La Société d'horticulture de St-Pierre a remporté un véritable succès lors de son exposition annuelle, tenue vendredi dernier 13 août au Centre Récréatif du village. Comparativement à l'an dernier il y eut augmentation dans le nombre des exposants, des produits et des visiteurs.

La participation des Clubs 4-H de St-Pierre et de Dufrost fut particulièrement appréciée, et les jeunes exposants de Dufrost reçurent de chaudes félicitations de la part des organisateurs, car ils ont remporté les honneurs en cette année 1965. Les prix de grands champions 1965 furent décernés à Irwin Hildebrandt (1er prix) et Henry Hildebrandt (2e prix).

Les autres prix qui méritent une mention furent décernés à: Mme Pete Kroeker, de Grunthal, pour le meilleur plateau de fruits (25 livres de Golden Vigaro, prix offert par Swift Canadian); Mme Charles Mouflier, de St-Pierre, pour le meilleur agencement de légumes (9 livres de Vigaro roses, don de Swift Canadian et de la Société d'Horticulture de St-Pierre) et pour la meilleur plante vivace en pot ($2, don de la Boulangerie de St-Pierre); Mme M. Shelby, d'Arnaud, pour le meilleur ensemble de fleurs (jambon, valeur de $3, don de l'entrepôt frigorifique de St-Pierre); Mme Ted Chornoboy, de Grunthal, pour le meilleur arrangement floral (collier et boucles d'oreilles, don de la pharmacie de St-Pierre); Mme L Hébert, de St-Pierre, pour le meilleur panier de fleurs (corbeil à ouvrage, don du magasin Nu-Fashion Sportswear, de St-Pierre).

Les autres donateurs furent le magasin Lavergne Electric, le magasin général St-Pierre, Chez Mulaire Red&White, le restaurant Le Routier qui avait donné une étagère pour revues et journaux, un arrangement floral en plastique, une lampe de table, une montre-bracelet. Ces derniers prix furent adjugés aux gagnants de la loterie, 1) Mme Smith, de Greenridge; 2) Mme F. Vinet, de St-Pierre; 3) Mariette Ritchot, de St-Pierre; 4) Mme Thompson, de Greenridge. M. G.-L. Roy, membre de longue date, obtint le tracteur-remorque miniature John Deere.

Les responsables de l'exposition remercient chaleureusement tous ces donateurs et félicitent non moins chaleureusement les gagnants, ainsi que les personnes chanceuses qui ont obtenu les prix d'entrée: Emilie Catellier, de St-Pierre, Mme L. Goulet, de Dufrost, et Gisèle Bourgeois, de St-Pierre.

Les nombreuses personnes qui se rendirent au Centre Récréatif, dans la journée du vendredi, n'oublieront pas de sitôt le parfum de tant de magnifiques fleurs, la qualité et la variété de tant de légumes de nos jardins, l'imagination des jeunes 4-H qui s'intéressent même aux petites bêtes de nos champs et jardins, etc. A l'extérieur régnait une température torride, mais à l'intérieur on jouissait de fraîcheur, de bonne senteur, de beauté, de bon goût.

Des jeunes filles des Clubs 4-H de St-Pierre et de Dufrost servaient thé et café dans un coin de la salle, avec sourire gracieux et aimable politesse.

(Merci à Mme A Marquis qui a envoyé à notre journal ces détails.)

St-Norbert

Décès de M. DeLorme

Le samedi 31 juillet est décédé à Winnipeg M. Urbain-Paul DeLorme, âgé de 82 ans, anciennement de 98, Turnbull Drive, St-Norbert. Lui survivent deux soeurs, Mme E. Duchesneau et Mlle Amanda DeLorme, toutes deux de St-Norbert.

Les prières furent récitées le samedi matin à 9 h. 45 et furent suivies du service à 10 h. à l'église paroissiale. L'inhumation eut lieu au cimetière de St-Norbert.

Laurier

Décès de M. G. Desroches

Le mardi 10 août avait lieu, en l'église paroissiale, le service funèbre de M. Georges Desroches, décédé à St-Boniface le samedi 7 août, à l'âge de 67 ans, après une longue maladie.

Lui survivent deux frères, Valmore, de Laurier, et Joseph, de Montréal, et une soeur, Mme Yvonne Lagassé, de San Fernando, Cal.

Les porteurs furent MM. Louis Tucker, Lucien Archambault, René Arcand, Philippe Bouchard, Philip Coss et Joseph Desroches.

Çà et là

M. et Mme Wilfrid Douville et leurs enfants, de Ponteix, Sask., ont rendu visite à M. et Mme Louis Denniel.

Mme Alice Pennarum, de Sudbury, Ont., visitait dernièrement sa nombreuse parenté à Laurier.

M. et Mme Adrien Blanchette, de Hearst, Ont., passèrent quelques jours à Laurier.

M. et Mme P. Jeannotte et leurs filles, Josette et Vivianne, sont revenus d'un voyage de quelques semaines à Montréal, St-Jérôme et autres centres de l'Est.

M. Rémi Bouchard, Mlles Alexina Boisvert et Eugénie Pineau sont revenus enchantés d'un voyage à Stafford, Ont., où ils assistèrent à différentes représentations du festival Shaskespearien.

On a eu le bonheur de recevoir la Rév. Sr Jeanne-Céline (Marie Saquet), venue visiter son père âgé de 91 ans. Elle était accompagnée de la Rév. Sr Irène-Elisabeth.

On sympathise avec les fermiers dont les récoltes furent endommagées par la grêle; les plus affectées furent les fermes de MM. Joseph et Lionel Tardiff, Aimé Gagnon, Paul Delaurier et Roméo Gamache.

Marquette

Décès de Mme Chartrand

Le samedi 14 août, à l'hôpital Taché de St-Boniface, est décédée, à l'âge de 83 ans, Mme Annie-Barbara Chartrand, de Marquette. Le service fut chanté à l'église de St-Eustache le lundi 16 août, à 10 h. a.m., et l'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

Mme Chartrand (née Montage) est née le 16 mai 1882 à St-Léon, et demeura au Manitoba pendant toute sa vie. Son époux, William, est décédé en 1945.

La défunte laisse dans le deuil un fils, Georges, de Marquette; deux filles, Mmes H. J. Brown (Léna) et L. D. Treadwell (Alma), de Winnipeg; six petits-enfants; six arrière-petits-enfants; deux soeurs, Mmes P. Bourrier (Polly), d'Altamont, et J. Beaudry (Tillie), de Somerset.

Marchand

Décès de Mme V. Paquin

Le mercredi 11 août, à l'hôpital Taché de St-Boniface, est décédée, à l'âge de 94 ans, Mme Virginie Paquin, autrefois de Marchand. Les prières furent récitées à 8 h. p.m. vendredi à l'église paroissiale. Le service fut chanté par M. l'abbé F. Juneau, à 11 h. a.m., le samedi 14 août, et l'inhumation eut lieu au cimetière local.

La défunte laisse dans le deuil un fils, Eusèbe, de Winnipeg; une fille, Mme Blanche Van Deusen, de Vancouver; 9 petits-enfants et 21 arrière-petits-enfants.



Celui qui s'est le plus distingué cet été à Shilo lors de la période d'entrainement qui groupait un grand nombre d'étudiants manitobains qui sont membres de la milice de l'armée canadienne, c'est le fusilier R.-G. Gaudreau, fils de M. et Mme R. Gaudreau, domiciliés à 158, rue Genthon, St-Boniface. On le voit ci-dessus en compagnie de ses parents et du major-général J. M. Rockingham, d'Edmonton, premier officier de l'armée canadienne dans la région des Prairies. Cette photo fut prise lors de "la journée des visiteurs" au camp de Shilo, après que le fusilier Gaudreau avait eu l'honneur de diriger ses jeunes camarades de la milice au cours des grandes cérémonies et parades de cette journée des visiteurs.
(Photo Armée Canadienne)

La paroisse de St-Georges déplore la noyade du jeune Guy Fisette, survenue le 8 août

ST-GEORGES — Un cruel accident survenu le dimanche 8 août, vers 4 h. p.m., a ébranlé tous les paroissiens, ainsi que ceux des environs et des centres éloignés.

Le jeune Guy Fisette, âgé de 14 ans, accompagné de plusieurs de ses cousins et amis, était à prendre ses ébats dans la rivière Winnipeg, à un demi-mille au nord du village, lorsqu'il disparut sous l'onde, ses compagnons essayant en vain de le sauver.

Guy naquit à St-Georges le 2 décembre 1950. Il venait de terminer sa 8e année à l'école consolidée de St-Georges. Il était un fidèle clerc-servant et avait reçu la sainte communion le matin même.

Le défunt laisse dans le deuil, outre ses parents, M. et Mme Mathias Fisette, quatre frères, Raynald, de Montréal, Gilles, Benoit et Ubald, à la maison; sept soeurs, Thérèse (Sr Marie-Benoit), de Valleyfield, P.Q., Marthe (Mme René Carrière), de St-Boniface, Rachel, Lucie, Yolande, Cécile et Camille, à la maison, et un neveu, Jacques Carrière.

Le mercredi 11 août, à 8 h. p.m., un service solennel fut chanté par M. l'abbé Paul Gagné, remplaçant M. l'abbé Gédéon Trudeau, curé, qui était en vacances. MM. les abbés L. Laurencelle, de St-Boniface, et Pierre Fisette, de Montréal, agissaient comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé Paul Boisjoli, de Craig Siding, était également présent. Tous ces dignitaires étaient cousins du défunt. De nombreux parents et amis de St-Boniface, Haywood, St-Norbert, La Broquerie, Ste-Anne-des-Chênes, Craig Siding, Lorette, etc., ainsi que les paroissiens, remplissaient l'église.

Après les funérailles, plusieurs personnes se rendirent à la salle paroissiale où les dames de la Ligue des Femmes Catholiques servirent un goûter. Ce service fut bien apprécié et remarqué des visiteurs qui eurent l'amabilité d'exprimer leur appréciation directement à la responsable, Mme René Vincent, et à ses aides.

Le corps du jeune Guy fut retrouvé le jeudi soir 12 août. Le samedi matin, il fut exposé en l'église paroissiale où, à 9 h. a.m., M. l'abbé P. Gagné célébra une autre messe de Requiem. Les porteurs étaient Gilbert Papineau, Laurence et Jean-Marie Vincent, Jacques Lemire, Michel Bouvier et Henri Dupont. L'enterrement eut lieu au cimetière paroissial.

M. et Mme Raynald Fisette étaient venus de Montréal pour être avec leurs parents en cette occasion.

Remerciements

M. et Mme Mathias Fisette et leur famille remercient bien sincèrement les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par assistance aux funérailles, offrandes de messes ou de toute autre manière, à l'occasion du deuil qui vient de les frapper. Un merci spécial à M. l'abbé P. Gagné et à la Ligue des Femmes Catholiques.

Incendie et accident

Le mardi après-midi, un feu d'origine inconnue détruisait la grange, ainsi que plusieurs autres bâtisses, sur la ferme de M. Théodore Dupont. Dans le sinistre toute la réserve de foin que M. Dupont venait de finir d'entrer fut détruite.

La petite Joanne Papineau, fille de M. et Mme Zéphir Papineau, fut frappée par une automobile en traversant la route près du village, mercredi après-midi; elle fut conduite à l'hôpital de Pine Falls. On rapporte que son état est satisfaisant.

Shower

Dans la salle paroissiale, le mardi soir 20 juillet, avait lieu un shower d'articles divers en l'honneur de Mlle Léa Doyon. Plusieurs cadeaux lui furent présentés, après quoi l'héroïne de la fête remercia l'assistance en termes appropriés. Un délicieux goûter fut servi.

Mariage Desautels-Doyon

Le samedi 14 août, à 7 h. p.m., M. l'abbé P. Gagné bénissait le mariage de Mlle Léa Doyon, fille de M. Théophile Doyon, de Winnipeg, et de feu Mme Doyon, à M. Philippe Desautels, fils de M. et Mme Albert Desautels, de St-Georges. MM. Doyon et Desautels étaient les témoins de leurs enfants, tandis que MM. Edgar Desautels et Richard Vincent plaçaient les invités. Pendant la messe, M. Ludger Jubinville et plusieurs dames interprétèrent le chant. Mme Carolus Vincent touchait l'orgue.

La mariée portait une longue robe en poult-de-soie avec jupe cloche, encolure bateau, manches trois quarts, traîne en dentelle. Son voile court était retenu par une rose en poult-de-soie. Son bouquet était composé de roses.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Noëlla Desautels, soeur du marié, et Yvonne Vincent, cousine de la mariée, portaient de longues robes de couleur aqua avec accessoires blancs, et des bouquets d'oeillets de teinte harmonisée. Les garçons d'honneur étaient MM. René Doyon et Maurice Desautels, frères des mariés.

Après une soirée dansante qui eut lieu à la salle de la Légion à Pine Falls où M. Raymond Desautels était maître de cérémonies, le nouveau couple partit pour un voyage de noces. Pour voyager, la mariée portait un ensemble blanc avec accessoires rose cerise et blanc. Les nouveaux mariés résideront à St-Georges.

Sont venus assister à ce mariage: des parents de St-Hubert, P.Q., Kimberley, C.-B., Regina, Sask., Gypsumville, La Broquerie, St-Jean-Baptiste, Ste-Agathe, Grand Marais, St-Boniface, Vassar, Somerset, Winnipeg, Fort Frances, Ont., etc.

Souper-surprise

Un souper-surprise pour fêter le 50e anniversaire en religion de la Rév. Sr Marie-Carolus, de l'Académie St-Joseph de St-Boniface, organisé par ses soeurs et nièces, eut lieu chez M. et Mme Zéphir Chèvrefils, le samedi 7 août. Un gâteau artistiquement décoré par Mme Albert Desautels lui fut présenté, ainsi que plusieurs autres cadeaux. Une trentaine d'invités étaient présents dont ses soeurs, Mmes Rosianne Dupont et Flora Bruneau, et son frère, M. Jean-Baptiste Chèvrefils.

N.-D.-de-Lourdes

Tournoi de balle molle

Le tournoi de balle molle tenu le dimanche 8 août fut un succès. Les trente équipes enregistrées furent acceptées: Darlingford Bommers, Maltifs, de Winnipeg, Metro Comet (Wpg), Bagot, I.O.F. (Wpg), Oak Lake, Somerset Flyers, Slupski Invaders (Wpg), Rosebank Wild cats, Notre-Dame Comets, Roland Garage, Winkler, Manitoba Cartage (Wpg), Notre-Dame braves, Lyndale, St-Boniface Seals, Miami, Valley boys, Altamont, Fort Whyte, Darlingford, St-James teachers, Morden, La Broquerie royal, Morse place (Wpg), Bombshell et Somerset.

Les éliminations de l'après-midi avaient fait tomber de fortes équipes comme les plus faibles. A 5 h. 30, les semi-finales mirent aux prises Oak Lake, Notre-Dame comets, Manitoba Cartage (Wpg) et Morse Place (Wpg). La partie finale eut lieu entre les équipes de Oak Lake et Manitoba Cartage. Après 7 manches vivement contestées, Oak Lake remporta la victoire par un pointage de 2 à 0, ce qui lui valut le premier prix de $125. Le 2e prix, $75, revint à l'équipe de Manitoba Cartage; le 3e, $40, à l'équipe de Notre-Dame comets, le 4e, $30, à l'équipe de Morse Place. Le prix spécial de $10 fut donné par M. Albert Moulin pour l'équipe venant de l'endroit le plus éloigné; ce prix fut décerné à l'équipe d'Oak Lake; $10 (prix spécial) donné par le Plan de Luzerne Notre-Dame (René Monchalin et Hilaire Durand) à l'équipe portant les plus beaux uniformes. Les juges MM. Léo Moreau et Guy Durand accordèrent ce prix à l'équipe de Darlingford Bommers.

Le tournoi de fer à cheval fut un succès. Voici la liste des gagnants: 1er prix, $12, MM. Lloyd Gemmell et Archie Tobacco, tous deux de Portage-La-Prairie; 2e prix, $6, Tom Smith et E. Burton, tous deux de Portage-la-Prairie; 3e prix, $4, S. Rasmussen, de Carberry, et Ted Lozanski, de Brandon; 4e prix, $2, Marcel Beaudry et Germain Fouasse, tous deux de Notre-Dame de Lourdes.

Le comité en charge du tournoi tient à féliciter et à remercier sincèrement tous ceux et celles qui ont aidé, soit par leur travail ou leurs dons. Un merci spécial aux Dames des Chevaliers de Colomb pour avoir fourni de nombreuses tartes; également au grand chevalier, M. Pierre Mabon, pour avoir bien voulu prendre la charge de la Buvette.

Bingo

Le dimanche 8 août eut lieu la soirée de bingo. Les gagnants furent: prix de $25, Mme Alma Delorme, de Carman; $10, Mlle Juliette Muller, Mme Louis Brouzes, Mme Joseph Bazin, Mlle Simone Roch, Mme Henri Vuignier, Mlle Suzanne Comte, Joseph Bosc, Hubert Pantel, Gabriel Coutant, Mme Antoine Bérard, de Treherne, Mme Silvia Labossière, de St-Léon, Norman Durand, de St-Boniface; $5, Mme V. Pantel, Mme E. Johnston, de Manitou, Mme A. Comte, de St-Lupicin, et Jean-Guy Gallant, de Cardinal. Les prix d'entrée furent attribués ainsi: Mme Roméo Delaquis, de St-Boniface, et M. Léon Comte, de St-Lupicin.

La prochaine soirée de bingo aura lieu le dimanche 22 août, à 8 h. 30 p.m. Le gros lot sera de $450 en 55 numéros.

Ne crains pas; aie seulement la foi. (Mc 5, 36)

Le jeune Alain Dorge, de Ste-Agathe, meurt accidentellement à St-Jean-Baptiste

STE-AGATHE — Le vendredi 6 août, le jeune Alain Dorge est tombé dans une citerne remplie d'eau et s'y noya. C'est le deuxième enfant de M. et Mme Léon, qui leur est ravi accidentellement. On parlait souvent à la maison du frère aîné, Jean-Paul, mort à l'âge de 5 ans, et voilà qu'Alain est allé le rejoindre de façon aussi tragique.

A partir de 3 h. p.m., le dimanche 8 août, le corps d'Alain fut exposé à la salle paroissiale jusqu'à l'heure de son service, le lundi à 10 h. a.m. On se pressa nombreux pour rendre hommage aux restes de l'aimable enfant et pour offrir des condoléances à ses parents éplorés.

Lundi, en rangs bien formés, les enfants de l'école élémentaire précédèrent le cercueil de leur petit camarade pour se rendre à l'église et de là au cimetière.

Le service solennel fut chanté par M. l'abbé A. Couture, curé. Le R. P. Joseph Alarie, O.M.I., fut le commentateur liturgique. Le chant fut exécuté par religieux et laïques, tous parents ou amis du petit défunt, et dirigé par M. l'abbé J.-L. Caron, curé d'Aubigny, et grand ami de la famille. La Rév. Sr Joséphat-Marie, tante de l'enfant, touchait l'orgue.

Les porteurs furent six cousins d'Alain, MM. Aurèle Bourbonnière, Aurèle et Raymond Dorge, Léonard Lemoine, Noël Joyal et Léo Nolette. Les quêteurs furent MM. R. Dorge et N. Joyal.

Etaient présents aux funérailles: Mgr H. Lapointe, P.D., MM. les abbés J.-L. Caron, E. Baril et M. Toupin, les RR. PP. J. Alarie et Emilien Dorge, O.M.I., un très grand nombre de religieuses, paroissiens, parents et amis d'ailleurs qui remplissaient l'église à capacité.

Alain était un charmant enfant qui avait atteint ses dix ans le 14 mai dernier, avait accompli sa quatrième année d'école en juin. Sa perte laisse un grand vide pour ses parents, M. et Mme L. Dorge, ses trois frères, Gilbert, Claude et Jacques; sa soeur, Roseline; ses grands-parents, M. Joséphat Dorge et M. et Mme Donat Joyal.

Remerciements

M. et Mme Léon Dorge et leur famille sont profondément reconnaissants à tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie dans leur grande épreuve, soit par visite à domicile, à la salle, assistance aux funérailles, offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, cartes de sympathie ou tout autre service très apprécié qu'on s'est plu à leur rendre. Merci spécial aux prêtres et religieuses qui ont rivalisé de bonté pour les soutenir, aux chantres qui ont si bien rehaussé la cérémonie religieuse.

Exposition annuelle

Les 4 et 5 août avait lieu, dans la salle paroissiale, l'exposition annuelle de la Société d'Agriculture. Pour une grande partie de la population, c'est toujours un événement remarquable très goûté.

Le grand nombre d'objets exposés: couture, tricot, ouvrages de fantaisie, pains et brioches, pâtisseries, conserves, plantes, fleurs, jardinages, fruits de jardins, produits de fermes, grains et fourrages, sont une preuve convaincante qu'on s'y intéresse beaucoup. Il serait dommage que ces petites expositions locales soient abolies.

Plusieurs visiteurs et anciens de la paroisse ont particulièrement apprécié l'exposition.

Çà et là

Mlle Irène Guertin, de Victoria, C.-B., de passage au Manitoba pour une quinzaine de jours, reprenait l'avion pour retourner chez elle, le mercredi 11 août.

La Rév. Sr Joséphat-Marie, S.N.J.M., de Flin Flon, a passé ses vacances au couvent de Ste-Agathe afin de voir souvent son père, M. Joséphat Dorge, et ses frères et soeurs.

M. et Mme Roland Rajotte (Marie Dorge) et leurs enfants, Gisèle, Mona et Robert, sont venus en auto passer trois semaines de vacances et retournèrent en Californie, le mardi 10 août.

Mme Yvonne Lemoine et trois de ses enfants, Carole, Daniel et André, de Thompson, vinrent aussi passer une quinzaine à Ste-Agathe.

Sont aussi en vacances par ici: M. et Mme Lionel Joyal et leurs quatre fillettes, d'Inuvik, T.N.-O., où M. Joyal exerce son métier de technicien au service du gouvernement.

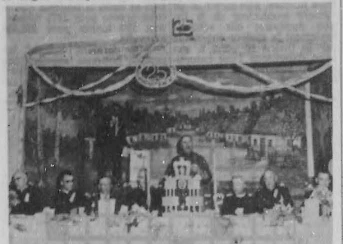
La Rév. Sr Joseph-André, Fille de la Croix (née Noëlia Dorge), missionnaire à Sao Paulo, Brésil, depuis trois ans, arrivait au pays, le 15 juillet, et repartait le jeudi 5 août. Sa mère, Mme Eugédia Dorge, son frère aîné, le R. P. Emilien Dorge, O.M.I., de Ste-Rose-du-Lac, et sa soeur, Mme Annette Jutras, et sa famille, de Vancouver, sont venus pour l'occasion. Durant son séjour au Manitoba, Sr Joseph-André est venue à deux reprises chez ses frères, Télesphore et Edphat, où il y eut réunion de famille.

Autre accident mortel

Pour la deuxième semaine consécutive, la mort est venue frapper parmi les paroissiens: le dimanche 15 août, aux premières heures, Mme Jeanne Courcelles trouva la mort dans une collision d'automobiles; cinq de ses enfants, tous adultes, furent blessés, deux d'entre eux grièvement.



Ci-dessus le R. P. E. Tremblay, C.Ss.R., curé de l'église de la Ste-Trinité à Bruno, Sask., célèbre une messe d'action de grâces dans son église à l'occasion du 25e anniversaire de son ordination sacerdotale. Le Père jubilaire a consacré une bonne partie de son ministère au service des Ukrainiens catholiques, dont il a appris la langue et adopté le rite liturgique.



La photo ci-dessus fut prise lors du banquet qui marqua le 25e anniversaire d'ordination sacerdotale du R. P. E. Tremblay, C.Ss.R., curé de Bruno, Sask. Son Exc. Mgr A. Roborecky, éparche de Saskatoon, rend hommage au jubilaire, à sa droite. Près du jubilaire on remarque M. Joseph Lambert, son oncle, venu spécialement de St-Pierre-Jolys, Man., pour participer à cette grande fête en l'honneur de son neveu.

Jubilé d'argent du R. P. E. Tremblay célébré à Bruno, Sask., le 4 juillet

BRUNO — Le dimanche 4 juillet, une messe d'action de grâces fut chantée en l'église de la Ste-Trinité de Bruno, Sask., à l'occasion du 25e anniversaire de sacerdoce du R. P. E. Tremblay, C.Ss.R., curé de cet endroit depuis cinq ans.

En plus de 16 prêtres et de quelque 300 personnes, assistait à cette messe Son Exc. Mgr Andrew Roborecki, évêque de Saskatoon. Le sermon de circonstance, donné par le R. P. M. Markiw, O.S.B.M., fit surtout ressortir la dignité et les responsabilités du prêtre moderne.

Le jubilaire prit ensuite la parole demandant aux personnes présentes de remercier Dieu avec lui de l'avoir appelé à cette sublime vocation qu'il devait en grande partie à ses bons parents qui l'avaient élevé chrétiennement et à ces professeurs qui surent le diriger. Il fit l'éloge du peuple ukrainien qui, dit-il, est le plus hospitalier du monde entier. Le jubilaire a dépensé 23 de ses 25 ans de vie sacerdotale au service des Ukrainiens.

Le Père Tremblay naquit à St-Boniface de Shawinigan, P.Q., petit village au pied des Laurentides. A l'âge de 14 ans, il entra au séminaire mineur des Pères Rédemptoristes à Ste-Anne-de-Beaupré, affilié alors à l'Université Laval où il reçut son degré de bachelier ès arts. Il entra ensuite au noviciat des Rédemptoristes à Sherbrooke, P.Q.

Après avoir acquis quelques connaissances de la langue et de l'histoire des Ukrainiens, le Père Tremblay se dirigea vers l'Université de Manitoba où il étudia l'ukrainien. Il fut ensuite au service de l'Aviation canadienne comme aumônier pendant 3 ans. En 1961 il fut nommé curé de la paroisse de Bruno.

Des ouvrages littéraires du Père Tremblay, entre autres, "Sous le Régime Soviétique" et "Le Père Delaere et l'Eglise ukrainienne au Canada", ont été publiés.

A l'issue de la messe d'action de grâces, un banquet fut servi en la salle paroissiale où un programme varié se déroula en l'honneur du jubilaire.

Les paroissiens de Bruno, dont plusieurs viennent de Wolverine, Guernsey et Lanigan, souhaitent bonne santé et succès au Père Tremblay.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

Si j'étais poète, je tenterais de vous expliquer pourquoi CFNS est le sourire de votre clé; mais hélas, je ne peux pas.

Toutefois, je puis vous suggérer une excellente émission qui prouvera lucidement mon énoncé. Cette émission est "En attendant Miville", diffusée sur nos ondes du lundi au vendredi à 7 heures du matin. Sous ce titre, l'oiseau de nuit, Guy Maufette, devient l'oiseau du matin. A l'heure où, pendant le reste de l'année, on écoute "Chez Miville", le populaire animateur du "Cabaret du soir qui penche" invite les auditeurs, prêts à sourire, à entendre les disques qu'il choisit pour eux. Ces disques sont entrecoupés de billets signés Adèle Lauzon, Thérèse Renaud-Leduc et le Père Emile Legault, trois excellents journalistes du plus beau pays au monde, le Canada français.

Nous profitons de cette chronique pour souhaiter la plus cordiale bienvenue à notre nouvel annonceur, Jean Archambault, lequel nous arrive directement de la capitale fédérale. Agé de 17 ans seulement, notre ami Jean a certainement le potentiel nécessaire pour devenir un excellent annonceur.

La meilleure des chances également à Yves Beaupré qui vient de nous quitter après deux ans et demi de services. Yves passe le mois d'août avec ses parents et amis de la ville de Québec. Le 1er septembre, il fera ses débuts au poste CHFA d'Edmonton, station française de l'Alberta. Ici à CFNS nous sommes en pleine saison des vacances: le patron en Nouvelle-Ecosse, Mme Papen dans le North Park à . . . Saskatoon, Mme Billo au Manitoba, Auguste Bandet en Alberta, Jean Lacroix et Léonette Gareau dans le nord de la province; quant à Yves Beaupré et Gaétan Deschênes, ils ont préféré revoir les amis à Québec et en Gaspésie respectivement.

Wawota

Çà et là

M. et Mme Roland Boulet et leurs enfants, de Calgary, étaient en vacances chez leurs parents à Dumas.

Mme Lorraine Warniack et ses trois enfants, Tony, Terry et Linda, étaient en promenade chez leur mère et grand-mère, Mme D. Vanlwa, à Bellevue.

Mme R. Jacques s'est fracturé une hanche et à dû être transportée en avion à l'hôpital général de Regina. Son mari l'a accompagnée et demeure chez son cousin, Emile Denève.

Mme Georgine Zébière fut hospitalisée pendant 15 jours et est maintenant chez Fernande Blaise car elle ne peut rien faire pour le moment.

C'est avec peine que les paroissiens ont appris la mort de Mme Délima Charles, âgée de 83 ans. Tous ses enfants se trouvaient à son chevet.

M. et Mme Auguste Vanderscheaghe, de Oak Lake, Man., Mmes Jules Nevraumont et René Jacques, de Virden, Man., sont venus visiter leur tante, Mme Georgina Zébière, hospitalisée à Wawota.

Sintaluta

Çà et là

M. Fred Dolter est sous les soins du médecin à l'hôpital général de Regina; ses amis lui souhaitent un complet rétablissement.

M. et Mme Adrien Bonneville, de Wolsey, et leur soeur, Mme F. Dolter, sont allés visiter M. et Mme Marchand, d'Indian Head.

M. et Mme Marcel Français ont eu la visite de leurs amis, M. et Mme Pierre Dedicu, de Dryden, Ont. et de M. et Mme Laurence Prior et leur fillette,, de Jacques Cartier, P.Q.

Félicitations à Mlle Madeleine Français qui a passé sa 12e année avec succès; elle continuera ses études à Regina.

M. et Mme Maurice Coneslan et leur fille, Hélène, de Cédora, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Charles Henly.

Mme Jeanne Ouclot a eu la visite de ses frère et belle-soeur, M. et Mme Robert Longeau, de Lac Marguerite.

Mme Arthur Penas est allée en voyage avec ses soeurs et beau-frère, M. et Mme Earl Dixon. Ils ont visité la Creston Walla.

Vawn

Çà et là

M. et Mme Henri Dion, de Trail, C.-B., visitaient leurs frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Walter et Jos. Dion, durant la semaine du 8 août.

M. et Mme Philippe Ducharme et trois de leurs filles, de New Westminster, C.-B., visitaient M. et Mme Higgins et leurs beau-frère et soeur, M. et Mme Jos. Dion, le 10 août.

M. et Mme Hector Gérard, de New Westminster, étaient de pasage chez M. et Mme Henri Blais, le 6 août, ainsi que deux oncles de Victoriaville, P.Q. MM. John et Henri Blanchette, qui vinrent visiter leurs neveux et nièces, les familles Blanchette. M. John Blanchette résidait autrefois à trois milles de Vawn et demeure depuis nombre d'années à Victoriaville: son frère, Henri, l'accompagnait et c'était son premier voyage dans l'Ouest.

M. et Mme Bettler, de Wakerton, Ont., passèrent une semaine chez leurs cousins, M. et Mme David Waber.

Félicitations à Lucille Desmarais, fille de M. et Mme Antoine Desmarais, et à Claude Blanchette, fils de M. et Mme Aimé Blanchette, qui ont été choisis comme représentants du nord de la province par l'A.C.F.C. en union avec la société St-Jean-Baptiste. Ces jeunes, et deux jeunes du sud de la province, passeront une semaine dans un camp d'étudiants près de la ville de Québec et une semaine dans une famille. Bon voyage.

Mme M. Allenby, de Maple Creek, passa trois jours chez ses beau-frère et soeur, M. et Mme Higgins.

[illegible] Orila Phaneuf et sa fa[illegible] passent leurs vacances chez MM. Louis [illegible]

M. et Mme Paul Dion et leurs trois enfants, de Hardisty, Alta, passent leurs vacances chez leurs parents, MM. et Mmes David Weber et Walter Dion.

Prince-Albert

Nomination

Mme Solange Lavigne vient d'être nommée principale de l'école St-Paul et entrera en fonction dès l'ouverture des classes. Mme Lavigne a enseigné durant neuf ans à l'école St-John, et l'an dernier, elle obtenait son baccalauréat es Arts et son baccalauréat en éducation à l'Université de la Saskatchewan, à Saskatoon.

Heureux gagnants

Voici les noms de trois résidants qui remportèrent les prix à la 82e exposition annuelle, cette année. 1er, Mme Marg. MacDonald remporta la Ford 1965, billet vendu par le Kinsmen's Club, 2e, M. Raymond Gosselin, la "Chambre de ses rêves" du Cosmopolitan Club, et le 3e, M. Steve Soron, gagna une roulotte "Holiday", billet vendu par le Lions-Club.

Shower

Mlle Michelle Fournier fut l'invitée d'honneur à un thé et shower tenus récemment chez Mme J. Ward ayant Mme J. A. Fournier comme co-hôtesse. Les hôtes d'honneur furent Mmes L. J. Fournier et A LeBlond, mère et grand-mère respectivement de la nouvelle élue. Des bouquets-corsage de pois de senteur et de pensées leur furent présentés.

Parmi les personnes présentes on remarquait Mmes H. Glazebrook, Gérard Pagé, Alex Blakely, J. Casgrain, S. Young, E. McCullogh, C. Barzelle, Maurice Casgrain, J. MacIsaac et Mme P. A. Mahon. Ne purent y assister, Mmes Fr Chad, J. Lacroix, W. Gillingham, P. Golton, A. Neider, C. Williams et F. Stewart.

SHANNON, Irlande — Une bonne vache canadienne a donné naissance à un veau à bord d'un avion qui la transportait en France. Elle faisait partie d'un groupe de 20 Holstein qui "représentait" le gouvernement canadien à l'exposition du Touquet.

Uu membre de l'équipage qui passait près du nouveau-né a été attaqué par un boeuf. Il n'a pas été blessé très gravement et a pu continuer le voyage, tout comme la vache et le jeune veau.

Cut Knife

Va-et-vient

M. et Mme Clément Grosjean ont passé deux jours de vacances à Jacknife Lake et ont visité le parc à North Battleford.

M. et Mme Philippe Bertrand sont revenus de leurs vacances durant lesquelles ils ont visité leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Ernest Bertrand, de Karsas City. En route, ils ont visité des parents à Fargo, D.N.

M. Philippe Ber[illegible] a reçu la triste nouvelle [illegible] décès de son frère, Lionel, [illegible] 23 juillet. Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Mme Eugène Foisy et sa fille, Paulette, ont assisté au mariage de Mlle Clémence Bru à M. Garry McGrath, à Jackfish Lake, le 10 juillet.

M. Eugène Fousy's a eu la visite de sa cousine, Mlle Gabrielle Deschamps, en route pour Vancouver.

M. Léon Dion, de Winnipeg, et sa mère, Mme Louise Dion, de North Battleford, sont venus visiter leur tante et belle-soeur, Mme Robert Dion.

Hommage à la mémoire de Mme Pauline-A. Le Gars

SASKATOON — Mme Paulette-A. Le Gars, du 2141, Broadway sud, professeur de français à Saskatoon, est décédée à l'hôpital St-Paul le dimanche 11 juillet.

Mme Le Gars avait reçu les Palmes académiques en 1957 du ministre de l'Education Nationale de France, pour sa contribution dans l'Ouest canadien, où elle sut faire apprécier la culture française par ses amis anglophiles.

Membre de la commission scolaire des écoles séparées de Saskatoon pendant 14 ans, de 1947 à 1961, elle a vu le nombre d'écoles catholiques à Saskatoon augmenter de 3 à 14, toujours visant à ce qu'u pourcentage raisonnable du personnel enseignant soit bilingue. Mme Le Gars était en charge du comité jubilaire en 1961, et c'est elle



Mme Paulette-A. Le Gars

qui prit la tâche d'assembler l'histoire du système d'écoles séparées à Saskatoon de 1911-1961. Son livre, publié au mois de juin 1961, fut très bien reçu. Ses conseils furent aussi fort appréciés lors du grand déménagement et l'ouverture officielle du nouveau bureau de cette même année.

C'est en 1957 qu'elle aida un petit groupe à s'organiser sous le titre de "Coin Français", avec but d'encourager les jeunes vers l'excellence en français et d'offrir aux adultes des occasions fréquentes de converser en français.

Née Paula-Armande Bergot, à Nantes, Loire-Atlantique, elle arriva au Canada en 1904 avec ses parents, M. et Mme Denis Bergot, de St-Brieux. Elle reçut toute son éducation en Saskatchewan, chez les Dames de Sion à Prince-Albert, à l'école normale et à l'Université de la Saskatchewan. Elle enseigna à St-Brieux, et c'est là qu'elle épousa M. Adrien-Yves Le Gars en 1920. Ils eurent cinq enfants.

Ils déménagèrent à Saskatoon en 1935 où elle devint active parmi les "Anciennes de Sion", le mouvement de la France Libre, le personnel enseignant du R.C.A.F. pendant la guerre, la Ligue des Femmes Catholiques, servant aux exécutifs paroissial et provincial, membre de l'Auxiliaire de l'hôpital St-Paul et activement dévouée à l'enseignement du français elle faisait encore part du personnel au "Technical Collegiate, Continuing Education Branch", lors de son décès.

La messe de Requiem fut célébrée à 2 h. p.m. en l'église des Sts-Martyrs-Canadiens par le R. P. L. Morand et fut suivie par l'inhumation au cimetière catholique Woodlawn. Parmi l'assistance nombreuse, on remarquait au sanctuaire Son Exc. Mgr F. J. Klein, Mgr J. S. Robinson, Mgr O. Lacroix, ainsi qu'une quinzaine de curés de paroisses de Saskatoon et de nombreuses religieuses représentant toutes les communautés de la ville.

Mme A. Saucier toucha l'orgue et le choeur chanta les cantiques favoris de la défunte, qui avait été paroissienne depuis les commencemets pénibles de ce groupe canadien-français. Les porteurs honoraires furent MM. J. Charlebois, D. Carrière, W. A. Reid, W. W. Loran, E. A. Scissons, G. Molloy, J. S. Kotelmach et le Dr B. Hargarten, tous commissaires d'écoles catholiques. Les porteurs actifs furent MM. Pal Brenaut, A. Bibbey, A. Coflin, L. Le Gars, D. Rainville et A. Saucier.

Mme Le Gars laisse dans le deuil cinq enfants, Mme R.-E. Brunelle (Yvette), de Nipawin, Mme G. A. Duey (Paulette), de Montréal, Mme M. A. Basic (Janine), de Windsor, Edmond et Adrien, de Saskatoon; un frère, M. Roland Bergot, de Tisdale; deux soeurs, Mme Jeanne Laporte, de St-Boniface, et Mme G. Gillies, de North Battleford, et dix-neuf petits-enfants.

Sa famille et ses amis de toute nationalité et de tout âge lui seront toujours reconnaissants qu'elle ait su partager ses trésors les plus précieux: sa langue et sa foi!

QUEBEC — Le ministère des Affaires culturelles du Québec a annoncé la nomination du R. P. Edmond Desrochers, S.J., ex-président de l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française, ainsi que de la Canadian Library Association, au poste de président de la commission des bibliothèques publiques du Québec.

Willow-Bunch

Çà et là

Félicitations à M. Victor Granger qui arriva le premier de la Saskatchewan, lors d'un examen spécial de Physique, et non d'Arithmétique tel que mentionné auparavant. Il recevra une bourse.

A son retour de l'Est, Mlle Marguerite Roy, est partie à Weyburn, y suivre un cours d'infirmière à l'hôpital mental.

M. et Mme Hector Balthazar et leur bébé, de Winnipeg, ont visité M. et Mme Sylvio Sylvestre récemment.

M. et Mme G. Boisvert eurent la visite de leur demi-frère, M. D. Routhier de la Californie.

M. et Mme André Beauregard et leurs quatre enfants, de Maillardville, C.-B., ont visité leur père et grand-père, M. Léonide Beauregard, et autres parents et amis au cours du mois de juillet.

M. et Mme Jean-Benoit Giraudier, Lilianne et Richard, sont allés à Maillardville, C.-B., y visiter des parents.

M. et Mme Henri Roy et leur garçonnet, de la C.-B., ont passé une couple de jours chez leur mère et grand-mère, Mme Léo Roy, dernièrement.

Mlle Marguerite Roy alla visiter ses frères et leurs familles en Ontario: à Arnprior et Ottawa, et à Québec.

M. et Mme Joffre Champigny et leurs cinq enfants, de Valcourt, Qué., Mme Laurent Mondor et ses deux enfants, de New Westminster, C.-B., M. et Mme Emile Rodrigue, de Weyburn, M. et Mme René Fauchon de Ferland, le Dr et Mme Louis Piché et leurs deux enfants, de Shaunavon, ont visité pendant quelques jours les familles Champigny et Mme Albert Martin; ils se rendirent aussi voir Mme Champigny au Foyer Youville à Gravelbourg.

Mme Aliva Boutin, de Weyburn, est en promenade chez ses filles, Mmes Léo Lemieux et Gérard Granger pour quelque temps, elle visite aussi sa soeur, Mme A Bergeron, à Assiniboia.

M. Gérard de Laforest, de Regina, est venu chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Lucien Couture, récemment.

Mlle Germaine Duperreault, de Saskatoon, et Mme Marie-Ange Lemieux, de Calgary, furent en promenade chez MM. et Mmes Albert Lemieux et Armand Duperreault, pour quelque temps. La première retourna à Saskatoon, tandis que Mme Marie-Ange Lemieux, accompagna M. et Mme Albert Lemieux, à Gravelbourg; de là, ils se rendirent à Shaunavon et Edmonton y visiter deux filles et M. et Mme A. Lemieux.

M. et Mme Paul Jacques, de la Floride, visitèrent leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Philias Gosselin; ils n'étaient pas revenus dans le district depuis 37 ans.

M. Joseph-Octave Lafrenière, de Joliette, P.Q., visita ses soeurs, frère et belle-soeur, Mmes Elizabeth Fontaine et Virginie Bourgeois et M. et Mme Alphonse Lafrenière.

Mme Sylvio Grégoire, de Montréal, accompagnée de ses deux plus jeunes enfants, est venue dernièrement visiter ses parents, M. et Mme Albert Bilodeau, et autres parents et amis.

M. et Mme Henri O'Reilly et leur bébé, sont revenus d'Ottawa où M. O'Reilly était aux études depuis un an; ils demeurent dans la maison de M. G. Verhelst, celui-ci étant allé demeurer à Regina. M. Verhelst fut principal de l'école durant huit ans, son remplaçant est M. Jean Philippon, et M. O'Reilly, sera l'assistant-principal et enseignera à Willow-Bunch cette année.

Ci-dessus l'on voit la première église catholique de Gravelbourg, Sask., connue dès son ouverture officielle en 1907 comme la "Maison blanche". C'est le 15 septembre 1907 que M. l'abbé J.-A. Magnan présidait la première réunion paroissiale, tenue pour choisir le site de l'église. Le bois de construction fut transporté de Mortlach. Les premières funérailles furent celles de Mme Joseph Marasse en 1908; le premier mariage, celui de Joseph Ross et Julia Morissette, en 1909. Dès 1912 la petite chapelle ne pouvait plus contenir la population croissante et il fallut songer à construire un temple plus vaste. On vendit alors "la Maison blanche" à la commission scolaire de Gravelbourg, qui la transforma en école. (Photo Leader Post, Regina)

Ferland

Naissances

Félicitations à M. et Mme Charles Lynch (Rita Fournier), d'Ottawa, à l'occasion de la naissance d'une fille, le 30 juillet.

A M. et Mme Lucien Beaudoin est née une fille, Lise-Marie, le 27 juillet. Parrain et marraine, Alfred et Rita Beaudoin, frère et soeur de l'enfant.

Çà et là

M. et Mme Aristide Fournier et Alferd Chabot allèrent par avion à Outlook et Saskatoon le dimanche 8 août.

M. et Mme Jean Champigny et leur famille, de Willow Bunch, visitaient M. et Mme René Fauchon.

M. et Mme Ernie Kupchyk et leur famille, de Regina, étaient de passage chez M. et Mme Louis Fournier.

Mlle Lise Fournier, infirmière à Medecine Hat, Alta, est venue passer quelques jours chez ses parents, M. et Mme Louis Fournier, avant son prochain mariage, le 4 septembre, avec M. Charles Brooks.

M. et Mme Victor Gervais et Mlle Aline Jacques, de Lajord, passaient la fin de semaine chez M. et Mme Aimé Fournier.

M. et Mme Alfred Chabot se rendirent à Victoire assister à une réunion de l'exécutif de l'A.C.F.C.

Mme Pauline Massé est allé visiter ses fils et bru, M. et Mme René Massé à Lethbridge récemment.

Mmes Adrien Brisebois, Emma Mercier et Ephrem Bouffard et MM. Aimé et Adrien Brisebois visitaient leur soeur et tante Mme Charles Préfontaine à St-Boniface ainsi que leurs neveux et nièces, de St-Vital et de St-Boniface, Man.

MM. Michel, Gérard et Robert Larose, de Falhère, Alta, passèrent quelques jours chez leur oncle et tante, M. et Mme Rosaire Chabot.

Val Marie

Çà et là

Après 47 années de séparation, se réunissaient pour la première fois à Val Marie, Sask., les six frères Paradis: Napoléon, de St-Isidore, comté d'Orchester, Qué.; Adélard, de St-Lambert, de Lévis, Qué; Maurice, de Calgary, Alta; Joseph, de Deslisle, Sask; Emile et Eugène, de Val Marie. Tous natifs de St-Isidore, Qué, ils sont les fils de Benjamin Paradis et de Lumina Roy. Mme Adélard Paradis accompagnait son mari ainsi que deux nièces, Mlles Gisèle Larochelle et Nicole Pelchat, de St-Lambert, Qué.

M. et Mme Roger Paradis, de Calgary, étaient en visite chez leurs parents en fin de semaine.

Sont en visite chez des parents et amis, la Rév. Sr Marie du St-Coeur de Marie (née Valeda Legault), de Halifax, Mme Dolphis Moncion et M. Alex Legault.

Diane et Richard Venne, de l'Assomption, Qué. (petits-enfants de M. et Mme Daniel Legault), passent leurs vacances chez des parents et amis de Val Marie et Ponteix.

Mme A. Dunand a passé une semaine chez ses enfants à Calgary, Alta.

Laurent LeBel et Roger LeBlanc sont de retour au foyer après un séjour à l'hôpital de Swift Current.

Sécurité familiale

Souhaits de joyeux anniversaires

Le 20 août, Paul-Emile Morin et Roger Fournier, Ferland, Simon Gaudet, St-Isidore de Bellevue, et Marie-A. Dubreuil, Rose Valley; le 21 août, Clément Montès, St-Front; le 22 août, Georges-P. Blain, Prince-Albert; le 23 août, Lucien Nogue, McCord, et Claude Caron, Coderre; le 25 août, Albert Picray, Ponteix, Allyre Sirois, Regina, Ida Brassard, North Battleford, Rosaire Turcotte, Saskatoon; le 26 août, Benjamin Ferraton, Montmartre, Roland Boudreault, Debden, Laurent Demontigny, Val Marie, Julius Rondeau, Willow-Bunch, et Marcel de la Gorgendière, Saskatoon.

Storthoaks

Naissance

Sincères félicitations à M. et Mme Paul Carrière à l'occasion de la naissance d'un fils.

Va-et-vient

M. et Mme Gérard Côté, ainsi que Mme Noël Audet et son fils, de St-Boniface, ont rendu visite à leurs parents, M. et Mme Henri Blérat.

M. et Mme Laurent Lapierre et leur bébé, de Coleville, M. et Mme Schmith (Marcelle Lapierre) et leur famille, de Prince-Albert, Sask., et M. et Mme Hugues Beaudoin (Constance Lapierre) et leur famille, de Vedder Crossing, C.-B., ont passé quelque temps chez leurs parents, M. et Mme Albert Lapierre.

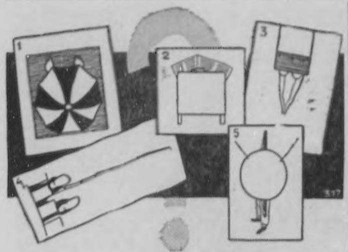
M. et Mme Elisé Beaudoin et leur famille, de Beaumont, Alta, ont rendu visite à leur mère, Mme Albertine Bourgeon, et aux familles Philippe Paradis et Camille Carrière.

M. et Mme Camille Beaulieu, de Haywood, Man., revenant d'un voyage à Ponteix et autres endroits de l'Ouest se sont arrêtés à Storthoaks afin d'y visiter des anciens amis. A leur retour ils amenèrent ue amie intime de la famille, Mme Wilfrid Raymond, pour une semaine.

M. et Mme Herman Hein, de Honeymoon, C.-B., M. et Mme Richard Farrell et leurs filles Loretta et Lorraine, de Duncan, C.-B., ainsi que M. et Mme J.B. Labossière et leur fille, Monique, de Haywood, ont rendu visite à leur soeur et tante, Mme Lucien Gofflot, et à sa famille.

M. et Mme Jean Ledoyen et leurs deux enfants, de St-Boniface, Mme A.-M. George, de Bellegarde, et M. et Mme Arthur Nolin, de Antler, Sask, ont passé quelques jours chez Mme Olive Blézy et ont visité les familles Ernest Gauthier, A. Bourgeois et autres parents.

M. et Mme Carl Birk et leurs cinq enfants, de Vancouver, C.-B., ainsi que M. et Mme J. B. Claude, de Wauchope, ont rendu visite à leurs oncle, tante, soeur et beau-frère, M. et Mme Léon Gofflot.



Voyez-vous ce que ces images représentent?

Solution:
a) baigneur sous parasol
b) monsieur lisant un journal
c) plongeur sur le plongeoir
d) pêcheur sur l'embarcadère
e) archer vu de derrière la cible.

Lac Marguerite

Va-et-vient

M. et Mme Peter Barrett ont eu la visite de leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Spencer, de Londres, Angleterre. Pendant leur séjour au Canada ils ont visité la Colombie Britannique. Mme Spencer est la soeur de M. Peter Barrett.

M. et Mme Marcel Français sont allés visiter leurs enfants, M. et Mme Jean Français, et ont eu le plaisir de rencontrer leur petite fille, Claire, de Regina. Cette dernière devait partir avec un groupe de jeunes filles catholiques de Regina pour un voyage à Montréal et plusieurs villes dans l'Est.

M. et Mme Jean Français, leur soeur, Mme Marc Longeau, se sont rendus le 16 juillet, à Laflèche, pour assister à une réunion de famille à l'occasion du 50e anniversaire de mariage de leurs oncle et tante, M. et Mme Eugène Bachelu.



La caméra vise au sud-ouest, le long de la rivière Saskatchewan-Sud, à l'emplacement du barrage entre Elbow et Outlook dans la partie sud du centre de la Saskatchewan. Le réservoir permanent commence à se construire alors que le lit de la rivière dans la section du barrage s'élève. Seul le remblai entre les tours de commande et le déversoir de crues a atteint sa hauteur définitive de 210 pieds. Le reste du barrage sera complété au milieu de l'été de 1966. On excave environ un demi-million de verges cubes de terre chaque semaine pour construire la berge. Au premier plan se trouve l'emplacement du village, de la cour des entrepreneurs et l'étang de sédimentation des eaux-vannes. A l'arrière-plan, on aperçoit le village d'Elbow. "A", "B" et "C" indiquent la ligne des cinq tunnels de dérivation; "A" est la prise d'eau de haut niveau, presque submergée, et "C" est la sortie où sera installée une génératrice d'énergie; "B" marque les vannes qui régleront le débit dans les tunnels. "D" est un bassin d'apaisement pour les eaux déversées par les tunnels. "E" indique les tours de commande pour le déversoir où l'on construit présentement un couloir en béton. L'eau du déversoir s'écoulera par le vieux ruisseau Coteau à "F". Le pont d'un million de dollars a été remplacé par une route de service à "G". Le bâtardeau à "I" est incorporé dans le coin central de la digue à "H". Vingt milles plus loin, au sud-ouest, la digue de la rivière Qu'Appelle est aussi haussée pour régler le débit de l'eau du réservoir principal dans la vallée de la Qu'Appelle.

Le Canada continuera d'importer son eau lourde des E.-U. d'ici '70

OTTAWA — Le Canada sera peut-être contraint d'importer de l'eau lourde des Etats-Unis pour quelque temps encore, mais cela ne saurait retarder l'exploitation des centrales nucléaires canadiennes. Il se peut même que le Canada puisse exporter le liquide vers 1970, a expliqué le président de la commission canadienne d'énergie atomique, M. J. L. Gray.

L'éventualité d'une disette a été soulevée après que la société Western Deuterium eut renoncé à construire une usine de production d'eau lourde d'une capacité annuelle de 300 tonnes, à Estevan, en Saskatchewan, craignant ne pouvoir faire face aux échéances de novembre 1967. Le contrat ira donc à une société concurrente, Dynamic Power Corp., de Winnipeg, qui songe même pouvoir entrer en production dans les deux ans.

L'eau lourde, dans les réacteurs canadiens, a deux fonctions précises. Elle constitue un élément modérateur de la fission nucléaire; elle véhicule également la chaleur engendrée par la fission et porte à son point d'ébullition l'eau naturelle des génératrices à vapeur d'électricité.

Le Canada importe actuellement l'eau lourde des Etats-Unis, mais s'engage à la réexpédier dans ce pays dès qu'il pourra la produire lui-même. Les Etats-Unis vendent le liquide $24.50 la livre (dollars américains). Western Deuterium comptait la produire à $14.54.

La première usine canadienne de production d'eau lourde entrera en production l'année prochaine à Glace Bay, en Nouvelle-Ecosse. Le volume s'établira à 200 tonnes l'an, à $20.50 la livre, mais c'est largement insuffisant pour alimenter les trois grandes centrales nucléaires qui entreront en opération vers 1971.

La première centrale canadienne d'importance, à Douglas Point, d'une capacité de 250,000 kilowatts, produira dès l'année prochaine. Elle absorbera 220 tonnes d'eau lourde. Une deuxième, à Pickering, Ont., d'une capacité d'un million de kilowatts, nécessitera 920 tonnes en 1970 et enfin la centrale québécoise prévue pour 1971 nécessitera 120 tonnes pour 250,000 kilowatts.

Cette dernière, suivant un procédé nouveau, requiert une quantité moindre, car de l'eau ordinaire sera utilisée pour alimenter les turbines à vapeur.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'AVIATION AMÉRICAINE DISPOSE DE CANOTS DE SAUVETAGE "VOLANTS" QUI PEUVENT ÊTRE PARACHUTÉS. LE CANOT A PRÈS DE 10 M. DE LONG ET, AU CONTACT DE L'EAU, LE PARACHUTE SE DÉTACHE AUTOMATIQUEMENT. DE L'AVION, ON MET LE MOTEUR DU CANOT EN MARCHE PAR RADIO ET ON LE TÉLÉGUIDE VERS LES NAUFRAGÉS ÉVENTUELS. DÈS QU'UN NAGEUR S'ACCROCHE À LA CORDE DE SAUVETAGE, UNE PETITE ÉCHELLE SE DÉROULE, LUI PERMETTANT DE GRIMPER À BORD.

L'OURS MALAIS A MAUVAISE RÉPUTATION AUPRÈS DES CHASSEURS. SI EN EFFET IL TOMBE PAR HASARD DANS UN PIÈGE À TIGRE (DONT UN TIGRE NE PEUT ÉCHAPPER) IL SE SERT DE SES "OUTILS" NATURELS, SES GRIFFES ET SES CROCS ÉNORMES, POUR BRISER LES FIBRES ET LES CORDES DE LA CAGE EN BAMBOU ET REPRENDRE AINSI SA LIBERTÉ. L'OURS MALAIS EST SI FORT QU'IL RENVERSE TOUS LES OBSTACLES, MÊME LE CIMENT! UN DÉMOLISSEUR NE FERAIT PAS MIEUX. DES OURS MALAIS MANGÈRENT UN JOUR LE COEUR DE PLUSIEURS PALMIERS DE 25 M. DE HAUT, ET LES ARBRES MOURURENT. EN PLUS DE CE BESOIN DE DESTRUCTION, ILS SONT TRÈS FAUX ET LES ZOOS ONT BESOIN POUR CES HÔTES DE CAGES PARTICULIÈREMENT SOLIDES!

LA CIVILISATION DOIT PLUS À 50 ANS D'ÉLECTRICITÉ QU'À MILLE ANS DE DÉBATS POLITIQUES!

MME WOELFFER, DE MINNESOTA, N'AURA JAMAIS PLUS FROID AUX PIEDS DANS SON LIT. SON MARI LUI A FABRIQUÉ UNE PAIRE DE CHAUSSONS-BOUILLOTTES!

Les progrès de la Science

LE TÉLÉGRAPHE

DES SIGNAUX PAR TORCHES, DE SOMMET EN SOMMET, ANNONÇAIENT EN PALESTINE ANCIENNE LE DÉBUT DES JOURS DE FÊTE.

MAIS CE N'ÉTAIT PAS ENCORE DE LA VRAIE TÉLÉGRAPHIE: ON NE TRANSMETTAIT PAS DE MESSAGES.

LES GRECS TRANSMETTAIENT DES MESSAGES À L'AIDE LA CLEPSYDRE (300 AV. J.-C.). SUR DEUX TOURS SE TROUVAIENT DES RÉCIPIENTS D'EAU IDENTIQUES, DANS LESQUELS FLOTTAIENT DES TRINGLES VERTICALES MUNIES DE MARQUES. SUR UN SIGNAL FAIT AVEC UNE TORCHE OU UN DRAPEAU, LES TAMPONS ÉTAIENT RETIRÉS ET À UN AUTRE SIGNAL, REMIS. LES TRINGLES DES DEUX TOURS ÉTAIENT ALORS DESCENDUES JUSQU'À LA MÊME MARQUE ET L'ON CONNAISSAIT AINSI LE MESSAGE.

A L'AIDE DE LEURS TAM-TAM, LES NÈGRES PEUVENT TRANSMETTRE DES NOUVELLES À UNE VITESSE ATTEIGNANT JUSQUE 300 KM À L'HEURE.

LES PEAU-ROUGES TRANSMETTAIENT DES MESSAGES PAR DES SIGNAUX DE FUMÉE.

SAMUEL MORSE 1791-1872

AVEC LE TÉLÉGRAPHE OPTIQUE DE CHAPPE (1794), LES POSITIONS DE LA POUTRE ET DE AILES INDIQUAIENT DES NOMBRES RÉFÉRANT À UNE PAGE OU UNE LIGNE D'UN LIVRE DE CODE. PREMIÈRE LIGNE: PARIS-STRASBOURG, 600 KM.

LORSQU'EN 1837, WHEATSTONE MIT AU POINT SON TÉLÉGRAPHE ÉLECTRIQUE À AIGUILLES (EN USAGE EN ANGLETERRE JUSQUE EN 1922), LE TÉLÉGRAPHE CHAPPE ÉTAIT ENCORE UTILISÉ SUR DES DISTANCES DE MILLIERS DE KM, DANS TROIS PARTIES DU MONDE.

LE CODE DE MORSE

EN 1837, ÉGALEMENT MORSE TERMINA SON PREMIER TÉLÉGRAPHE FONCTIONNANT AVEC UN CODE ÉCRIT, QUI FINIT PAR CONQUÉRIR LE MONDE.

Les merveilles de la nature!



Un des événements les plus extraordinaires que connaisse le monde animal est la migration des lemmings. Ce petit mammifère à la jolie fourrure douce habite les montagnes du nord de la Norvège, de la Suède et de la Finlande. Rongeurs, les lemmings seraient nuisibles s'ils se manifestaient en grand nombre, mais les circonstances n'y sont pas toujours favorables. Pas toujours, mais il y a des années pourtant où cela arrive. Leur habitat surpeuplé, la vie devient difficile pour le lemming querelleur et les combats ont lieu régulièrement; c'est le signal, l'annonce de la dramatique migration qui a lieu tous les quatre ou cinq ans. Leur route est bien déterminée à peu près exactement vers le sud-ouest. Quoi qu'ils trouvent sur leur passage, les lemmings ne se laissent arrêter par rien. Comme l'on comprend bien, cette procession houleuse qui s'étend sur plusieurs milles ne va pas sans causer de grands dommages. La plupart des lemmings sont en route victimes des bêtes de proie ou bien succombent d'épuisement. Mais ceux qui atteignent la côte n'en poursuivent pas moins leur voyage encore plus loin et, quittant les rochers, ils sautent dans la mer. Bien que bons nageurs, les petits rongeurs à bout de forces n'atteignent jamais l'autre rive. Quel était le but des persévérants et courageux lemmings qui sans hésitation risquent ainsi l'autodestruction massale? Jamais encore ils n'ont donné réponse à cette question, car jamais ils n'ont atteint leur but mystérieux. Les courageuses petites bêtes que même l'eau n'arrête pas ont joué et perdu leur vie sans jamais atteindre leur but mystérieux . . .

Wauchope élève un monument en hommage à un grand patriote, Mgr Jean Gaire

WAUCHOPE — A l'instigation des Chevaliers de Colomb du Conseil Mgr Gaire, on éleva récemment un monument à la mémoire du curé-pionnier que fut Mgr Gaire. Ce fut un concert de louange envers ce grand patriote et sa courageuse cohorte qui bravèrent l'inconnu à chaque pas, afin d'implanter la croix partout dans les vastes espaces de l'Ouest et d'y établir de nouvelles colonies.

Après une fête champêtre des mieux réussie, grâce aux organisateurs et à leurs aides venues de toutes les paroisses et districts avoisinants, la cérémonie civique se déroula auprès du monument où flottaient le drapeau canadien, l'Union Jack, le drapeau du jubilé de la Saskatchewan et celui du Conseil Mgr Gaire. Plusieurs personnalités avaient pris place à la tribune: M. l'abbé P.-E. Finnin, maître de cérémonies, l'hon George Trapp, ministre de l'Education, et Mme Trapp, M. M. K. Baker, représentant du ministre des Ressources naturelles et président du comité des Sites historiques de la province, NN. SS. A. Murray, de Wilcox, A. J. Gocki, de Regina, et H. Poirier, de Forget; M. Charles Quenelle inaugurait le nouvel orgue acheté par deux paroissiens de Wauchope.

MM. Maurice Desautels, G.C., de Cantal, Gilbert Mahin, de Bellegarde, Jean Carrière, de Storthoaks, et Charles Quenelle, de Wauchope, présentèrent, tour à tour, les orateurs, et les remercièrent. Parlant en français et en anglais, tous quatre se firent l'écho des principes inculqués par Mgr Gaire à ses ouailles.

En un français impeccable, Mgr Murray fit le panégyrique de Mgr Gaire le plaçant sur le même pied que les grandes figures de l'Histoire canadienne dont il fit un brillant exposé. Reprenant la pensée du gouverneur général G. Vanier, il insista sur le rôle bi-culturel de la nation canadienne composée de gens d'origine diverse mais qui ont les mêmes aspirations, le même gouvernement sous un même drapeau, fussent-ils Anglais, Français, Allemand ou Polonais.

L'hon. George Trapp ne fut pas moins éloquent en faisant l'éloge de la culture française. On aurait cru entendre Billy Graham exaltant la foi de ce peuple venu de France, ou un Disraeli prônant les riches contributions du monde anglais. "Les groupes ethniques veulent conserver certaines coutumes et nous devons les garder", dit-il. Mgr Gocki, qui travaille auprès des Polonais dans le même sens que Mgr Gaire le fit pour les siens, félicita aimablement les gens de Redvers, et Mgr Poirier, V.F., ajouta ses félicitations et ses voeux.

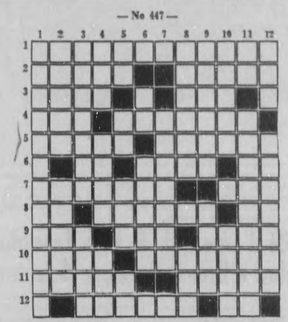
Dans un exposé magistral et instructif, M. Baker fit connaître les monuments historiques de la province et souligna le travail de M. l'abbé F. Marcotte, de MM. Alexandre Gervais et Roland Couture, en vue d'ériger ce nouveau monument. Puis au son de l'hymne national, l'hon. G. Trapp, dévoila le superbe cénotaphe que Mgr Murray bénit aussitôt.

Cette inoubliable cérémonie fut suivie d'une messe dialoguée célébrée en plein air par Mgr Poirier, assisté du R. P. L. Godbout, du collège de Gravelbourg, et de M. l'abbé L. Savoie, de Bellegarde. Les clercs-servants, les scouts et les guides formaient un cercle autour de l'autel surélevé. L'hon. Trapp, M. Baker, et leur épouses y étaient aussi confirmant ainsi le principe de l'oecuménisme. Tous les assistants complétaient le grand cercle et le spectacle en était impressionnant. Le commentateur fut M. l'abbé E. Toupin, de Redvers, MM. les abbés L. Savoie et P.-E. Finnin prononcèrent les homélies; NN. SS. Murray et Poirier ainsi que MM. les abbés M. Miller, de Moose Jaw et F. Juzynic, de Candiac, étaient co-assistants. M. l'abbé Finnin dirigeait les diverses chorales réunies pour la circonstance. Ken Kyle était lecteur.

Un superbe repas fut servi par la paroisse de Wauchope aux dignitaires et aux anciens au sous-sol de l'église nouvellement aménagé. En même temps un "barbecue" géant, à la mode indienne, pouvait accomoder les centaines de gens réunis sur le terrain.

En vérité ce fut une journée parfaite où l'on mit en pleine lumière les événements héroïques des jours anciens par des images et reliques qui intéressèrent vivement les assistants dont des centaines venus du Manitoba, notamment de Grande Clairière où Mgr Gaire fut curé, la famille A. Aimé, parents du héros; M. Michel Quennelle qui donna le site du monument; les maires et policiers des régions environnantes et, les plus fiers de tous, les Chevaliers de Colomb, dont le grand rêve est enfin réalisé: ériger un monument durable à Mgr Gaire.

— No 447 —



HORIZONTALEMENT

1—Qui ne peuvent être renfermés dans les limites.
2—Fille du frère. — Sculpteur italien.
3—Cette chose-ci. — Pacha de Janina.
4—Gros perroquet. — D'après un principe antérieur à l'expérience.
5—Bonbon d'enfant. — Intentera en justice.
6—Pronom. — Arme. — Route rurale.
7—Privé de la vue. — Art de lancer.
8—Pronom. — Venir au monde. — Tout instant.
9—Expression espagnole. — Colère. — Entras.
10—Soûl. — Alcaloïde de la fève de Calabar.
11—Ce qui demeure d'un tout. — Couleur (masc. plur.)
12—Roi de Thèbes. — En les.

VERTICALEMENT

1—Relatif à l'emploi de paroles magiques.
2—Attachera. — Ensemble des parties génitales externes chez la femme.
3—Genre d'insectes hémiptères. — Anneau de cordage.
4—En cet endroit-ci. — Sulfate double d'aluminium. — Saison.
5—Pronom. — Année. — Joyeux. — Conj.
6—Après peu. — Choisir.
7—Recommences.
8—Planche ajoutée à une autre. — En vent.
9—Jeu de cartes. — Exister.
10—Fleuve de France. — Verbe gai.
11—Dans. — Qui met en colère.
12—Situé. — Amènes les voiles hautes pendant un grain.

SOLUTION DU PROBLEME No 446

■ **Horizontalement:** 1. Anfractueuse; 2. Pouillard — Ur; 3. Pisteur — Iman; 4. As — Essence; 6. Rés — Einaudi; 6. Très — Et — Lède; 7. Eacée — Isère; 8. Nia — None — Set; 3. Aétite — Chars; 10. Enrichi; 11. Cou — Elle — Tir; 12. Errer — Essais.

■ **Verticalement:** 1. Appartenance; 2. Noiseraie — Or; 3. Fus — Secateur; 4. Rite — Se — In; 5. Alèse — Entrer; 6. Clusie — Oeil; 7. Tarentin — Clé; 8. Ur — Na — Sèches; 9. Edicule — Hi; 10. Médersa — Ta; 11. Sua — Idéer — Il; 12 Erne — Tsars.

GRAVELBOURG — CFRG — GRAVELBOURG

DIMANCHE
10.00—Messe dominicale
11.15—Revue de la semaine
11.30—Terre nouvelle
12.00—Radio-Journal, Interdit aux hommes
1.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
2.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
3.00—Match intercités
3.30—Musique de guitare
3.55—Chronique sportive
4.00—Radio-Journal
4.10—Regards sur le Canada français
4.30—Orchestres du réseau anglais
5.30—A la rencontre des illustres
6.00—Les classiques français
6.30—Le cabaret du soir qui penche
8.00—Trente minutes d'information
8.30—Le cabaret du soir qui penche
8.55—Chronique sportive
9.00—Le cabaret du soir qui penche
10.00—Radio-Journal

LUNDI AU VENDREDI
7.00—Chez Miville
8.00—La prière du matin
8.15—Nouvelles
8.25—Nouvelles sportives
8.30—Variétés
9.00—Radio-Journal, Marie Tellier
9.15—Vies de femmes
9.30—Pour vous Mesdames
9.45—Let's Learn French
10.00—Radio-Journal, Jeunesse Dorée
10.15—Les visages de l'amour
10.30—Les Joyeux Troubadours
11.00—Radio-Journal
11.10—Nouvelles sportives
11.15—Détente musicale
11.30—Partage du jour
12.00—Musique et chansonnettes
12.25—Nouvelles agricoles
12.30—L'amour quotidien
12.45—Les mensonges d'Ulysse
1.00—Fémina
1.15—Psychologie de la vie
1.53—Musique seulement
2.00—Une demi-heure avec . . .
2.30—Requêtes
3.00—Radio-Journal, Nos malades
3.10—Requêtes
3.30—Pêle-mêle
3.55—Nouvelles du sport
4.00—Radio-Journal
4.15—Radio-Transistor
4.30—Musique en dînant
5.00—Le coin des tout-petits
5.15—Radio-Jeunesse
6.00—Radio-Journal, L'Angélus
6.05—Témoignages
6.15—Au gré de ma fantaisie
6.30—Let's Learn French
6.46—Le chapelet en famille
8.00—Trente minutes d'information
10.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent?
10.30—Nouvelles

LUNDI
1.30—Ceux qui nous aiment
7.00—Un compositeur vous parle
7.15—Les affaires de l'Etat
7.30—Revue des arts et des lettres
8.30—Sur toutes les scènes du monde

MARDI
1.30—Hier et aujourd'hui
7.00—D'amour et de chansons
7.30—Musique de chambre
8.30—Place publique
9.00—Concerts symphoniques

MERCREDI
1.30—Ceux qui nous aiment
7.00—Toute la gamme
7.30—Les auteurs étrangers
8.30—Concert du mercredi

JEUDI
1.30—Hier et aujourd'hui
7.00—Le temps des refrains
7.30—Artistes de renom
8.30—Orchestre de Radio-Canada
9.15—Parlons musique

VENDREDI
1.30—Pourquoi pas
7.00—Sur toute la gamme
7.30—Les nouveaux citoyens
8.30—Orchestre de chambre
9.00—Chorales du Canada français
9.30—Clavier allemand

SAMEDI
7.00—Radio-Journal, Soleil levant
8.00—Prière du matin
8.15—Nouvelles
8.30—Variétés
8.45—Commentaire agricole
9.00—Tante Lucille
9.30—Midi sur le monde
10.00—Découverte de la littérature
10.30—Chansons et succès
11.00—Radio-Journal
11.10—Nouvelles du sport
11.15—Folklore
11.30—Dans l'vent
12.00—L'heure de l'Opéra
2.30—Rendez-vous des jeunes
3.55—Chronique sportive
4.00—Radio-Journal
4.15—La parole est d'or
4.45—Souvenirs d'Afrique
5.00—Récital du réseau
5.30—Il parle et chante
6.00—Radio-Journal, Reportage
6.30—Musique
6.45—Le chapelet en famille
7.00—Emissions du réseau
8.30—Trente minutes d'informations
9.00—Visite aux chansonniers
9.30—Jazz en liberté
10.00—Musique de danse
10.30—Nouvelles

Saskatoon — CFNS — Saskatoon

DIMANCHE
8.55—O Canada, Ouv., Horaire
9.00—Programme russe
9.45—Tables tournantes
10.00—Radio-Journal, Le monde parle au Canada
10.30—Jardins plantureux
10.45—D'un disque à l'autre
10.59—Signal Horaire
12.00—Radio-Journal
11.10—Chronique sportive
11.15—Musique classique
11.30—Terre Nouvelle
12.00—Radio-Journal, Et patati et patatal
12.25—Communiqués
12.30—Les Pères Blancs
12.45—Vers Demain
1.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
1.30—La grande musique avec les jeunes artistes de chez nous
2.00—Interdit aux hommes
3.00—Match-Intercités
3.30—Les virtuoses
3.55—Chronique sportive
4.00—Radio-Journal
4.10—Regards sur le Canada français
4.30—Récital
5.00—L'homme et le sol
5.30—Programme hollandais
5.45—Chansonnettes
6.15—Le chapelet
6.30—Le cabaret du soir qui penche
8.00—Trente minutes d'informations
8.30—Le cabaret du soir qui penche
8.55—Chronique sportive
9.00—Le cabaret du soir qui penche
10.00—Sask. Radio Auditions
10.30—Nouvelles locales, météo, pensée du soir et fin

Du lundi au samedi inclusivement
6.30—O Canada, Ouv., Horaire
6.35—Prière du matin
6.40—Nouvelles agricoles
6.45—Témoignages
7.00—Chez Miville
8.00—Nouvelles locales
8.10—Chronique sportive
8.15—Bonjour
9.30—Au fil de l'heure
10.00—Radio-Journal, Jeunesse dorée
10.15—Visages de l'amour
10.30—Les Joyeux Troubadours
10.59—Signal Horaire
11.00—Radio-Journal
11.10—Communiqués
11.15—Marie Tellier avocate
11.30—Dîner musical
12.00—Radio-Journal, Nouvelles locales
12.10—Chronique sportive
12.15—Dîner musical
12.25—Nouvelles agricoles
12.30—La famille Plouffe
12.45—Le quart d'heure des malades
1.00—Fémina
1.15—Psychologie de la vie quotidienne
2.00—Vies de femmes
2.15—Partage du jour
2.45—Ad lib
3.00—Radio-Journal, Le club 13-19
3.55—Chronique sportive
4.00—Radio-Journal
4.15—Bienvenue Sask.
5.30—Radio Transistor
6.00—Nouvelles locales
6.10—Chronique sportive
6.15—Eclairez-moi s.v.p.
6.45—Le chapelet
7.00—Palmarès 1170
8.00—Trente minutes d'information
11.30—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

LUNDI
1.30—Pour ceux qui aiment
5.45—Le p'tit bal de l'ouest
8.30—Sur toutes les scènes du monde
10.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent?
10.30—Un compositeur vous parle
10.45—Les affaires de l'état (alterner avec Capital et travail
11.00—Revue des arts et des lettres

MARDI
1.30—Hier et aujourd'hui
5.45—Vie Croissante
8.30—Place Publique
9.00—Concert symphonique
10.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent?
10.30—Musique de chambre
11.00—D'amour et de chansons

MERCREDI
1.30—Pour ceux qui aiment
5.45—Le p'tit bal de l'Ouest
8.30—Concert du mercredi
10.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent?
10.30—Toute la gamme
11.00—Sculpture d'aujourd'hui

JEUDI
1.30—Hier et aujourd'hui
5.45—A votre santé
7.30—Orchestres de Radio-Canada
9.15—Parlons musique
10.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent?
10.30—Temps des refrains
11.00—Artistes de renom

VENDREDI
1.30—Pourquoi pas?
5.45—Temps nouveaux, mission nouvelle
8.30—Orchestre de chambre
9.00—Chorale du Canada français
9.30—Le clavier allemand
10.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent?
10.30—Toute la gamme
11.00—Les nouveaux citoyens

SAMEDI
6.30—O Canada, Ouv., Horaire
6.35—Prière du matin
6.40—Intermède
6.45—Témoignages
7.00—Debout, c'est l'heure
7.45—Nouvelles agricoles
8.00—Radio-Journal, Bonjour Compatriotes
9.00—Nouvelles locales
9.10—Chronique sportive
9.15—Communiqués
9.30—Rendez-vous musical
10.00—Tante Lucille
10.30—Au soleil du matin
10.59—Signal Horaire
11.00—Radio-Journal
11.10—Chronique sportive
11.15—Folklore
11.30—Reportages
11.45—Musique en dînant
12.00—L'heure de l'opéra
2.30—Concert International
3.55—Chronique sportive
4.00—Radio-Journal
4.15—La parole est d'or
4.45—Souvenirs d'Afrique, Musique en dînant (à compter du 22 mai)
5.00—Bienvenue Sask.
6.00—Radio-Journal, Résumé de la semaine
6.15—Le chapelet
6.30—Salut les copains
7.30—Le monde est mon pays
8.00—Trente minutes d'informations
8.30—Visite aux chansonniers
9.00—Jazz en liberté
10.00—Les jeunes dansent
11.00—Reportage
11.30—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

L'ÉTERNELLE ADOLESCENCE

Tout était si facile avec Brigitte! Vous lui ouvriez les bras, et toute petite elle venait s'y blottir, vous apportant avec sa fragilité les problèmes, les difficultés dont vous la déchargiez. Tout était si simple avec Brigitte, quand elle venait candidement tout vous dire, avec la confiance désarmante du petit enfant à qui le moindre fardeau pèse et qui n'en conserve aucun. Mais Brigitte a grandi, elle est devenue une jeune personne plus renfermée, plus distante, qui s'est construit un royaume pour elle-même d'où vous avez été exclue. Brigitte adolescente est devenue peu à peu presqu'une étrangère, que vous ne pouvez parvenir à comprendre, et qui se dérobe à toutes vos avances. En quelques années, que s'est-il donc produit? Quelle erreur avez-vous pu commettre qui a élevé ainsi un mur entre votre fille et vous?

Ne vous alarmez pas! Vous êtes en présence d'un phénomène très fréquent qui serait la conséquence de la mutation et de l'évolution. Ce changement qui transforme la petite fille en jeune femme est si rapide qu'il en est troublant pour celle qui le subit. Il en résulte une instabilité de caractère qui porte le sujet à se replier sur lui-même. Le grief le plus fréquent de l'adolescente c'est celui de ne pas être comprise par ses parents. A la vérité elle ne se comprend pas elle-même, ce qui la trouble encore plus que de n'être pas comprise. D'où ses sautes d'humeur, ses crises de mélancolie après une joie exubérante, l'exagération des sentiments, le déplacement des valeurs.

Une adolescente peut aimer immodérément une personne qu'elle n'a jamais vue, en détester maladivement une autre qui n'a rien fait pour mériter pareille répulsion; elle peut se prendre d'engouement pour une chanson, pour une danse excitante qui joueront sur sa sensibilité comme un narcotique. Il ne faut pas s'en préoccuper outre mesure. Ce sont des excès qui disparaîtront, qui tomberont comme par enchantement, pour faire place généralement à d'autres fantaisies.

Moi, a dit Brigitte, cela me serait égal d'épouser un vieux monsieur, en autant qu'il pourrait me payer une belle voiture, des voyages, des toilettes!

Mais Brigitte se donne des airs et devient toute coquetterie, lorsqu'avec timidité le jeune étudiant d'en face lui sourit. Qu'on ne s'inquiète point. Brigitte sera une jeune femme comme les autres accessible à l'amour . . . et raisonnable!

Brigitte est tout, mais elle n'est encore rien. On ne sait pas si elle grandira encore, si la ressemblance avec son père s'accentuera, et cette incertitude, cette fluidité du devenir, se traduit aussi par ses façons d'agir. Regardez-la dans son miroir. Elle essaie douze coiffures, elle se trouve le nez trop gros ou trop mince. Elle veut toujours imiter quelqu'un: quand ce n'est point la Gabor c'est la Brigida. La vérité c'est qu'elle veut être aimée, c'est que son adolescence qui la sépare de sa vie de femme l'irrite, l'impatiente. Elle a l'impression d'être sur un pont, et il lui tarde d'atteindre l'autre rive. Et cet état d'irritation est entretenu par les lectures sentimentales, par le choix des chansons qu'elle écoute. Elle n'est plus une petite fille. La protection qu'on lui accorde lui semble être une chaine, l'affection dont on l'entoure, un piège. Brigitte se tient donc sur la défensive, gardant pour elle ses pensées, ses projets, vivant toute repliée sur elle-même, dans ce royaume qu'elle s'est fabriqué, et qui d'un jour à l'autre change de décors et de perspective.

Je veux d'elle relever encore cette boutade qui la dépeint toute. Après d'habiles stratégies, elle avait obtenu de son père l'argent nécessaire à l'achat d'une robe qui dans une vitrine lui avait plu. Elle revint avec une autre. Mais ce n'était pas celle-là, s'exclama sa mère. "Non" de dire Brigitte. "L'autre j'y avais trop pensé, j'en étais fatiguée!"

Et voilà ce que sont toutes les Brigitte du monde, en attendant d'être des femmes . . . les mères d'autres Brigittes qui, à leur tour, regarderont le phénomène sans le comprendre.

Simone GELINAS.

Les tissus de coton et leur utilisation

TISSUS D'INTERIEUR

Tissu de couverture

Tissu à double texture aux fils cardés; moletonné des deux côtés. La texture en est simple, avec une chaine à retors dur et une trame à poil doux.

Toile pour rideaux de fenêtres

Tissu pour rideaux large, uni et lustré, habituellement transparent. Il est de texture simple, à fils cardés ou peignés. Il est mercerisé, blanchi et teint.

Cretonne

Etoffe de texture simple, semblable à la Perse non glacée. Utilisation: tentures, dessus de lit et garnitures d'intérieur.

Damas

Etoffe à motifs solide et brillante, tissée jacquard, semblable au brocart. Utilisation: nappes, serviettes de table, dessus de lit, tentures et garnitures d'intérieur.

Marquisette

Tissu pour rideaux léger, résistant et transparent, habituellement tissé sur un métier simple avec accessoire de toile à patron. Quelquefois parsemé de mèches épaisses dans la trame qui est coupée après tissage. Utilisation: robes ainsi que rideaux.

Tissu des moines (monks cloth)

Variation de la texture simple à laquelle on se réfère souvent sous le nom de "tissage panier" et "tissu de moine". Il est quelquefois tissé avec des fils mélangés, tels que blancs et naturels, pour obtenir un effet de "farine d'avoine".

Percale pour draps

Tissu lisse, fin, doux de texture simple, au numéro de fil élevé. La percal peignée est plus fine que la percale cardée. La percale pour draps ne peut pas avoir moins de 180 fils au pouce carré.

Peluche

Ce tissu a un poil de chaine ou une texture de soi-disant velours mais avec un poil plus long que le velours ou que le feutre taupé. Habituellement de texture simple on le trouve aussi en texture croisée ou dans des genres nouveaux. Utilisation: garniture d'ameublement et tentures; qualité de poids léger pour les vêtements et les jouets.

Coutil à matelas

Tissu croisé, épais à la texture serrée; quelquefois imperméable (feather proofed). Utilisation: garniture d'ameublement, enveloppes de coussins et d'oreillers, vêtements de travail, etc.

Toile pour serviettes

Les tissus pour les serviettes comprennent le "crash" (toile à serviettes de toilette) de texture simple avec habituellement un bord rayé; le "huck" (grosse toile ouvrée"), résistant avec une surface de texture rugueuse; et le tissu-éponge (terry) fait de fils de trame supplémentaires tissés en boucles.

Recette estivale

SALADE AU JAMBON ET AUX BETTERAVES
(6 à 8 portions)

- 1 boîte (15 oz) de betteraves coupées en dés, égouttées
- 2 c. à soupe d'oignon vert haché finement
- 3 c. à soupe de vinaigre
- 2 c. à soupe d'huile à salade
- 1 c. à thé de sucre
- ½ c. à thé de sel
- Quelques grains de poivre
- 2 tasses de pommes de terre cuites coupées en dés
- ⅔ de tasse de cornichons à l'aneth (dill) coupés en dés
- ½ tasse de céleri tranché
- 2 oeufs cuits dur hachés
- 2 tasse de jambon cuit coupé en dés
- 2 c. à thé de moutarde préparée
- ⅛ de tasse de mayonnaise
- 1 tasse de crème sure commerciale

Amalgamer betteraves, oignon vert, vinaigre, huile, sucre, sel et poivre. Mettre au réfrigérateur environ 2 heures pour mariner les betteraves. Egoutter, conserver la marinade. Amalgamer betteraves, pomme de terre, cornichons, céleri, oeufs et jambon. Ajouter à la marinade, la moutarde, la mayonnaise, la crème sure commerciale et bien mêler. Verser sur la salade de betteraves et remuer légèrement. Servir refroidie.



Numéro du patron: 521
Prix: 35c

Envoyez votre commande à:
Laura Wheeler Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60, Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, votre nom et votre adresse.

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

Les accessoires sont les petites choses qui établissent la grande différence dans la garde-robe d'une femme élégante. Ainsi, par exemple, les ceintures très en vogue cette année, sont offertes en toutes dimensions et couleurs les plus diverses. Il y a des liens de cuir très étroits retombant sur la jupe et d'autres qui encerclent la taille et se terminent par un fermoir. Parfois, une large ceinture de daim convient mieux à un certain modèle de robe. Dans ce vaste choix, le blanc et le noir sont les couleurs les plus populaires, mais on peut trouver également toutes les nuances de l'arc-en-ciel.

✦ ✲ ✦

Au tribunal:

— "Témoin, comment vous êtes-vous rendu compte qu'il s'agissait de voleurs?"

— "Eh bien, monsieur le président, d'abord je croyais qu'il s'agissait d'une entreprise de déménagement, mais lorsque j'ai vu ces gens travailler tellement vite, j'ai eu des doutes . . .!"

✦ ✲ ✦

Si votre enfant est agité, turbulent, nerveux, qu'il fasse de la danse rythmique, marche, natation, gymnastique avec relaxation et même sports violents.

✦ ✲ ✦

Après avoir nettoyé les chaussures blanches des enfants, recouvrez-les d'une couche de cire à plancher, en pâte; appliquez avec vos doitgs. Polissez dès que la cire est sèche.

✦ ✲ ✦

Faites chauffer les citrons pendant quelques minutes avant de les presser; il produiront presque le double de jus qu'on avait prévu.

✦ ✲ ✦

La transpiration apporte à la surface de la peau les impurtés et les déchets rejetés par l'organisme. Une douche ou un bain quotidien assure la propreté et un bon désodorisant prévient les odeurs de transpiration.

✦ ✲ ✦

Pour empêcher le cerne noir entre le jaune et le blanc d'oeuf cuit à la coque, immédiatement après la cuisson, passez-les sous l'eau froide.

✦ ✲ ✦

Gérard est persuadé qu'il a une très belle voix. Il va faire un essai dans une maison de disques.

— Alors, demande-t-il après avoir fait trembler les murs de la salle, que pensez-vous de ma voix? Pourrais-je m'en servir?

— Certainement, surtout en cas de noyade.

✦ ✲ ✦

Introduisez toujours quelques bouts de paille à boire dans les tartes qui ont tendance à renverser: tartes aux pommes, tartes aux fraises, etc. L'air s'échappe par ce petit conduit et les tartes ne débordent pas.

✦ ✲ ✦

Les taches de sang, encore fraiches, s'enlèvent avec de l'eau froide. Si elles ont séché, ou quelque peu vieilli, faites-les tremper deux ou trois heures dans l'eau froide additionnée de bicarbonate de soude.

✦ ✲ ✦

Employez des cuillères de bois pour battre, mélanger, brasser, lorsque vous faites la cuisine. Elles n'égratignent pas les plats et font moins de bruit.

✦ ✲ ✦

— Garçon, s'écrie un client dans un restaurant, comment se fait-il que ce gigot soit aussi dur?

— Monsieur, c'est le plat de résistance.

✦ ✲ ✦

Quand vous lavez de l'organdi, ne l'empesez pas pour lui redonner son premier attrait. Rincez plutôt dans l'eau fortement salée et repassez encore humide.

✦ ✲ ✦

Ce qu'on dit: Avoir un argument avec quelqu'un.

Ce qu'on doit dire: Avoir une dispute, une discussion.

Saviez-vous que . . .

Rien ne gâte un séjour à la campagne comme la pénible éruption que cause l'herbe à puce. Pour éviter le contact avec cette plante venimeuse, on devrait apprendre à la reconnaitre. Lorsqu'on sait ce à quoi ressemblent ces plantes, il est alors plus facile de les fuir.

• • •

Combien utile peut être, en voyage, une petite lampe de poche. Elle peut contribuer à éviter un accident et à éviter la panique dans un cas d'urgence, comme l'incendie par exemple.



Une réplique de robe à nid d'abeille, un modèle haute-couture de St-Laurent, démontre la parfaite adaptation de cette silhouette pour les jeunes. Coquette et pratique, elle est en cotonnade d'entretien facile à fini Tex-set. L'ourlet et les poignets sont ornés de soutache contrastant.

Billet du jeudi

Sainte Odile qui fut princesse et moniale

Sainte Odile, qu'on appela princesse de lumière, est d'Alsace.

Personne n'en voudrait douter, ceux-là surtout qui connaissent le Mont Sainte-Odile et les sommets adjacents, ou l'excellent vin provenant du Clos Sainte-Odile.

Elle remonte si loin dans l'histoire qu'on ignore l'année de sa naissance, et d'aucuns prétendent qu'elle n'a pas existé.

Ce qui parait présomptueux, de multiples documents attestant le contraire.

Une permière biographie de la sainte, datant de Xe siècle, raconte sa vie d'après une tradition orale qui persista à travers six générations.

Mais le manuscrit de Berne, qui est du siècle neuvième, fixe déjà sa fête au 13 décembre, cependant qu'une litanie de saint Emmeran de Ratisbonne mentionne le nom d'Odile, avant que s'écrivît la **Vita sanctae Odiliae.**

Il parait établi qu'Odile vécut au VIIIe siècle.

Fille du farouche duc Adalric, qui descendait du célèbre Erchinoald, maire du palais sous Clovis, elle eut pour mère la douce Béreswinde, nièce de saint Léger, évêque d'Autun.

Elle naquit aveugle et cela faillit lui coûter la vie.

Car son père, rude et brutal comme on l'était à l'époque, désappointé de n'avoir pas eu ce fils dont il voulait faire un homme que n'auraient arrêté "ni son coeur, ni ses désirs, ni rien", donna ordre à un serviteur de la tuer.

L'enfant dut la vie à sa mère, qui l'envoya cacher à la campagne chez une paysanne de ses connaissances, à un endroit appelé Scherwiller.

Elle avait à peine un an qu'il fut décidé, de crainte que son père ne trouvât sa trace, de la confier aux religieuses du couvent de Palma, que l'on croit être celui de Baumes-les-Dames, près de Besançon.

A douze ans, bien qu'elle eut été élevée par les moniales, elle n'avait pas été baptisée, et le saint évêque Ehrard, qui vivait de l'autre côté du Rhin, était une nuit en prière quand le Christ lui apparut, à ce que raconte la tradition, et lui demanda de se rendre au monastère de Baume-les-Dames.

"Là-bas," lui dit-il, vit une fille aveugle qui est élevée à l'insu de son père et qui n'a jamais reçu le baptême. Baptise-la et impose-lui le nom d'Odile. A l'instant même où l'eau sainte aura été versée sur elle, ses yeux s'ouvriront à la lumière."

Il faut dire qu'en ce temps-là le baptême n'était pas toujours administré pendant la petite enfance et se faisait encore par immersion.

Toujours est-il qu'Ehrard se rendit au couvent, baptisa la fillette en disant: "A ce nom de Jésus-Christ, sois désormais éclairée des yeux du corps et des yeux de l'âme! Tu t'appelleras **Odilia,** c'est-à-dire **Fille de la lumière . . .**"

Odile eut tout à coup l'immense bonheur de voir, et elle continua pendant quelque temps de vivre au couvent, pour gagner à la fin le palais de son père, après de nombreuses péripéties.

Sa mère vivait encore et elle y trouva plusieurs frères et soeurs venus après elle.

Cette merveilleuse histoire, qui ne finit pas là, est racontée dans un charmant ouvrage que publie Paule Antoine, l'ayant intitulé **Sainte Odile d'Alsace.** (1)

Odile eut encore maille à partir avec son père, qui essaya de la marier, après qu'elle eût décidé de consacrer sa vie à Dieu.

A la fin, revenu à des meilleurs sentiments, il l'aida à établir un monastère dans le recueillement du Hohenbourg, en pleine montagne.

Sainte Odile mourut en décembre 720.

L'ILLETTRE.

(1) Editions et Imprimeries du Sud-Est, Lyon.



Q. — Nous avons un jeune homme de dix-huit ans en pension chez nous. Il reprendra sa douzième année en septembre, et pendant les vacances il travaille dans un garage. Il est poli et propre, mais nous ne savons pas si nous pourrons le garder, car sa conduite morale laisse beaucoup à désirer. Il arrive assez fréquemment qu'il ne rentre pas pour coucher et nous raconte des histoires impossibles. Nous nous sommes absentés pendant une fin de semaine et, à notre retour, l'avons surpris dans une situation compromettante avec une jeune fille. Mon mari et moi lui avons parlé très sérieusement. Il nous a fait de nombreuses promesses, mais franchement nous n'avons plus confiance en lui du tout. Il nous a suppliés de ne pas avertir son frère qui est son tuteur. Déjà, malgré nos avertissements, il recommence à rentrer très tard. Nous voulions aider ce garçon, mais sa conduite nous rend très nerveux tous les deux, et nous pensons demander à son frère de lui trouver une pension ailleurs et lui donner nos raisons pour vouloir le mettre à la porte. Manquerions-nous de charité, si nous agissions de la sorte. — Inquiets et perplexes.

R. — Puisque ce jeune homme n'apprécie pas un bon foyer et des gens qui ont vraiment son intérêt à coeur, je crois que vous feriez bien de l'avertir encore une fois et aussi de mettre son frère au courant de sa conduite. Etant son tuteur, il a le droit de connaître sa conduite puisqu'il a la responsabilité de voir à faire un honnête homme de ce garçon, qui semble être assez avancé sur une très mauvaise route. S'il ne change pas ses habitudes, votre mari et vous feriez bien de le mettre à la porte avant que votre santé n'en souffre. Vous vous êtes montrés très charitables déjà en ne mettant pas ce petit monsieur à la porte dès ses premières escapades.

☆ ☆ ☆

Q. — Vous allez me trouver bien naïve et ignorante, mais je n'ai jamais voyagé. Mon mari et moi avons fait des économies et nous irons prochainement en voiture aux Etats-Unis. On nous dit que les motels sont excellents et que nous n'avons pas besoin d'apporter notre lingerie: draps, serviettes, couvertures, etc. Est-ce bien vrai? Nous ne voudrions pas être dans l'obligation d'acheter de tels articles en route. Merci des renseignements que vous voudrez bien me donner. — Qui a hâte de partir.

R. — Vous devez réellement anticipé ce premier voyage, chère Madame, et je ne vous trouve pas du tout naïve ou ignorante. Vous n'aurez certainement pas besoin de draps ni de couvertures. A votre place, cependant, j'apporterais deux serviettes de bain et deux débarbouillettes. Vous pourriez en avoir besoin en cour de route, mais aucunement dans les motels où tout est fourni. On y donne généralement aussi des couvertures supplémentaires sur demande. Si vous êtes frileux, vous pouvez toujours apporter une couverture de voiture, qui vous servirait en cas d'urgence, ou si vous ne vouliez pas déranger le personnel pendant la nuit. Les motels sont très beaux au Canada et aux Etats-Unis. Le prix varie selon le site et le luxe qu'on désire. A votre place, j'irais ou j'écrirais au bureau du tourisme provincial, indiquant l'itinéraire que vous suivrez et demanderais une liste des motels approuvés, ainsi que des tarifs. Vous pourriez ainsi choisir ce qui vous convient et même retenir une place à l'avance, car à cette saison de l'année, ces endroits sont très achalandés. Ce bureau vous donnera aussi quelques détails sur les endroits à visiter en cour de route et une foule de renseignements des plus utiles, ainsi que d'excellentes cartes routières. J'espère que ces quelques conseils vous aideront à préparer vos plans et que vous ferez un très beau voyage.

☆ ☆ ☆

Q. — Où pourrais-je trouver des livres à l'aide desquels je pourrais étudier l'italien par moi-même? J'aime beaucoup cette langue pour laquelle, il me semble, j'ai grande facilité. — Bel Canto.

R. — Je crois que si vous vous adressez à la Librairie Lumen, 133, avenue Provencher, St-Boniface, on se fera un plaisir de vous servir.

LOUISE.

Seuls remèdes à la fatigue: silence, sommeil, solitude

Parler à tort et à travers, souffrir de l'esprit de contradiction, dire des choses blessantes qu'on ne pense pas, ne pas pouvoir rassembler ses idées, avoir des cauchemars, voilà différents phénomènes dont le mal a un seul nom: la fatigue.

Si vous arrivez à l'époque des vacances dégoûtée de tout et ne songeant qu'à vous reposer, si vous clignez de l'oeil dès que vous avez un moment de répit, si vous êtes incapable de garder les yeux ouverts sur un livre, c'est que vous êtes épuisée. Dans cet état, les bruits vous irriteront à l'excès, une porte qui claque, un radio qui hurle vous feront crier d'épuisement.

Ce n'est pas votre corps qui est épuisé, ce sont vos nerfs. En effet, dans les emplois modernes, ce sont plus souvent les nerfs que les muscles qui ont à subir des efforts constants et qui lâchent les premiers.

Des services autorisés se sont livrés à des enquêtes sur les symptômes de ce mal fréquent. L'épuisement physique en est la première caractéristique: une travailleuse éprouve souvent le désir de s'effondrer sur le trottoir à la fin de sa journée de travail. La fatigue psychique qui se manifeste par une diminution de la mémoire, un manque d'aptitude à suivre le fil de la conversation, ce qui expliquerait la vogue des lectures faciles et des distractions passives. Il est évident qu'un cerveau épuisé nerveusement se refuse à faire un effort supplémentaire, devrait-il procurer détente et enrichissement.

La maman patiente, mais épuisée nerveusement ne pourra s'empêcher de distribuer des taloches. La bonne secrétaire se mettra à accumuler erreurs sur ereurs, ou se surprendra à parler toute seule au milieu d'une rêverie incontrôlée.

Souvent, les personnes surmenées ont peine à garder l'oeil ouvert pendant la journée, mais ne parviennent plus à s'endormir le soir. Ces symptômes, étudiés par un psychiatre parisien, sont dangereux; ils peuvent conduire à la maladie mentale. Les seuls moyens efficaces de lutter contre cette dépression sont encore ceux que procure la nature: silence, sommeil et solitude.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

CAPRICE À QUATRE VOIX

par SAINT-ANGE

NUMERO 19

Le pseudo Henrich Müller ne décolérait pas en pensant que José Augusto lui avait proprement arraché des mains, en public, le porte-documents tant convoité.

"Qu'est-ce que c'est que cet olibrius qui s'est jeté sur moi? Il a l'air d'être Portugais. Serait-ce quand même un acolyte du clergyman? J'avais pourtant l'impression que celui-là travaillait seul. D'où est donc surgi ce dernier adversaire? En tout cas, lui a eu la finesse de se lier avec ceux qu'il espionne. Il fait la cour à la fille. Il a la confiance du père. Il enlèvera, en fin de compte, les documents guignés par son réseau.

"Ah! comme j'aimerais à supprimer ce garçon comme j'ai supprimé le clergyman. A Sintra, le coup a réussi. Ici, il serait dangereux de tenter quoi que ce fût. Tout bien pesé, je dois partir, avec le plus de discrétion possible . . . sur la pointe des pieds. Demeurer au Portugal serait braver une dénonciation imminente. Il est des circonstances dans lesquelles il vaut mieux s'avouer battu et se dégager. Pour l'instant, il ne me reste qu'à disparaître avec ma courte honte."

Le soi-disant Müller faisait ses valises et ne cessait de monologuer. Il jeta dans le fond d'une mallette le porte-documents qu'il prenait pour le sien. Qu'avait-il besoin de l'ouvrir, en effet? Ce n'était plus qu'un accessoire inutile, dont il ignorait quand et comment il pourrait resservir.

Il entendit M. Lambercy rentrer dans sa chambre et haussa les épaules.

"Voici le 'prof' chez lui avec tous ses secrets. Si près de moi et ne pouvoir rien faire! De quoi rager d'impuissance."

Il se jeta sur sa couche tout habillé.

"Je vais essayer de sommeiller. Je sonnerai ensuite pour qu'on me monte mon dîner, réclamerai la note et quitterai tard l'hôtel. J'irai coucher n'importe où, à Lisbonne, pour rendre l'auto dès demain matin. La première place disponible, dans l'avion pour Paris, sera pour moi."

Il sombra dans un assoupissement profond, que ne troublèrent même pas ces cauchemars soulevés par les mauvaises consciences.

Lorsqu'il se réveilla, il suivit le programme fixé et, afin de ne pas croiser les Lambercy, attendit, pour quitter sa chambre, que ceux-ci eussent réintégré leurs appartements.

Il était vingt-trois heures environ. La galerie autour de la cour, les escaliers, la cour elle-même, étaient déserts lorsque Heinrich Müller, selon le passeport, quitta le Guincho.

Une forte brise de sud-ouest traversait la nuit et des plages, des criques, des récifs, montait une rumeur de plaintes. Les lumières de la terre brillaient comme des joyaux dans les plis du grand manteau nocturne jeté sur les épaules des serras.

H. Müller démarra. Au premier virage, une puissante voiture américaine surgit derrière lui et le happa sous les tentacules de ses phares.

"Serais-je suivi?"

Question immédiate qu'il se posa par réflexe.

Au second croisement, il abandonna la route, l'auto ne lâcha pas sa piste. Heinrich Müller continua à fuir, selon un itinéraire ne menant nulle part, mais prouvant sa prise en chasse, un itinéraire fou ne menant qu'à l'angoisse!

La peur croissait en lui dans le vertige de la vitesse. Une sueur visqueuse et glacée inondait ses tempes et sa nuque.

Personne sur les routes et les chemins. Il fuyait, sans même penser à gagner des lieux habités où chercher un refuge. A quoi bon? Les autres le retrouveraient toujours plus tard.

Combien de temps dura ce cauchemar? Une heure . . . deux heures? Il se sentait retenu captif sous le jet des phares. Autour de lui tournait le carrousel des lumières terrestres veillant sur la sécurité des hommes et il savait qu'il n'y avait plus de sécurité pour lui.

Parfois, à son côté, de la cuve de l'océan, jaillissaient des fusées d'écume, dans un bruit de canonnade; alors l'océan l'effrayait comme la figure de son destin et il s'enfonçait à nouveau dans la campagne.

Ce fut pourtant sur une falaise qu'il dut se rendre comme un gibier forcé. Tibutant, nerveusement vaincu, il sortit de sa voiture en levant les mains. Face aux yeux globuleux des phares qui l'aveuglaient, il cria:

— Que me voulez-vous?

John et Shorty bondirent, le bâillonnèrent, le ligotèrent et ne répondirent rien. Ils l'étendirent dans l'herbe.

— Providentiel, nous sommes à "la boca do inferno" (la bouche de l'Enfer). Nous allons tout simplement le faire basculer dans l'entonnoir, après l'avoir délié, bien entendu. Amenons-le jusqu'à la corniche.

— On peut déjà lui enlever son bâillon.

Le soi-disant géologue hurla:

— Lâches!

Il claquait des dents et tremblait.

Shorty haussa les épaules.

— Comment as-tu tué Jim, toi? Etait-ce moins sournois?

Après l'avoir fouillé, s'être saisi de son portefeuille et de son argent, ils le soulevèrent jusqu'à l'arête qui surmonte d'une vingtaine de mètres le gouffre mugissant. Des paquets de mer s'écrasaient sur eux. Le tumulte les assourdissaient. Shorty s'égosilla pour être entendu:

— Fais vite, nous risquons de nous faire enlever par une lame.

Ils déficelèrent leur prisonnier. Entre les douches forcenées, ils n'apercevaient, en bas, que lait bouillonnant et vapeurs livides tordues par le vent.

Du pied, ils firent basculer le corps et n'entendirent même pas le cri poussé par l'homme au chapeau tyrolien. Ils reculèrent précipitamment, hors de la portée des embruns.

— La bouche de l'Enfer a avalé d'un seul coup sa victime, fit placidement John en guise d'oraison funèbre. Maintenant, au travail. Explorons la voiture et les bagages.

Ils firent main basse sur le matériel d'espionnage, glissèrent le portefeuille et l'argent sous le coussin du siège avant, comme indiqué dans la lettre écrite par John, déposèrent cette lettre sous le chapeau vert pomme et, en trépignant de joie, s'emparèrent du fameux porte-documents.

Cette fois, ils prendraient la précaution de l'inventorier avant de le remettre au chef. Ils l'ouvrirent donc à la clarté d'un phare. Il ne contenait, naturellement, que les journaux portugais dont eux-mêmes l'avaient bourré la veille.

Chapitre IV

Amalia et Manuel Lopes Coelho et Alban Montclar, leur ami de fraiche date, pénétrait dans l'Alfama.

La vieille ville grouillait autour des touristes, assaillis de guides improvisés: gosses, vieilles femmes, jeunes gens volubiles.

La nuit se veinait d'odeurs de beignets, sardines grillées, fruits mûrs. Mille guirlandes en papier frémissaient au vent du Tage, s'enlaçaient, s'entrecroisaient au-dessus des rues, ruelles et carrefours.

— Maintenant, ne me quittez plus, accrochez-vous à mes basques, recommanda Manuel à sa soeur et à Alban.

Amalia était en robe de toile et ballerines; elle avait noué autour du cou un foulard du Minho à grosses roses rouges encadrées de feuilles naïves d'un vert cru. Elle portait aussi un collier formé d'un écheveau de chainettes d'or, s'étalant sur sa gorge.

A son côté, Alban voyait le visage d'Amalia émerger de la foule, précieux et net. En lui, il découvrait la ravissante synthèse de tous les visages des jeunes filles rencontrées et admirées à Lisbonne.

Pour l'instant, Amalia souriait avec une expression d'émerveillement aux décorations, aux lampions, aux gens qui se pressaient et se bousculaient sans cesser de garder leur humeur affable, mais Alban savait que ces mêmes traits pouvaient exprimer aussi, lorsqu'elle chantait, la douleur d'amour ou la nostalgie. Il éprouvait la tentation de ne regarder qu'elle pour voir, sur sa physionomie, les reflets de tous les sentiments qu'elle n'essayait jamais de dissimuler. Ce spectacle, il le trouvait fascinant, comme la contemplation d'un paysage sur lequel glissaient, en se succédant, les rayons et les ombres.

Il songea, brusquement étreint, qu'il était lancé depuis deux jours à la recherche de Valérie et voilà que, maintenant, Val s'était éloignée de son esprit. Cette petite Portugaise l'en chassait.

Aussi, pourquoi n'avait-il pas rencontré Val? Pourquoi s'était-elle dérobée? La faute lui incombait, après tout!

Il fronçait les sourcils et s'admonestait: son injustice devenait flagrante. Pourquoi n'avait-il pas, lui, plutôt, prévenu sa fiancée? Rien ne serait arrivé si Val l'avait accompagné chez les Lopes Coelho, si, ce soir, elle avait participé à cette promenade. L'éclat solaire de Val eût éteint, sans doute, la splendeur nocturne épandue sur la charmante créature qui marchait, en ce moment, près de lui.

Ils montaient, derrière Manuel, par des ruelles coupées d'escaliers. Les maisons, de chaque côté, penchaient du front l'une vers l'autre, en ne laissant qu'un ruisseau d'étoiles couler entre leurs corniches.

Elles s'ouvraient sans vergogne, portes béant sur des intérieurs blanchis à la chaux et animés par la vie familiale, fenêtres offrant leurs créneaux de pots de fleurs, leurs pendeloques de cages et leurs silhouettes de couples alanguis au bord de la nuit suave.

Amalia se rapprocha d'Alban.

— Monsieur Montclar, il ne faut pas être triste. N'aimez-vous pas ce quartier et son animation?

Ils s'arrêtèrent. Il la dominait presque de la tête et plongeait dans les yeux pailletés d'or, compréhensivement tournés vers lui.

— Je sais, je sais . . . Vous aimeriez avoir votre fiancée à votre bras. J'ai retenu un vers d'un de vos poètes: "Un seul être vous manque et tout est dépeuplé." Vous aimeriez partager avec Mlle Lambercy cette joie de la Sao Antonio. Oubliez votre déception. Après-demain, vous pouvez en être sûr, lorsque vous l'aurez rejointe, vous regretterez de n'avoir pas profité pleinement de cette belle fête.

Il lui sourit sans répondre. Il pensait:

"O petite fille, si vous pouviez lire dans mon âme . . ."

— Tenez, reprit-elle, nous arrivons à une première chapelle, élevée à la gloire du saint dans ce coin de porche.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25¢ si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 53—No 20

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface, par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

ON DEMANDE — Deux chauffeurs de camion. S'adresser à 474, rue De la Morénie, St-Boniface. 20-888-20C.

ON DEMANDE — Jeune homme intéressé à l'éducation des jeunes pour la garde des enfants dans une école indienne. Doit avoir le grade 10 ou 11. S'adresser au Principal, St. Mary's Indian School, Boite 40, Kenora, Ont. Tél.: 468-8095. 20-872-22C.

ON DEMANDE — Un couple âgé, ou une ménagère qui n'abuse pas de la boisson pour prendre soin de veuf âgé de 65 ans. Maison moderne, 5½ milles du village. S'adresser à Boîte 890, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 20-890-23C.

A LOUER — Plage Albert. Chalet: 4 pièces. $35 par semaine ou à vendre $2,500. Signaler: 222-8634. 14-765-T.F.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776. 33-144-T.F

Votre corsetière SPENCER
Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous appeler Mme Aldéa Fillion, 718, rue Taché, St-Boniface, Man. Téléphone: 233-5490 ou CH 7-3886.

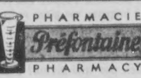
Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Ecrivez pour dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man
Téléphone: 222-4492

St. Boniface 'ESSO' Service
Provencher et Taché
Téléphone: CE 3-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Tél.: 233-3839 Rés.: 233-3873
Dufault Electronics
Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
313, rue Cathédrale
Visite à domicile: $3.50

Signalez 247-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface (près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIANCE
OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
278, avenue Taché, St-Boniface
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN propriétaire


PHARMACIE Préfontaine PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

Pour vos Petites Annonces Signalez: 775-8443

entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

A LOUER — St-Boniface. Appartements Dirk. Logis libres. Signaler: AL 3-4403. 19-860-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 440, rue Langevin. Logis: 4 pièces, très propre. Complètement privé. Libre: 1er septembre. Signaler: CE 3-2370. 19-859-20C.

A LOUER — St-Boniface, 407, rue De la Morénie. Appartement: 3 pièces. Entrée privée. Libre: 1er septembre. Signaler: CE 3-5874. 19-861-T.F.

A LOUER — Rue St-Jean-Baptiste. Pour 6 mois à partir du 1er octobre. Logis complètement meublé: 4 pièces. 2e étage. Entièrement privé. Adultes de préférence. Signaler: 233-6954 après 6 h. 20-876-21C.

A LOUER — Avenue Provencher. Logis entièrement meublé: 3 pièces. 2e étage. Entrée privée. Place de stationnement. Possession immédiate. Signaler: 233-4727. 20-877-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue Deschambault. Logis: 3 pièces. Poêle et réfrigérateur. Conviendrait à couple seulement. Appeler CE 3-3013 après 6 h. 20-880-20C.

A LOUER — Rue Ritchot. Logis meublé: 2 pièces. 1er étage. Signaler: CE 3-3056. 20-883-21C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 4 pièces. Entrée et salle de bain privées. Près écoles et autobus. Signaler: 247-2776. 20-881-21C.

A LOUER — St-Boniface. Appartement: 3 pièces. Salle de bain et entrée privées. Signaler: ED 3-8365. 20-887-21C.

A LOUER — St-Boniface, 314, rue Notre-Dame. Appartement meublé: 2 pièces. Electricité inclus. $40. Signaler: CH 7-4073. 20-886-21C.

A LOUER — St-Boniface, rue Langevin. Chambre complètement meublée. Facilités de cuisine. Entrée privée. Pour homme seulement. Signaler: CE 3-1827. 20-889-20C.

A LOUER — 484, rue Aulneau. Petite maison. Chauffage au gaz. Signaler: CE 3-1897. 20-885-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Poêle, réfrigérateur. Jeune fille ou garçon sérieux. Disponible: 1er septembre. Signaler: CH 7-4473. 20-884-20C.

A LOUER — Près Précieux-Sang. Chambre meublée ou non. Convenable pour dame qui travaille. Signaler SP 5-1439. 19-867-T.F.

A LOUER — Plage Albert. Chalet, du 17 au 31 août. Ou à vendre à meilleure offre. Signaler: 233-7716. 19-868-20C.

A LOUER — St-Boniface. Logis non meublé: 2 grandes pièces. Poêle, réfrigérateur. Stationnement. $48 par mois. Signaler: 233-4757. 19-869-20C.

A LOUER — Un joli logis moderne: 3 pièces; salle de bain et entrée privées. Complètement meublé. Conviendrait à 1 ou 2 institutrices ou infirmières. Libre: 1er septembre. Signaler: 247-4271 entre 1 h. et 8 h. 19-851-T.F.

A LOUER — Très raisonnable. Boucherie complètement équipée avec entrepot frigorifique et réfrigérateur. Maison modeste attenante. Site central. Dessert grande région rurale. Capital raisonnable et références exigées. Disponible maintenant. S'adresser à Mme E. Maguet, Ste-Rose-du-Lac, Man. 18-826-23C.

A VENDRE OU A LOUER — St-Jean-Baptiste. Centre du village, rue principale. Maison: 8 pièces. Cave finie, béton. 6 acres de terrain. Signaler: CE 3-3340. 16-789-24C.

A VENDRE OU A LOUER — Dans village de St-Norbert. Belle propriété. S'adresser à: Mme M.-A. Lemaire, 205, rue Kitson, ou signaler: CE 3-4479 après 5 h. 20-878-T.F.

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
418, avenue Portage, Winnipeg
Téléphone: 943-2934

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491

A VENDRE — Abeilles et équipement. Signaler: 233-5604. 19-852-20C.

A VENDRE — Chalet d'été à Plage Albert: 6 pièces avec ameublement. S'adresser à 462, rue St-Jean-Baptiste. Tél.: 233-1188. 19-853-21C.

A VENDRE — 461, rue St-Jean-Baptiste. Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Stuc. Grand lot. Garage. Chauffage: huile. Taxe basse. Près école. Paiement initial minime. Signaler: GR 5-3946. 20-871-22C.

A VENDRE — St-Vital, avenue Hindley. Maison remise à neuf. 2 chambres à coucher. Deux pas d'église et école St-Eugène. Près autobus et centre d'achats. Signaler: 253-4371. 17-811-T.F.

A VENDRE — St-Boniface, rue Deschambault. Maison de revenu en très bonne condition. Chauffage: huile. Près bonnes écoles, magasins et église. Grand lot. Garage, jardin. Pour renseignements, appeler CH 7-7361. 18-831-21C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 4 pièces. Chauffage: gaz. Fenêtres en aluminium. S'adresser à: 436, rue Ritchot. 20-875-21C.

A VENDRE — St-Boniface. Duplex. Près de toutes commodités. Grande cour. (B B Q). Signaler: CE 3-4256 après 6 h. excepté les samedi et dimanche. 20-873-T.F.

A VENDRE — Lac-du-Bonnet Centre. Immeuble d'affaires avec logis attenant. Conviendrait à salon de barbier, bijouterie, salon de coiffure, atelier de tailleur, etc. Aussi à vendre atelier de nettoyage, terrain, édifice et équipement. Excellente occasion. Idéale pour entreprise familiale. Pour renseignements, écrire à Eugène Dzinskowski, Lac-du-Bonnet, Man. 19-855-22C.

A VENDRE — Maison: 6 pièces, à niveaux variés (split level). Chauffage électrique. 3 chambres à coucher, grand salon, cuisine et dinette. Salle de récréation au sous-sol. Garage double. Parterre paysagé. Pas d'agent. S'adresser au propriétaire, lot 22, Baie Notre-Dame, Isle-des-Chênes, Man. 17-810-T.F.

A VENDRE — St-Pierre, Man. Maison: 6 pièces. Très bon état. Soubassement complet. Salle de bain. Eau courante. Garage. Grand lot. Prix raisonnable. Signaler: CE 3-3338, St-Boniface. 20-879-22C.

A VENDRE — St-Claude. Maison: 6 pièces, sous-sol, chaufage: huile, près école. $4,900. Paiement initial minime. Possession immédiate. S'adresser à Mme Walberg, 70, rue Braemar. Téléphone: 233-5986. 20-882-20C.

A VENDRE — Tondeuse "Teco" à essence. $40. Tondeuse électrique pour bordure "Sunbeam", $20. Signaler: CE 3-5869. 20-874-20C.

A VENDRE

Belle Terre 277 acres au sud de Winnipeg. Centre canadien-français. Bonne maison 4 chambres à coucher. Eau chaude et froide en quantité. 260 acres en culture. A vendre avec assortiment complet de machines aratoires.

St-Pierre — Bon duplex. Revenu annuel: $2,000. Près de tout, ayant toutes commodités. Bonne eau. Grand lot. $6,500, $1,500 ou plus comptant.

Près église Ste-Famille — Bon bungalow: 3 chambres à coucher. Grand lot. Garage. $12,500 seulement.

Norwood — Bon bungalow, sur grand lot. Salon, cuisine, 2 chambres à coucher, salle au sous-sol, garage. Très propre. Près piscine Happy Land. $10,500 seulement. Pour renseignements, venez me voir.

7 milles de St-Boniface — 2 bonnes maisons sur même grand lot. 3 chambres à coucher et 2 chambres à coucher. Puits artésien. Près école. Une véritable aubaine, le tout $15,000 seulement.

J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
18-838-20C.

A VENDRE
N. L. BROUSSEAU CO., LTD.

Avez-vous une propriété à vendre? Nous achetons et vendons des propriétés partout dans la ville. Dépôt payé immédiatement.

ST-NORBERT
$500 COMPTANT
Possession immédiate
Rue Bertrand. Près hôpital. 3 chambres à coucher. Grande cuisine. 1½ étage. Soubassement complet. Taxe: $165. Prix: seulement $8,900.

ST-BONIFACE — Salon de beauté. Equipement complet. Localité de choix. Prix: seulement $3,900.

SUPERBE TRIPLEX — PLUS
St-Boniface, rue Langevin. $5,000. 2 logis en haut, loués à $160 par mois. Chauffage électrique. Sous-sol complet, prêt pour autre logis. Logis: 6 pièces au premier pour propriétaire. Salon à tapis mur à mur, cuisine attrayante et salle à manger. Age: 9 mois. Echanges considérés.

NORWOOD — 3 DUPLEX
$3,000 comptant chacun. Rue Monck. 4 et 4½. Gaz. Lot: 50' x 120'. Enfield Crescent. 4 et 5. Gaz. Lot: 66' x 95'. Youville. 4 et 5. Age: 2 ans. Gaz. Lot: 50' x 130'.
Complètement loués — Termes faciles

NORWOOD
18 ans, $3,000 comptant. Stuc. 1½ étage. 2 plomberies. 4 chambres à coucher. Sous-sol complet. $14,900 seulement. Lot: 50'. Taxe basse. Près Précieux-Sang.

Appelez ERNIE BUCKO, s'il vous plait'
CE 3-4574, le jour GL 3-0741.
18-837-20C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, avenue Provencher, angle Taché et Provencher, St-Boniface

SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS, ETC. OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE ET TRES CONNAISSANT EN AFFAIRES.

A VENDRE
ST-BONIFACE
Joli bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Nouvelle fournaise au gaz. Fenêtres en aluminimum. Le tout en très bon état. Plein prix: seulement $7,900.

NORWOOD
Age récent. Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Chaque pièce d'une belle grandeur. Grande salle de récréation très bien finie. Garage. Aubaine à $10,900.

ST-VITAL
Près église Ste-Marie. Charmant bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Très bien entretenu. Construction: stuc et plâtre. Belle grande salle de récréation. Garage double. Le tout: seulement $9,900.

Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-9267
J. RIVARD: 247-4927 ou
PAUL GAGNON: CH 7-7603
18-844-20C.

MARION REALTY LTD.
1601, chemin Ste-Marie

A VENDRE

St-Vital — Maison: 4 pièces. Brochage, toit et armoires de cuisine neufs. $3,900. $400 comptant. Balance: $65 par mois.

St-Boniface — Rue Aulneau. Maison ancienne: 1½ étage. Lot: 40' x 120'. Logis: 3 pièces loué, 4 pièces pour propriétaire. $13,250.

Appelez ED.-A. BRISSON
CE 3-2280
ou LOU ENGEL — 256-5420
18-842-20C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
1500, Polo Park, Winnipeg

St-Boniface — Rue Tremblay. Bungalow: 2 chambres à coucher. Garage. Grand lot. Près église catholique et écoles.

St-Norbert — Maison à niveaux, variés. 4 chambres à coucher, 2 salles de bain, grands salon, salle à manger, cuisine. Allée de côté. Grand lot. Possession immédiate. $18,500, à termes.

St-Norbert — Maison: 3 ans. 1½ étage. 5 chambres à coucher. Près Villa Maria. Seulement $300 comptant.

St-Vital — Rue Hindley. Près église et école St-Eugène. Maison: 3 ans. 3 chambres à coucher. Grande cuisine, salon. Grand lot. Très belle propriété.

Avons besoin de propriétés à vendre à St-Boniface, Norwood et St-Vital.

Appeler PIERRE PINEAU
SPruce 5-8463 ou 453-1977
18-835-20C.

A VENDRE

St-Boniface Centre — Bungalow: 4 pièces. Garage. Chauffage: gaz. Prix: $7,500. Comptant requis: $1,000. Balance $65 par mois.

St-Boniface Centre — Triplex: 5, 4 et 3. Garage double. Age: 20 ans. Prix: $26,200.

$12,500 — Rue Marion. Maison: 1½ étage. Stuc. 6 pièces. 3 chambres à coucher. Garage double. Chauffage: huile. Taxe: $183. Comptant requis: $2,000.

Nous avons aussi immeubles-appartements de 4 logis ou plus. Pour chiffres d'affaires appeler

Pour acheter, vendre ou échanger
Estimation gratuite
Appelez
A.-G. DESAULNIERS
Agent d'immeubles
407, rue De la Morénie
CEdar 3-5874
18-843-20C.

ERNST, LIDDLE & WOLFE LTD.
100, EDIFICE PARIS
Maisons - Fermes - Propriétés

A VENDRE

Chemin Ste-Marie — 5½ acres de terre, 1 mille au sud du périmètre. Maison neuve. Garage. Arbres fruitiers. Prix: $19,000.

Un mille au nord de St-Adolphe — 50 acres de terrain.

Ste-Geneviève — 160 acres avec maison et étable neuves. Laiterie approuvée pour contrat de lait. 27 bêtes à cornes. Tracteur et camion. Prix d'aubaine à $8,800.

St-Adolphe — Maison neuve complètement moderne. Grand lot. Echangerait pour maison à St-Norbert ou à St-Boniface.

Chemin Ste-Marie — Maison non-finie, lot boisé 99' x 264'. 3 milles au nord St-Adolphe.

St-Boniface, Rue Hamel — Duplex. Echangerait pour ferme avec bâtisses. Appeler 315-5, Ste-Agathe.
11-689-T.F.

Nous avons besoin d'offres de fermes à vendre
Pour un service prompt, ventes ou hypothèques et évaluation
Appelez LOUIS LE GAL
WHitehall 3-5408
ou 315 - R5 St-Adolphe

A VENDRE
STE-ROSE-DU-LAC
Terre: 800 acres, plus de 500 en culture. Balance: foin et pâturage. Toute clôturée. Assortiment complet de machines aratoires. Prix complet: $39,500. Option d'acheter 180 têtes de Herfords.

LORETTE
Village: Maison 2 chambres à coucher. Grand lot. Plein prix: $1,900.00 à termes.

LA BROQUERIE
Terre: 317 acres. Maison moderne: 4 chambres à coucher; étable: 60' x 32' avec eau courante. 22 têtes d'animaux. Assortiment complet de machines aratoires. $14,000. Moitié comptant.

ST-BONIFACE
Rue Bertrand. Duplex: 4 en bas avec bain; 4 en haut avec bain. Chauffage: gaz. Garage. $1,500 comptant. Propriétaire portera balance.

NORWOOD
Rue Kitson. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. $8,900, $2,000 comptant.

Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
18-840-20C.

A VENDRE

St-Pierre — Ferme à bestiaux: 470 acres. Pâturage et bois. Maison: 32' x 22'. Puits artésien. Equipement et hangars pour bestiaux. 65 têtes d'animaux.

Rue St-Jean-Baptiste — $7,900. 5 pièces, 3 chambres à coucher. Taxe: $221. $1,600 comptant. Balance comme loyer.

Rue Kitson — Maison de rapport: $11,500. Logis: 4 et 3 pièces, 2 salles de bain. Chauffage: gaz. Taxe: $195. $2,500 comptant.

Rue Bertrand — $6,300. 5 pièces, 3 chambres à coucher. Taxe: $155. Termes faciles.

Rue Ritchot — $12,500. Près écoles. Bungalow: 4½ pièces. 2 chambres à coucher. Taxe: $196. Chauffage: huile. $4,900 comptant. Possession immédiate.

St-Vital — Rue Sadler. $7,000. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Taxe: $179. Grand terrain. $2,000 comptant. Balance comme loyer.

St-Boniface — Rue Des Meurons. Triplex: 14 ans. 4 grandes pièces avec salle de bain au 1er; 2 chambres à coucher supplémentaires au sous-sol. Logis: 4 et 2 pièces au 2e; salles de bain et entrées privées. Possession immédiate. Montant substantiel comptant.

A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
19-862-20C.

Argent à louer pour dépenses d'automne

A l'automne, les dépenses se multiplient toujours. S'il vous faut de l'argent supplémentaire pour vêtements, mobilier, réparations du chauffage ou modernisation, pourquoi ne pas la louer! Oui, vous pouvez louer tout montant jusqu'à $3,000 pour une semaine, un mois, un an ou plus longtemps encore. Téléphonez à Crescent et dites-nous combien il vous faut. Vous n'aurez qu'à vous rendre à notre bureau et prendre votre argent.

VOICI COMMENT LOUER DE L'ARGENT

Montant	Conditions (Mois)	Paiements mensuels
$ 105.75	12	$10.00
395.42	20	24.00
710.65	24	36.00
1,014.07	30	42.00
2,016.00	36	77.00

Jusqu'à $3,000 et même davantage

Crescent Finance
Transigez à la moderne chez Crescent
G. Desrosiers, gérant
129B, rue Marion — Tél.: 233-1426

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

A VENDRE

St-Boniface — Rue Dumoulin. Prix: $7,500. Bungalow: 4 pièces. Sous-sol complet. Garage. Comptant requis: $500. Balance facile.

Norwood — Près école Holy Cross. Prix: $8,500. 4 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. Comptant requis: $500. Balance facile.

Norwood — Rue Des Meurons. Prix réduit. 4 chambres à coucher. 2 au 1er avec salle de bain; 2 au 2e avec lavabo. Chauffage: gaz. Comptant requis: $2,000.

St-Boniface — Rue St-Jean-Baptiste. Près école Provencher. Duplex: 8 pièces. Chambre supplémentaire au soubassement. Entrées privées. Grand lot. Revenu mensuel: $165. Comptant requis: $2,000.

Si vous voulez vendre ou acheter une maison faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donera tous renseignements gratuits et confidentiels.

N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: 233-2027
18-834-20C.

LES DEMANDES D'INSTITUTEURS PARAISSENT EN PAGE 4

ON DEMANDE

Personnes désirant placer de l'argent à 5½% en vue de financer l'achat de nouvel outillage d'imprimerie pour l'Oeuvre de Presse. Les personnes intéressées sont priées de s'adresser au gérant de l'imprimerie de La Liberté et le Patriote (Canadian Publishers Limited), 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Téléphone 744-3414)

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD ST-BONIFACE
Boite 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

La Société d'Habitations Ltée
MAISONS DE "DISTINCTION"
Lots à vendre à Lorette
Henri DAUDET, gérant
700, Great Western Building, 356, rue Main, Winnipeg
Téléphone: 943-4021

Ne préparez pas votre repas



288, rue Marion
LIVRAISON GRATUITE

Attention!
L'ÉPLUCHETTE ANNUELLE
des Chevaliers de Colomb du Conseil Provencher no 2450
(2 milles au sud du pont Ste-Agathe)
(SUR LE CHEMIN STE-MARIE)

Tous bienvenus avec votre famille
Parties de balle au camp (7 équipes) — Courses
Rafraîchissements — Blé d'Inde en quantité
Venez passer un agréable après-midi
Bénédiction des automobiles par notre chapelain

DIRECTEUR GÉNÉRAL DEMANDÉ

à plein temps ou à temps partiel

pour le Conseil Canadien de la Coopération composé de délégués des conseils de coopération de toutes les provinces du Canada.

FONCTIONS:

1 — Aider les conseils provinciaux aux fins d'assurer le développement et la coordination du mouvement, la diffusion de la doctrine et la défense des intérêts coopératifs au Canada français.
2 — Collaborer avec la Co-operative Union of Canada dans la poursuite des fins coopératives de portée nationale et internationale.
3 — Assurer les contacts du mouvement coopératif de langue française du Canada avec le gouvernement fédéral.
4 — Organiser le congrès annuel.
5 — Agir comme secrétaire des comités.

QUALIFICATIONS:
Formation universitaire ou l'équivalent
Connaissance de la Coopération
Bilingue
Devra résider à Ottawa

Un comité de 3 personnes chargées spécialement d'engager un directeur répondra à toutes les questions posées par les candidats à ce poste, spécialement quant aux conditions de salaire et d'organisation de bureau.

Les demandes qui demeureront confidentielles doivent être adressées comme suit:

Directeur général du C.C.C.,
C.P. 131,
Succ. postale N,
Montréal 18, Qué.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3451
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	85	85	85.2	85.4	85.4
C.W. no 3	82	82	82.2	82.4	82.4
Fourrage no 1	81	81	81.2	81.4	81.4
Fourrage no 2	78	78	78.2	78.4	78.4
Fourrage no 3	75	75	75.2	75.4	75.4
ORGE —					
C.W no 2—6 rangs	137	137	137.2	137.4	133.4
C.W. no 3—6 rangs	135	135	135.2	135.4	133.4
Fourrage no 1	124.4	124.4	124.6	125	125
Fourrage no 2	123.4	123.4	123.6	124	124
Fourrage no 3	120.4	120.4	120.6	121	121
SEIGLE —					
C.W. no 2	125⅜	125.4	127⅜	126.6	126.2
C.W. no 3	121⅝	121.6	123⅞	123⅛	122.4
C.W. 2 rej.	121⅞	122	123⅞	123.2	122.6
C.W. no 4	113⅞	114	115⅞	115⅛	114.4
Ergot	106⅞	107	108⅞	108⅛	107.4
Sur voie net	125⅜	125.4	127⅜	126.6	126.2

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi
COLZA					
Novembre	230⅛	130	231⅝	231.6	236.2
Janvier	226.2	225⅝	226⅝	226⅝	226.2
Mars	226	225.6	226⅝	226.6	226.6
AVOINE —					
Octobre	84⅞	86	85⅛	85⅜	85.4
Décembre	83⅝	83⅝	83.4	83.6	84
Mai	84.2	84	84.2	84.2	84⅜
ORGE —					
Octobre	127⅞	128	128.2	128.4	128.4
Décembre	126⅝	126⅜	126⅜	127	127⅛
Mai	127.6	127⅝	127.6	127.6	128⅛
LIN —					
Octobre	314	312⅛	313.4	312⅛	312⅞
Décembre	312⅝	311⅛	311.6	310⅝	310⅜
Mai	318	317⅛	318.6	317.2	316.6
SEIGLE —					
Octobre	127⅞	128	129⅞	129⅛	128.4
Décembre	127.6	127⅞	129.6	129.2	128⅜
Mai	131⅜	131⅞	134	133.4	132⅞

(Pour la semaine du 9 au 13 août 1965)

Réceptionniste et Traducteur(trice)
demandé pour le
Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social à Winnipeg, Manitoba
$3,090 — $3,540

L'accomplissement de ces fonctions exige la connaissance des deux langues, anglaise et française.
(Concours 65-W7351)

On peut obtenir des précisions et des formules de demande, soit au bureau du Service national de placement, à un bureau de poste ou à la Commission du Service civil du Canada, 325-344, rue Edmonton, Winnipeg 2, Man.

Traducteur aux débats
CHAMBRE DES COMMUNES ET SENAT
Jusqu'à $8,400
Bureau des Traductions, Secrétariat d'Etat, Ottawa

On demande des traducteurs pour traduire, principalement de l'anglais au français, les débats du Parlement. Les traducteurs peuvent travailler de nuit et pendant des heures irrégulières, mais des congés supplémentaires sont accordés entre les sessions.

On invite les hommes et les femmes, expérimentés en traduction ou dans un domaine connexe, à faire leur demande.

On peut obtenir tout renseignement supplémentaire et des formules de demande d'emploi aux bureaux de poste, du Service national de placement ou à ceux de la Commission du service civil.

Prière de rappeler le numéro de concours 65-712.

BRODEUR TV SERVICE
Licencié du gouvernement — tout travail garanti
SERVICE COMPLET DE TELEVISION, RADIO, TRANSISTORS
Gramophones, Haute fidélité, Stéréophoniques, Magnétophones
1462, RUE ERIN, WINNIPEG 3
Téléphon: 774-2758 Résidence: 452-0787

NIAKWA MOTOR HOTEL
RECEPTIONS ET BANQUETS
Souper dansant vendredi et samedi
mettant en vedette: The Candle Lighters
Tél: AL 3-1301
Chemin Ste-Anne et Route transcanadienne

Nous avons des commandes pour tous genres de bestiaux. Pour obtenir les meilleurs prix du marché, expédiez votre bétail à
D. COUGHLIN & SONS LTD.
311, édifice Exchange
Union Stock Yards St-Boniface
Téléphone: 247-4022 ou 489-5055

TRI-STATE ouvre une nouvelle succursale à Winnipeg!
à Clark's Nairn/59 Centre
(angle de l'avenue Nairn et Route 59)

Heures d'affaires: 10 h. à 6 h. du lundi au jeudi inclusivement
10 h. a.m. à 8 h. p.m. le vendredi

VOYEZ
M. LARRY D. COOMBE
Gérant des nouveaux bureaux ouverts au Clark's Nairn / 59 Centre (angle Nairn et Route 59), M. Coombe possède plus de dix ans d'expérience dans le domaine de la finance. L'ouverture de cette succursale additionnelle au commerce de Winnipeg, assure les résidants de la région d'un service prompt et efficace. Téléphonez à M. Coombe, au numéro actuel de 533-4701.



VOUS POUVEZ FAIRE CONFIANCE À TRI-STATE
pour vous apporter vivement et sûrement ces 3 services financiers

▲ Prêts personnels de $50 à $10,000, sur votre signature. A Tri-State, c'est votre solvabilité qui compte. Pour nous, votre réputation signifie plus que vos obligations . . . votre dossier d'emploi plus que vos biens. Comptez sur Tri-State pour vous servir ▲ Financement d'autos et d'ameublement ▲ Termes de financement intermédiaires. Fiez-vous à TRI-STATE pour obtenir promptement des Prêts industriels ou commerciaux.

Deux nouvelles succursales à Winnipeg pour vous servir:
Clark's Nairn/59 Centre — Larry D. Coombe, gérant / Tél.: 533-4701
204 édifice Paris — M. Corrin, gérant / Tél.: 943-6663



Bureaux: Winnipeg, Vancouver, Calgary, Edmonton, Regina, Sudbury, Sault-Ste-Marie
Au service des Canadiens depuis 1929
3063-1

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

Des Frères Italiens
contracteurs en ciment.
16 ans d'expérience dans la construction de trottoirs, allées d'entrée, planchers, perrons. Perrons de béton renouvelés, troittoirs houssés et patios de couleurs variées. Plâtrage des sous-sols, stuc pour garage.
ESTIMATIONS GRATUITES
Demandez ANGELO: SP 2-3547

JOS. PIERSON
Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet



CARTER MOTORS LTD.
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018
Automobiles usagées "garanties" de première condition